

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2022



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Forêt domaniale d'Orléans, massif de Lorris	Riou Agathe (AUT)	PRT	GAL MA MOD CON	0612975	
45	Arrondissement de Pithiviers	Devilliers Christophe (BEN)	PRT		0613017	
45	Sud et Est Loiret	Jeangene François (BEN)	PRD		0613018	
45	Cantons de Beaune la Rolande, Bellegarde et communes limitrophes	Chesnoy Dominique (BEN)	PRD		0613019	
45	Lit mineur de la Loire, ponts médiévaux et modernes entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel	Foucher Marion (SUP)	PRT	MA MOD	0613090	
45004	Amilly, 781 rue Saint Gabriel	Frénee Eric (Inrap)	OPD	MES GAL MA MOD	0613082	1
45028	Beaugency, ZAC des Capucines	Lusson Dorothée (Inrap)	OSE	FER GAL	0613016	2
45028	Beaugency, 2 quai de l'Abbaye	Mataouчек Victorine (Inrap)	OPD	MA	0613179	3
45029	Beaulieu-sur-Loire, 10 place de l'Eglise	Delmont Estelle (Inrap)	OSE	MA MOD	0613156	4
45035	Boiscommun, église Notre-Dame	Mataouчек Victorine (Inrap)	OPD	MA	0612335	5
45037	Boisseaux, RD 109 La Poste de Boisseaux, le Pavé	Cormareche Elise (PRIV)	OSE	MES	0612987	6
45037	Boisseaux, le Pavé	David Antoine (PRIV)	OSE	FER MOD CON	0612988	7
45039	Bonnée, la Plaine aux Lièvres	Larde Sophie (Inrap)	OPD	GAL MA	0612980	8
45061	Cepoy, Montigny-sous-Rapine	Laroche Marc (BEN)	SD	NEO	0613041	9
45075	La Chapelle-Saint-Mesmin, rue de l'Enfer et rue d'Ingré	Roux-Capron Émilie (Inrap)	OSE	FER GAL	0613080	10
45085	Châtillon-Coligny, place du Pâtis, boulevard de la République	Capron François (Inrap)	OPD	MOD CON	0612956	11
45116	Cravant, 14 hameau de Cernay	Spiesser Jérôme (COL)	FP	GAL	0613127	12
45127	Dordives, château de Metz-le-Maréchal	Piechaczyk Michel (BEN)	FP	MA	0613021	13
45127	Dordives, rue de l'Industrie	Tremel Amandine (Inrap)	OPD	GAL	0613062	14
45154	Gidy, rue de Marmogne	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	FER MOD CON	0613071	15
45155	Gien, maison des Alix, 1 rue de l'Hôtel de Ville	Mataouчек Victorine (Inrap)	OSE	MA	0612925	16
45169	Ingré, rue de la Driotte	Parisot Maryse (Inrap)	OPD	MES FER MOD	0613181	17
45191	Le Malesherbois, la Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	Fichtl Stephan (SUP)	FP	GAL	0613072	18

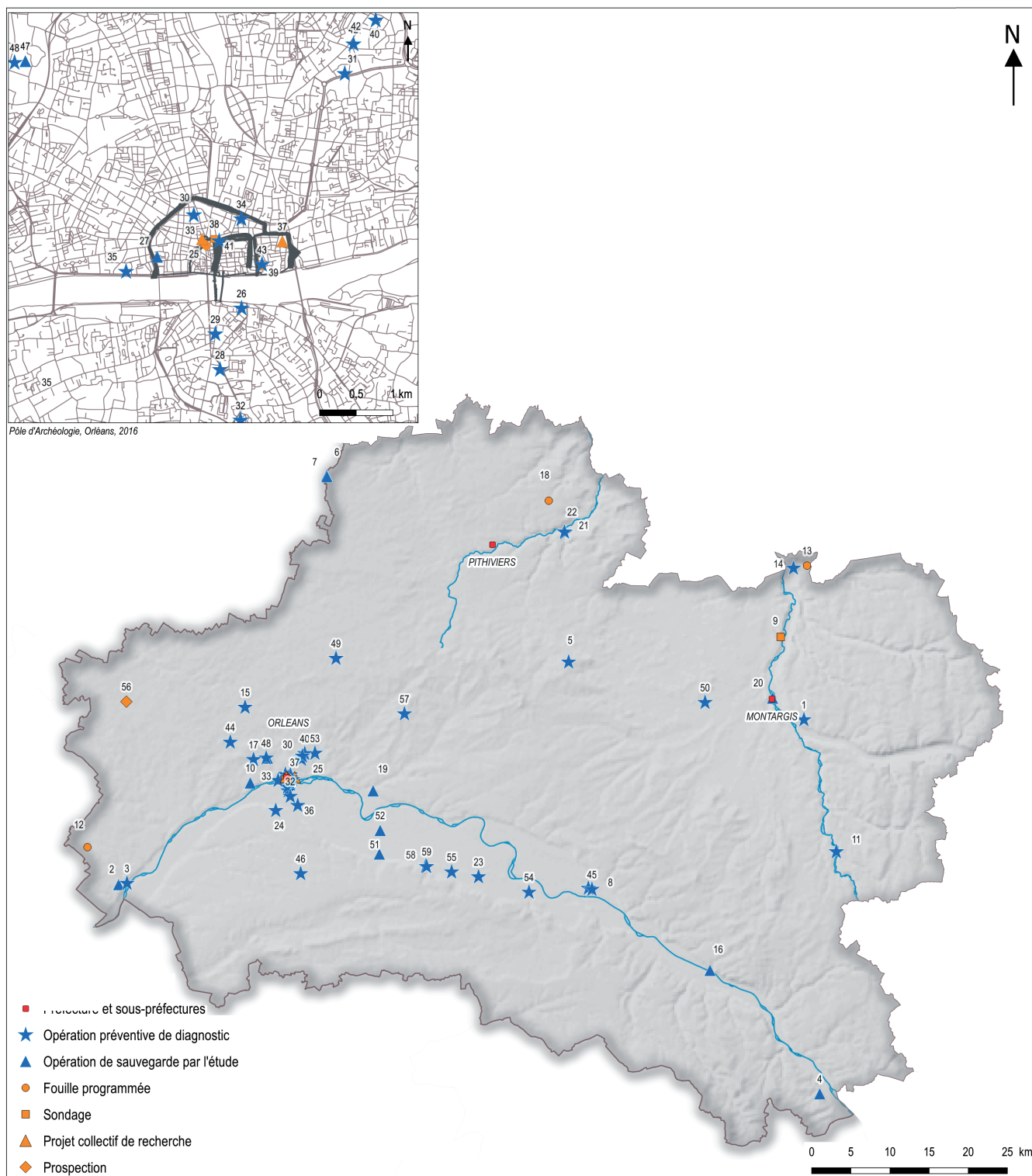
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45194	Mardié, ZAC de l'Aumône (T3-4)	Dupart Olivia (Inrap)	OSE	NEO	0613139	19
45208	Montargis, 17-19 rue du Loing	Grzesznik Axelle (PRIV)	OSE	MOD	0612979	20
45225	La Neuville-sur-Essone, 153 Grande Rue	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA	0612939	21
45225	La Neuville-sur-Essone, rue du Mesnil	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612991	22
45226	Neuvy-en-Sullias, Terres de l'Aulne	Robin Boris (Inrap)	OPD	PAL FER GAL MA	0612935	23
45232	Olivet, ZAC de la Vanoise	Gay Jean-Philippe (Inrap)	OPD	CON	0613176	24
45234	Caves du centre-ville d'Orléans	Alix Clément (COL)	PRT	MOD CON	0612641	25
45234	Orléans, 38 rue du Coq Saint Marceau	Noël Mathilde (Inrap)	OPD	MOD CON	0612921	26
45234	Orléans, 1 rue Porte Madeleine, Hôpital Madeleine	Courtois Julien (COL)	OSE	GAL MA MOD CON	0612948	27
45234	Orléans, 18-20-22 avenue de la Mouillère	Guyot Laurine (COL)	OPD	CON	0612994	28
45234	Orléans, rue Saint-Marceau	Guyot Laurine (COL)	OPD	GAL MOD	0613015	29
45234	Orléans, rue Anatole Bailly	Jeset Sébastien (COL)	OPD		0613061	30 ON
45234	Orléans, 129-131 rue du Petit Pont	Grosbois Omblin (COL)	OPD	MOD CON	0613087	31
45234	Orléans, 7 rue Basse Mouillère	Noel Mathilde (Inrap)	OPD	CON	0613092	32
45234	Atelier monétaire gaulois de Cenabum	Nieto-Pelletier Sylvia (CNRS)	PCR	FER	0613096	33
45234	Orléans, 27bis rue Alexandre Martin	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	GAL MA MOD	0613099	34
45234	Orléans, 40 et 42 quai Saint-Laurent	Jeset Sébastien (COL)	OPD	MOD CON	0613117	35
45234	Orléans, rue des Montées, rue des Balletières	Millereux Caroline (COL)	OPD	CON	0613119	36
45234	Orléans, Îlot Saint Euverte, occupation antique et médiévale	Courtois Julien (COL)	PCR	GAL MA	0613123	37
45234	Orléans, rue Saint-Pierre du Martroi	Lefevre Benjamin (COL)	SD	GAL MA MOD	0613136	38
45234	Orléans, 4 rue de Coligny	Alix Clément (COL)	SD	GAL MA	0613155	39
45234	Orléans, rue du Clos de la Motte, rue Fernand Gravier	Millereux Caroline (COL)	OPD	CON	0613158	40
45234	Orléans, 24 rue Jeanne d'Arc	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	MA MOD CON	0613159	41
45234	Orléans, 124 bis rue de la Barrière Saint Marc	Millereux Caroline (COL)	OPD	CON	0613182	42

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45234	Orléans, 18 rue de la Tour Neuve	Millereux Caroline (COL)	OPD	MOD	0613187	43
45235	Ormes, RD 2157, la Ferme d'Ormes	Souchet Dany (COL)	OPD	GAL MA	0613112	44
45244	Ouzouer-sur-Loire, les Avenières tranche 3	Spiesser Jérôme (COL)	OPD	BRO GAL	0613125	45
45272	Saint-Cyr-en-Val, le Petit Cabaret	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	FER GAL	0613167	46
45285	Saint-Jean-de-la-Ruelle, ZAC Alleville Nord	Champault Eric (Inrap)	OSE	FER GAL MA	0612938	47
45285	Saint-Jean-de-la-Ruelle, ZAC Alleville Nord phase 3	Champault Eric (Inrap)	OPD	FER GAL MA	0613163	48
45289	Saint-Lyé-la-Forêt, rue du Nan	Sonn-Freycon Florine (Inrap)	OPD	FER GAL	0613174	49
45293	Saint-Maurice-sur-Fessard, place de l'Église et place de la salle des fêtes	Roux-Capron Emilie (Inrap)	OPD	MA MOD	0612982	50
45300	Sandillon, Terres de Soulas	Estur Emilien (COL)	OSE	BRO	0612962	51
45300	Sandillon, Croix d'Azon	Payet-Gay Karine (COL)	OSE	FER	0613152	52
45308	Semoy, ZAC du Champ Prieur phase 2	Tremel Amandine (Inrap)	OPD	GAL MOD CON	0612946	53
45315	Sully-sur-Loire, la Brosse	Mercey Florent (Inrap)	OPD	BRO MA CON	0613138	54
45324	Tigy, rue d'Orléans	Noel Mathilde (Inrap)	OPD	BRO MA MOD	0613165	55
45326	Tournois, la Motte du Nids	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	PRT	MA	0613020	56
45327	Trainou, rue du Vieux Moulin	Chaudriller Séverine (Inrap)	OPD	MA MOD	0613118	57
45335	Vienne-en-Val, le Chapeau à Trois Cornes	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	GAL	0613037	58
45335	Vienne-en-Val, route de Tigy, la Monardière	Souchet Dany (COL)	OPD	GAL	0613073	59

Carte des opérations autorisées



Gallo-romain

Époque moderne

Forêt domaniale d'Orléans

Moyen Âge

Époque contemporaine

Connue comme la « forêt des Carnutes », la forêt d'Orléans n'a pas suscité l'intérêt des chercheurs. Dès le XVIII^e s., cet espace était déjà jugé par les ingénieurs des Eaux et Forêts comme une « contrée humide ou noyée, située dans un pays affreux, malsain, malheureux, où l'on trouve nulle part les moindres commodités, ni même le plus souvent, les premiers besoins de la vie ; où l'on respire partout un air méphitique » (Plinguet 1789). Jusqu'à récemment la forêt d'Orléans était qualifiée comme « un territoire diffus et sans consistance » (Dion

1934). Pourtant, les archives aujourd'hui disparues mais inventoriées au cours du XIX^e s. donnent une idée de la place et du rôle que détenait la forêt au sein des pouvoirs et de la société. D'ailleurs, des travaux ont montré toute la richesse et la complexité de ce territoire, comme ceux de Véronique Mignan et Béatrice Péron (Mignan et Péron 1985) ou de Catherine Thion (Thion 2004), entre autres. Ce n'est que récemment que la question de la forêt a été soulevée dans des programmes de recherches en archéologie. Le développement de la thématique est

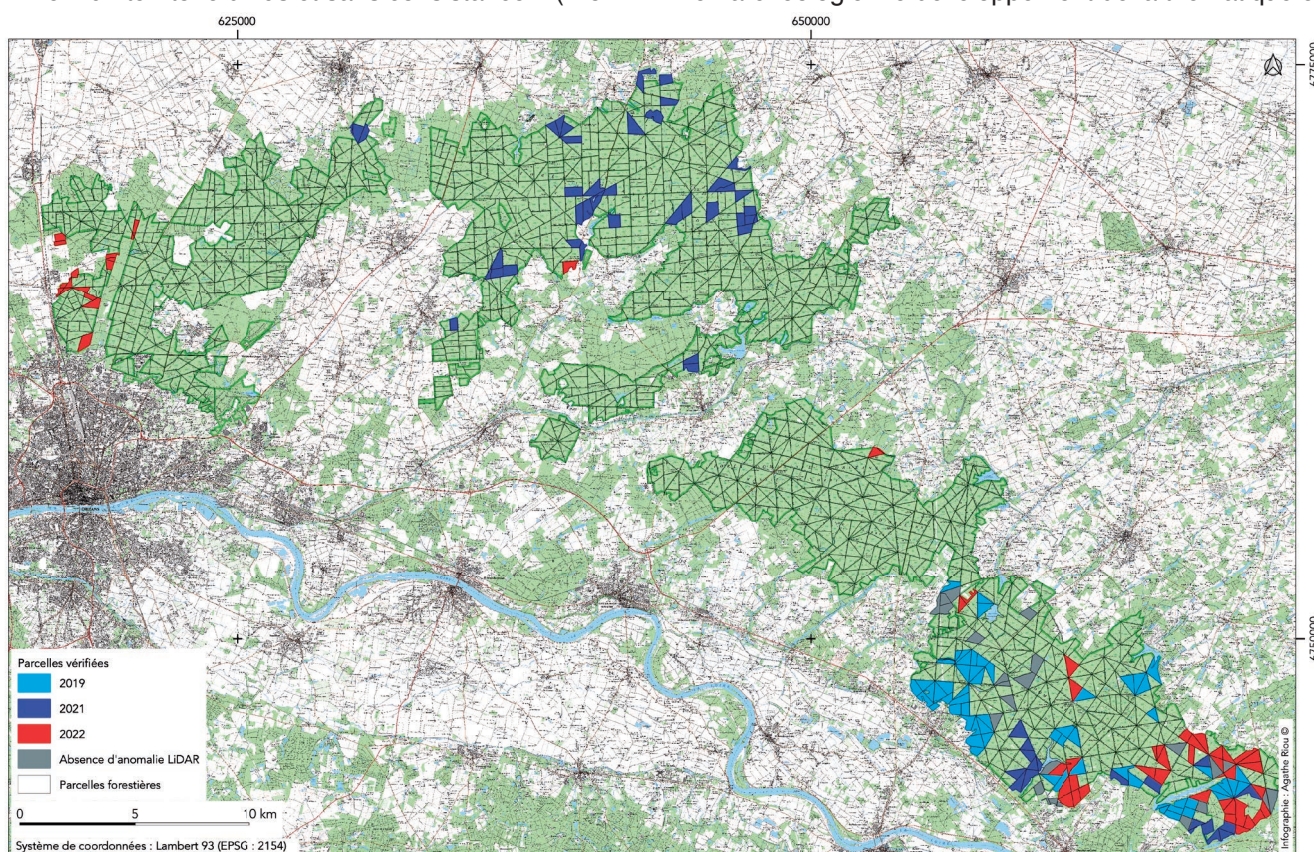


Fig. 1 : Forêt d'Orléans (Loiret) : carte de localisation des parcelles prospectées en forêt d'Orléans sur le fond SC25_TOPO de l'IGN (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ONF)

également à mettre en parallèle avec le développement et la diffusion du LiDAR, technique de télédétection non-invasive, qui a permis la réalisation d'études pionnières d'abord en Allemagne du sud (Sittler 2004). C'est dans ce cadre que de nombreux travaux ont été initiés parmi lesquels on compte ceux de Murielle George-Leroy ou encore le projet SoLiDAR en région Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, la forêt devient un espace privilégié pour appréhender les installations humaines anciennes et force est de constater que le nombre d'études universitaires autour de ce lieu et de cet objet d'étude est en nette augmentation. Deux thèses ont déjà été soutenues en 2021 (Landois 2021, Crozet 2021) et plus de 4 autres dont une HDR (Laüt à paraître) sont en cours.

C'est dans ce paysage de recherche que ces interventions et cette prospection pédestre sont réalisées dans le cadre d'un doctorat portant sur l'étude archéologique de la forêt d'Orléans, et particulièrement du massif de Lorris-les Bordes, à partir de l'exploitation de données LiDAR, doctorat codirigé par Anne Nissen (PR d'archéologie médiévale à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UMR 7041) et Laure Laüt (MCF d'archéologie antique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UMR 8546). En effet, l'agence Opsia a réalisé une couverture LiDAR du massif de Lorris-les Bordes pour l'ONF dans le cadre du plan de réaménagement et de relance européen en 2017. L'ONF a alors souhaité que ces données soient exploitées à des fins archéologiques. Les relevés ont été ainsi traités par Cécile Dardignac et Sophie David de l'ONF, permettant le recensement de plus de 4490 anomalies topographiques (points, polygones et lignes confondus, Dardignac et David 2018). C'est dans ce cadre qu'un premier travail universitaire avait été mené en 2018 (Riou 2019) et est poursuivi dans le cadre de cette thèse. Deux axes de recherches sont définis. Le premier consiste à caractériser l'occupation et l'exploitation de la forêt d'Orléans au cours des périodes antique et médiévale. Le second tente de définir l'évolution du couvert forestier au cours de l'Antiquité et du Moyen Âge et d'appréhender l'impact de l'homme sur cet espace « naturel ».



Fig. 2 : Massif de Lorris-Les Bordes (45) : photographie d'un tumulus. (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Lors de ces dernières interventions, 41 parcelles ont pu être évaluées. Trente-cinq ont été vérifiées dans le massif de Lorris-les Bordes, 4 dans le massif d'Orléans, et une dans les massifs d'Ingrannes et de Châteauneuf. Depuis 2019, ce sont 109 parcelles qui ont été intégralement évaluées dans le massif de Lorris-les Bordes soit plus d'un

quart, sans compter les parcelles prospectées dans les autres massifs (Figure 1). Ce sont plus de 489 anomalies qui ont été vérifiées et enregistrées dont 76 indices de surface et 444 structures ponctuelles, dont 188 ont été ajoutées au LiDAR (Riou 2019b, 2021). La totalité des entités caractérisées sont des anomalies liées à l'activité humaine. Preuve est donc faite de l'apport majeur que représentent les données LiDAR pour inventorier les occupations anciennes sous le couvert forestier et de l'intérêt des vérifications de surfaces. Cette année, il a fallu faire face à un nouveau type d'intervention dû à des travaux forestiers prévus dans le cadre du plan de relance. Aussi, des parcelles ont fait l'objet de travaux permettant d'accéder au sol et de compléter nos observations. Les résultats de ces interventions apparaissent intéressants et prometteurs au regard du nombre de parcelles prospectées et malgré un nombre non négligeable de structures encore indéterminées. Les vestiges et structures mis au jour appartiennent à trois périodes distinctes : la période antique, la période médiévale et la période moderne/contemporaine. Les périodes préhistorique et protohistorique apparaissant relativement absentes. La Préhistoire n'est représentée que sous la forme de mobilier isolé ou résiduel dans les labours forestiers de la parcelle 199 du massif de Lorris-les Bordes. La période protohistorique ancienne est probablement caractérisée par la présence de plusieurs tumuli, encore visibles en élévation dans le massif de Lorris-Les Bordes ou d'Orléans (fig. 2). Quelques enclos, dont les datations font défaut, ne peuvent être écartés du lot. Alors que la période antique semble étrangement absente à travers la lecture des relevés LiDAR et des vérifications de surface, elle est assurément présente dans toutes les parcelles ayant fait l'objet de travaux forestiers dans le massif de Lorris-les Bordes. En effet, une petite occupation de la fin de l'Antiquité semble se dessiner dans la parcelle 199 où une zone de concentration de mobilier a pu être constatée. Alors qu'elle se retrouve de manière diffuse dans la parcelle 329, la présence antique est visible dans la parcelle 477 du massif de Châteauneuf, sous la forme d'une zone de concentration de céramiques. Alors qu'elle est modestement documentée pour le massif d'Ingrannes, une partie des enclos semble fonctionner avec l'orientation des axes viaires antiques attestés, comme dans le massif d'Orléans et de Lorris. Même si les datations demeurent lacunaires, cette hypothèse ne peut pas être rejetée. Par conséquent, il convient de relativiser cette apparente absence, certainement biaisée par la méthode de détection LiDAR (dans le cas du massif de Lorris-les Bordes) et par ailleurs contestée par les datations par le carbone 14 qui permettent de confirmer une présence anthropique au moins dès la fin du IV^e s. ap. J.-C. La période médiévale est probablement la période la mieux représentée dans le massif de Lorris-les Bordes. Les vestiges des anciennes possessions ecclésiastiques (Chappes-en-Bois, l'abbaye du Chaumontois, la Cour-Dieu, le prieuré d'Ambert, entre autres) esquissent un massif forestier morcelé et divisé entre les autorités laïques et religieuses. Ces installations, bien visibles au LiDAR, sont en partie documentées grâce aux sources textuelles médiévales et planimétriques modernes. Les suivis de travaux ont également permis de découvrir des traces résiduelles de la période médiévale dans toutes les parcelles labou-

rées. Enfin, le Moyen Âge est la période la plus représentée par les datations radiocarbone. Cela semble être de bon augure pour caractériser et comprendre l'impact des implantations médiévales sur la fabrique du paysage forestier et sur son évolution. Enfin, la période moderne est probablement la période qui bénéficie le mieux des apports du LiDAR. En effet, une très grande partie des délimitations internes du couvert forestier du massif de Lorris peut être dessinée et complétée par les sources planimétriques modernes. Ces relevés ont par ailleurs largement participé à la caractérisation des habitats temporaires forestiers grâce à l'identification des loges, utilisées jusqu'au début du XX^e s.

Ainsi, ces interventions de terrains permettent de confirmer la présence continue et durable des hommes en forêt d'Orléans actuelle, dès la Protohistoire. Ces résultats confirment l'intérêt qu'il faut accorder à cet objet d'étude pour appréhender les mondes ruraux anciens, particulièrement pour restituer des paysages et des dynamiques d'implantations anciennes. Toutefois, le bilan dressé ici ne prétend pas à l'exhaustivité. En effet, ce dernier est provisoire et incomplet : seul un quart de la surface totale de la forêt de Lorris a fait l'objet de vérifications au sol et des analyses environnementales complémentaires doivent enrichir et compléter ces résultats.

Agathe Riou

Crozet 2021 : CROZET A., *La fabrique du paysage, de la forêt de Boulogne au Parc de Chambord*, thèse de doctorat, Université de Tours, 3 vol.

Dardignac et David 2018 : DARDIGNAC C., DAVID S., *Rapport d'analyses et d'interprétation de données Lidar - Forêt domaniale d'Orléans - Massif*

des Bordes (Loiret) : rapport d'analyses, Fontainebleau : Office National des Forêts, 44 p.

Dion 1934 : DION R. *Le Val de Loire*. Étude de géographie régionale, Tours : Arrault et Cie, 752 p.

Landois 2021 : LANDOIS R., *Paysages et traces d'activités humaines préservés sous forêt : l'espace forestier du Val Suzon (Côte-d'Or) sur le temps long*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne-Franche Comté, 2 vol.

Mignan et Péron 1985 : MIGNAN V., PÉRON B., *Le cartulaire de la forêt d'Orléans, une étude des droits d'usage, XIII^e -XIV^e s.*, Mémoire de DEA, Université de Tours.

Plinguet 1789 : PLINGUET J.-B. G., *Traité sur les réformations et les aménagements des forêts, avec une application à celle d'Orléans et de Montargis*, Orléans : Jacob l'Ainé, 264 p.

Riou 2019a : RIOU A., *Les paysages anciens de la forêt d'Orléans : l'exploitation des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes (Loiret)*, mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2 vol.

Riou 2019b : RIOU A., *Exploitation archéologique des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes en forêt d'Orléans (Loiret)* : rapport de prospection et inventaire, Orléans : SRA-Centre Val de Loire, 80 p.

Riou 2021 : RIOU A., *Forêt domaniale d'Orléans (Loiret). Prospections en forêt d'Orléans et exploitations des données Lidar du massif de Lorris-les Bordes* : rapport de prospection thématique programmée, Orléans : SRA-Centre Val de Loire, 86 p.

Sittler 2004 : SITTLE B., "Revealing historical landscapes by using airborne laser scanning a 3-D model of ridge and furrow in forests near Rastatt (Germany)", International Archives of Photogrammetry, Remote Sensing and Spatial Information Sciences, XXXVI, 8/W2, pp.258-261.

Thion 2004 : THION C., *La forêt d'Orléans, une forêt paysanne. Histoire des relations entre une forêt et des communautés riveraines (1671-1789)*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 411 p.

Arrondissement de Pithiviers

Les prospections aériennes de l'année 2022 ont permis de survoler 156 sites dans le nord du Loiret et de repérer pas moins de 52 nouveaux sites : habitats à enclos fossoyés, bâtiments en pierre, anciens bois et vestiges fossiles d'anciens parcellaires.

Les nouveaux sites d'habitats à enclos fossoyés se situent à Aschères-le-Marché, Bouilly-en-Gâtinais, Boynes,

Bromeilles, Erceville, Intville-la-Guépard, Léouville, Manchecourt, Neuville-aux-Bois, Oison, Saint-Michel, Trinay et Villereau.

Des sites avec des bâtiments à fondations en pierre ont été repérés au sein d'un enclos fossoyé à Bondaroy, à Mareau-aux-Bois avec deux nouveaux sites et enfin un bâtiment isolé à Guigneville et à Morville-en-Beauce.

À Nancray-sur-Rimarde, c'est l'emplacement d'un ancien moulin à vent au lieu dit le Moulin Neuf qui a été retrouvé.

Des fossés parcellaires, des anciennes limites de bois sont apparus lors des vols à Bondaroy, Chilleux-aux-Bois, Courtempierre, Greneville-en-Beauce et Outarville.

Des vestiges d'ancien chemin ou voie antique sont visibles à Autruy-sur-Juine, Bouilly-en-Gâtinais, Chaussy, Chilleux-aux-Bois et Carmont-en-Beauce.

Christophe Devilliers



Neuville-aux-Bois (Loiret) : enclos fossoyés. (A. Tardif, Société archéologique de la région de Puiseaux)

Sud et Est Loiret

L'enrichissement de la documentation de la carte archéologique forment l'objectif des prospections inventaires menées depuis vingt ans.

Pour l'année 2022, les zones survolées sont le grand Val de la Loire de Sandillon à Châtillon-sur-Loire, à l'exception de la zone d'exclusion de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, et le sud et l'est du Montargois.

La commune de Sainte-Geneviève-des-Bois a révélé deux ensembles d'enclos fossoyés quadrangulaires, en toute hypothèse des structures funéraires protohistoriques dont l'un est potentiellement menacé par des extractions de matériaux.

Les communes d'Autry-le-Châtel, Saint-Hilaire-les-Andréis et Triguères ont montré des structures fossoyées diverses mais ne renvoyant pas à un corpus bien identifié.

François Jeangène

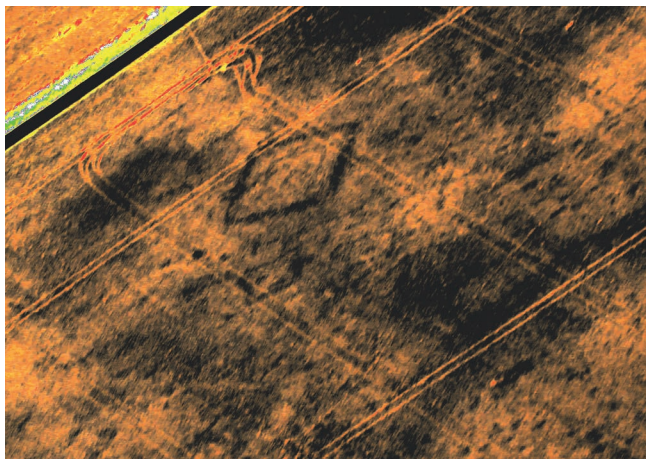


Fig. 1 : Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret) Terres des Prieurs. (François Jeangène)



Fig. 2 : Saint-Hilaire-les-Andréis (Loiret) la Poyetterrie. (François Jeangène)

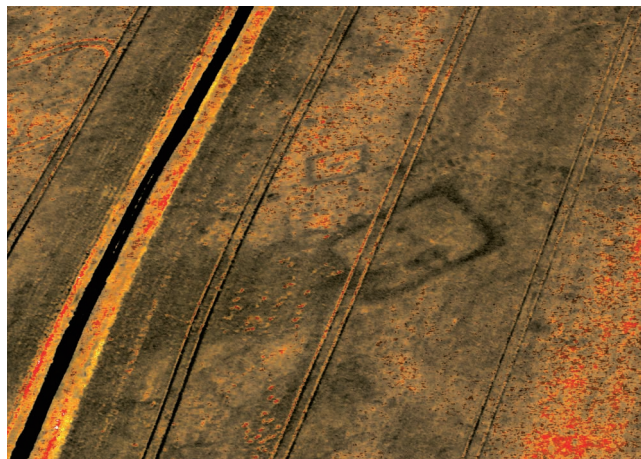


Fig. 3 : Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret) la Grande Pature. (François Jeangène)

Cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et communes limitrophes

Les années de sécheresse sont pratiquement toujours favorables pour la détection des sites archéologiques. La campagne de prospections aériennes 2022 devait donc s'avérer très prometteuse. De fait, les sites ont commencé à se révéler partiellement dès le début du mois de mai. Néanmoins, les céréales subissent les fortes chaleurs de juin et comme à chaque canicule, les indices révélateurs des sites archéologiques ont, une nouvelle fois, été effacés très rapidement, sans qu'un bon nombre d'entre eux ne réapparaisse par la suite.

Les clichés 2022 révèlent des sites ou indices de sites déjà connus pour la plupart tout en apportant de nouvelles informations sur leur configuration.

Quelques structures fossoyées inédites ont été également



Corbeilles-en-Gâtinais (Loiret) l'Aveauguyon : vue partielle d'un enclos protohistorique, probablement de La Tène finale. (Dominique Chesnoy)

repérées et concernent vraisemblablement des fermes protohistoriques datant de La Tène et des nécropoles de la même période.

Les substructions des *villae* de Corbeilles-en-Gâtinais Breuilly et de Givraines Bois Bourdeaux n'étaient visibles que partiellement.

Sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais des substructions révèlent probablement la présence de deux *fana*, l'un à double carrés concentriques, l'autre à double cercles concentriques.

Structures fossoyées révélant probablement des nécropoles protohistoriques

- Chapelon au lieu-dit cadastral Fosse Final. Ce lieu-dit s'avère probablement significatif.

- Mareau-aux-Bois au lieu-dit la Croix Buisée,

- Saint-Michel au lieu-dit Les Sables du Midi

Structures fossoyées révélant des fermes protohistoriques probablement de La Tène

- Chapelon au lieu-dit Gagne Deniers

- Corbeilles-en-Gâtinais au lieu-dit cadastral l'Aveauguyon

- Jouy-en-Pithiverais au lieu-dit Gueudreville

- Mareau-aux-Bois au lieu-dit les Champarts

Substructions révélant des villae gallo-romaines

- Corbeilles-en-Gâtinais au lieu-dit Breuilly

- Givraines au lieu-dit Bois Bourdeaux

Substructions révélant des sanctuaires gallo-romains (*fana*)

- Commune de Sceaux-du-Gâtinais au lieu-dit la Croix au Maréchal

Dominique Chesnoy

Moyen Âge

Les ponts médiévaux et modernes entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel

Époque moderne

Le pont de Jargeau est un point de franchissement ancien, l'un des plus anciens ponts de pierre de Loire moyenne avec ceux de La Charité-sur-Loire (XIV^e-XV^e s.), de Nevers (XV^e s.) et de Sully-sur-Loire (avant 1364). Les franchissements en dur restent rares sur le cours de la Loire aux siècles suivants : dans la Généralité d'Orléans, seuls cinq ponts de pierre (dont celui de Jargeau) sont recensés dans les rapports envoyés à Louis XIV entre 1697 et 1699 (Larras 1971).

Les premiers indices d'un pont existant entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel remontent au XIII^e s., mais sa morphologie, son tracé ou sa nature restent méconnus. À partir du XIV^e s., la documentation est plus abondante et suggère un pont mixte, de pierre et de bois, déjà fortifié et portant des constructions. La transition vers une architecture exclusivement de pierre est encore non datée, mais effective avant le XVI^e s. Tout au long de la période moderne, plusieurs campagnes de réparations transforment l'aspect du pont, le nombre et la morphologie de ses arches, la forme de ses piles. Après une série d'avaries et d'effondrements au XVIII^e s. (1733, 1789, 1790), le pont est définitivement abandonné et remplacé en 1832 par le pont suspendu installé en aval.

Les vestiges du pont médiéval et moderne ont fait l'objet d'une étude partielle en 1987, dans le cadre des travaux de construction de l'actuel pont de béton (Mesqui 1991). L'état d'accessibilité du lit mineur avait alors permis à J. Mesqui de documenter plusieurs piles, du côté de la rive gauche. En 2022, une première campagne de prospections thématiques a eu pour objectif d'une part de compléter le plan des vestiges et d'autre part d'évaluer le

potentiel d'une étude archéologique de bâti. L'intervention réalisée en août 2022, en raison des eaux exceptionnellement basses, a été propice à la poursuite de l'étude du pont : sauf au niveau de la passe localisée au centre du chenal, infranchissable sur une vingtaine de mètres, le lit mineur a été accessible sur ses 250 m de largeur.

Le plan du pont a été complété du relevé des pieux des crèches des piles 10 à 15 (fig.) : contrairement aux piles 5, 6, 7, 9 et 10, pour lesquelles subsistent quelques assises de pierre de taille, ces vestiges de bois sont les seuls éléments préservés des piles 11 à 15. Ces pieux sont en cours de dégagement par la Loire, particulièrement sur l'amont des structures où se lit nettement le dessin des avant-becs. Le cœur et l'aval de chacune de ces piles sont encore partiellement recouverts par les sédiments du fond du lit mineur ou par des éléments maçonnés liés à l'effondrement de la superstructure. Plusieurs prélèvements de bois ont été réalisés en vue des datations radiocarbones. Ils seront confrontés aux données de l'étude documentaire et aux premiers éléments de datation obtenus lors des travaux de 1987.

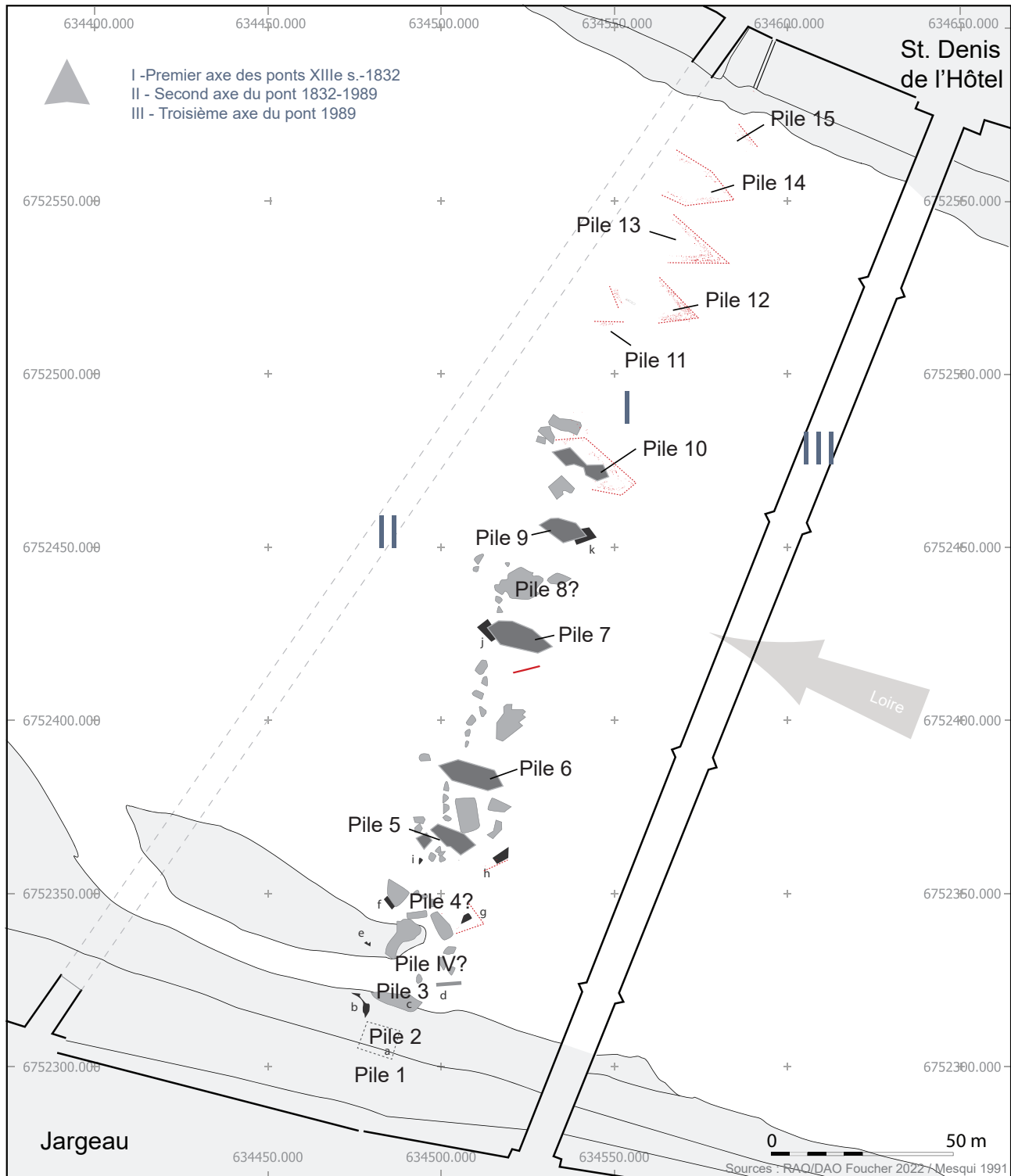
En parallèle, le potentiel d'une étude de bâti a également été évalué sur les structures maçonnées, que ce soient les piles (5, 6, 7, 9 et 10) ou les éléments liés à l'effondrement de la superstructure (arches, tablier...). Les premières observations révèlent d'importantes discordances dans les modes et matériaux de construction, que ce soit au niveau des gabarits des pierres, de leur nature, de leur mise en œuvre, des types de mortiers ou des éléments métalliques (agrafes, sabots), qui permettent d'envisager une analyse archéologique des structures maçonnées.

Ce volet de l'étude vise à répondre à plusieurs questions restées en suspens, notamment liées à la morphologie et aux matériaux des phases primitives du pont, et aux questions d'axes soulevées par l'analyse des plans et vues modernes (XVII^e-XVIII^e s.). C'est également une occasion rare de pouvoir accéder à ce type d'infrastructure, et de pouvoir le comparer à d'autres ponts étudiés sur la Loire (La Charité-sur-Loire, Blois...) ou ailleurs (Dax...).

dans un projet de recherches plus large, dans lequel sont analysées les réactions des sociétés riveraines face aux aléas du fleuve (crues et glaces, déplacements de cheaux...) entre le Moyen Âge et le début de la période moderne. Les ponts, leur tracé, leur morphologie et l'évolution des choix techniques opérés lors des chantiers de construction/reconstruction sont l'un des objets de cette analyse.

Les travaux menés sur le pont de Jargeau s'inscrivent

Marion Foucher



Pont de Jargeau d'après les campagnes de 1987 (gris) et 2022 (rouge). Les piles identifiées par J. Mesqui apparaissent en gris foncé, les massifs maçonnés issus d'effondrements en gris clair. (d'après Mesqui 1991, Marion Foucher, Université de Bourgogne)

Larras 1971 : LARRAS J., « Le bassin Loire-Bretagne sous Louis XIV », *Annales des Ponts et Chaussées*, n°1, pp. 4-9.

Mesqui 1991 : MESQUI J., « Le pont médiéval de Jargeau sur la Loire », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI, n° 91, janvier 1991, pp. 3-51.

Le projet d'aménagement relatif à la construction d'une « zone de dépôt de véhicules » à Amilly dans le Loiret, au 781 rue Saint-Gabriel, a conduit le service régional de l'archéologie à mettre en place une opération préventive de diagnostic archéologique d'une superficie de 90 500 m².

L'intervention, réalisée du 23 mai au 17 juin 2022, est située en rive droite du Loing, sur un rebord de plateau qui descend en pente douce vers le Loing. La topographie du terrain dont l'altitude est comprise entre 116 m à l'est et 119 m à l'ouest, présente une pente nord-sud et est-ouest comprise entre 1 et 2 %. Le substrat est principalement formé de craie santonienne (c5) surmontée par une formation à silex (RS) et par endroits des placages de formation à chailles (e7) caractérisée par une argile sableuse grise, orangée ou rousse renfermant des cailloux siliceux de différentes tailles.

Les terrains étaient occupés pour partie par d'anciens champs et pour partie, située au nord de l'ancienne usine Hutchinson, par des bois, une zone humide et différents dépôts de remblais liés à la construction de l'usine précédemment mentionnée.

Situé en bordure du Loing, ce secteur est riche en vestiges archéologiques de toutes périodes. Le diagnostic est localisé à 150 m à l'ouest de la fouille, en 2008, du site des Terres des Châtelains et de Pisseux sur lequel sont attestés les vestiges d'occupations protohistoriques (Bronze final, premier et second âge du Fer) et des XII^e-XIII^e s. (45 004 010 AH, Lardé 2007 et 45 004 011 AH, Segain 2009).

Les trente tranchées et extensions afférentes correspondent à une superficie ouverte de 9 326 m². Toutefois, la présence d'orchidées sauvages protégées a empêché le sondage des parcelles ZT 33, 51 et 51. Également pour des raisons de protection environnementale, la zone humide située au nord des parcelles ZT 14 et 16 n'était pas accessible.

Les 198 faits enregistrés se rapportent essentiellement à des vestiges archéologiques tels que des trous de poteau, des silos, des fosses de plantation, un chemin ou bien encore des fossés, ou dans quelques cas à des bioturbations (terriers, empreintes de systèmes racinaires, arrachages de pierres...) et à des phénomènes de variations géologiques du secteur. Témoins d'occupations de

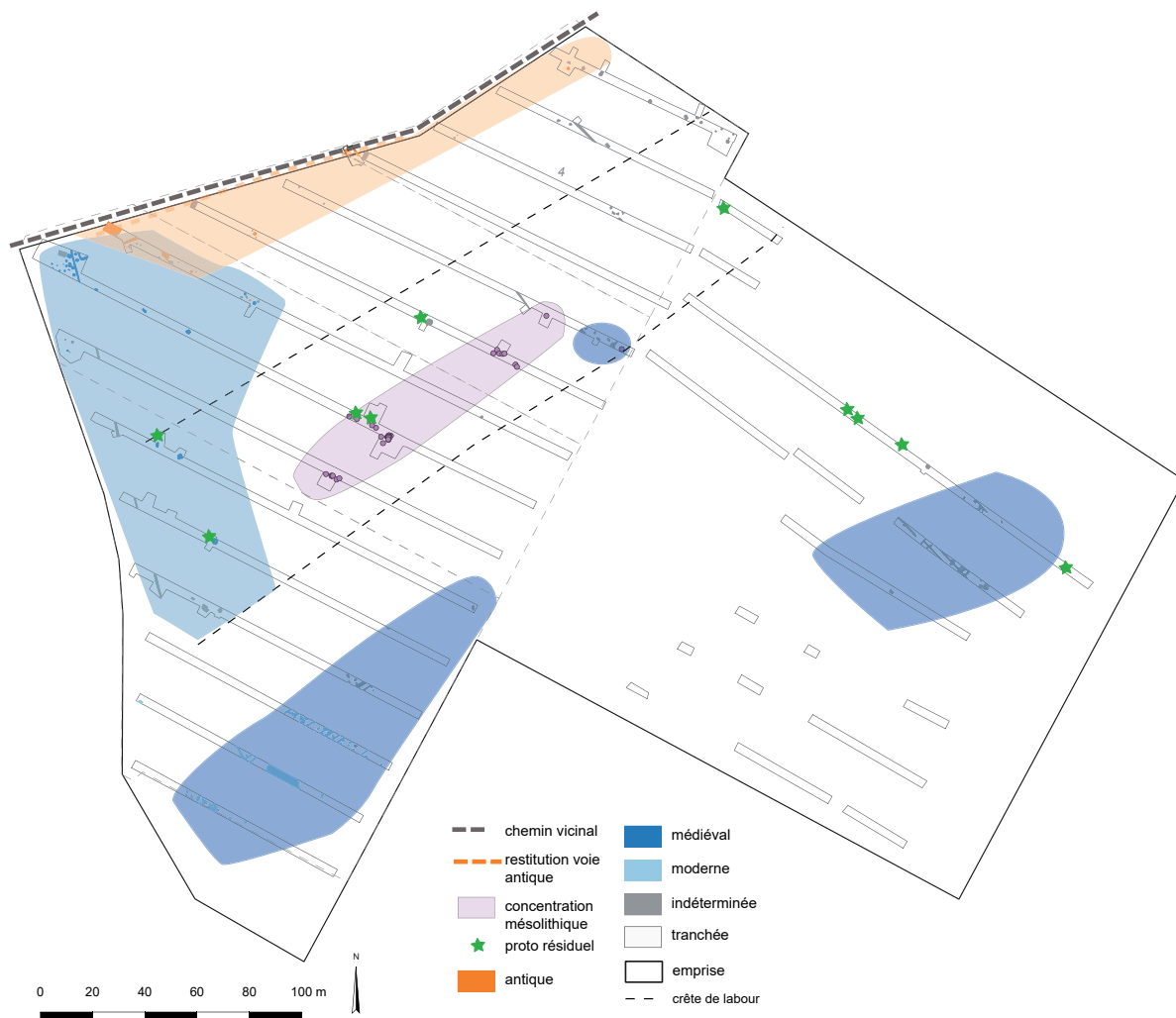


Fig. 1 : Amilly (Loiret) 781 rue Saint-Gabriel : plan phasé des vestiges mis au jour. (Florence David, Inrap CIF)

périodes comprises entre le Mésolithique et la période médiévale, voire moderne, les vestiges apparaissent généralement directement sous un horizon agricole épais de 0,30 m maximum.

Au niveau spatial, ils peuvent être regroupés en trois grands ensembles (fig.1) :

- dans la partie centrale de l'emprise du diagnostic, en milieu de tranchées 7 et 8, une industrie lithique attribuée au Mésolithique ;
- à l'ouest, une occupation romaine qui se développe le long du chemin rural actuel, entre les tranchées 7 et 15, et des silos médiévaux et peut-être protohistoriques dispersés entre les tranchées 4 et 15 et 18, avec une concentration en extrémité ouest des terrains ;
- des fosses de plantations non datées, peut-être de la fin du Moyen Âge ou d'époques plus récentes, qui se développent vers l'est sur une bande orientée SO-NE dans les tranchées 1 à 4 et 18, 21 et 22.



Fig. 2 : Amilly (Loiret) 781 rue Saint-Gabriel : photo d'une armature issue de la passe1_testA. (Mathilde Noël, Inrap)

Une industrie lithique atteste la fréquentation du secteur au Mésolithique moyen, représentée par 967 pièces lithiques (éclats, lamelles, nucléus, une armature de flèche) qui se répartissent sur les tranchées 7, 8, 10 et 11 (fig.2). Un test d'un mètre carré réalisé dans la tranchée 8 met en évidence des niveaux d'occupation conservés sur une quarantaine de centimètres à une profondeur d'environ soixante centimètres sous une crête de labour récente.

L'occupation protohistorique est révélée par quelques tessons de céramique en mauvais état de conservation et de petites dimensions, mis au jour hors structure ou issus du comblement de trois silos dont deux se sont révélés par des résultats au radiocarbone appartenir à la période médiévale. Aucune construction sur poteau et aucune fosse de prélèvement ou de rejet se rapportant à la Protohistoire n'ont pu être mises en évidence.

L'occupation romaine est matérialisée par un court segment de chaussée empierrée sur remblai (fig. 3) et un possible fossé bordier d'un chemin parallèle au chemin rural actuel qui limite l'emprise diagnostiquée à l'ouest (CR 61), des fossés et quelques fosses. Ces vestiges sont datés entre la fin du I^{er} s. et le début du IV^e s. Une quarantaine de monnaies a été recueillie dans des remblais lors du sondage en bordure du chemin. Les trois monnaies identifiées (imitations des monnaies à couronne radiée émises par Tétricus) ont été frappées dans le deuxième quart du III^e s. Le chemin est établi sur un remblai de terre limono-argileuse brune renfermant du mobilier gallo-romain et recouvert par un empierrement constitué de blocs siliceux de moyen module. Cet état, et à titre d'hypothèse de travail, paraît correspondre à deux phases d'aménagement, un chemin de terre, consolidé plus tardivement par des apports de pierres.



Fig. 3 : Amilly (Loiret) 781 rue Saint-Gabriel : vue en plan et en coupe du chemin attribué à la période romaine. (Guillaume Divry, Inrap)

L'occupation la plus extensive est liée à un habitat rural caractérisé par un ensemble de trous de poteau (fig.4) et quelques fosses (Tr8) situées en bordure ouest de l'emprise du diagnostic, potentiellement desservi par le chemin actuel dont l'origine pourrait remonter à la période romaine. Des silos a priori disséminés, ou en batteries, dispersés sur une grande partie de l'emprise appartiennent vraisemblablement à cette exploitation agricole. En l'absence de mobilier, la datation de ces structures de stockage souterrain pose des difficultés. Leur forme et leur dimension ne diffèrent pas de ceux connus pour la période protohistorique (fig.5). Les rares tessons, usés et de petite taille, retrouvés dans le comblement de trois d'entre eux sont protohistoriques, mais s'opposent aux résultats de trois datations par radiocarbone comprises entre la fin du IX^e et la première moitié du XII^e s. (CIRAM-4759, 4760 et 4761).

Les fosses de plantations quadrangulaires (fig.6), nombreuses sur le terrain, ne livrent aucun matériel datant. Leur comblement homogène de limons brun clair à dominante calcaire est similaire. Seule l'une d'elles, assimilée à une fosse de plantation d'après sa forme rectangulaire, renfermait une mandibule de boviné datée au radiocarbone entre la seconde moitié du XIII^e s. et la fin du XIV^e s. (CIRAM-4762). Ce type de fosse est par ailleurs connu pour de nombreuses périodes historiques. Elles sont recoupées par le parcellaire fossoyé figuré sur le cadastre de 1824. Elles semblent se développer sur une bande

SO-NE large d'au moins une trentaine de mètres.

Sans datation précise, plusieurs tronçons de fossés participent à un réseau parcellaire cohérent avec celui figurant sur le cadastre dit napoléonien daté de 1824.

La difficulté réside dans la datation des faits mis au jour, la faible quantité de mobilier recueilli, peut-être résiduel, hormis dans les remblais formant le chemin. Sans l'aide de nombreuses datations absolues, le phasage du site particulièrement hasardeux. Nonobstant ces difficultés, les occupations mises en évidence lors du diagnostic sont potentiellement à mettre en relation avec les habitats antiques et médiévaux étudiés lors de la fouille engagée sur le site des Terres des Châtelains et de Pisseux (Segain 2009).

Éric Frénée



Fig 5 : Amilly (Loiret) 781 rue Saint-Gabriel : vue de la coupe du silo F133 attribuée entre la fin du IX^e et la première moitié du XII^e s. (Guillaume Divry, Inrap)

Lardé 2007 : LARDÉ S., Amilly « Les Terres des Châtelains et de Pisseux » (Loiret-région Centre) : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap, 83 p.



Fig 4 : Amilly (Loiret) 781 rue Saint-Gabriel : vue d'ensemble des vestiges d'une construction sur poteaux datés de la période médiévale et de quelques fossés mis au jour dans la tranchée 8. (Patrick Guibert, Inrap)



Fig 6 : Amilly (Loiret) 781 rue Saint-Gabriel : vue des fosses de plantations de la seconde moitié du XIII^e s. et la fin du XIV^e s. mises au jour dans la tranchée 1. (Éric Frénée, Inrap)

Segain 2009 : SEGAIN É., Amilly « Les Terres des Châtelains et de Pisseux » (Loiret - Centre) site n° 45 004 011 AH : rapport final d'opération de fouille, Pantin : Inrap, 2 vol.

Âge du Fer

BEAUGENCY ZAC des Capucines

Gallo-romain

Les vestiges fouillés sur une superficie de 1,6 ha prennent place sur le rebord de plateau en rive droite de la Loire. Ils se répartissent en deux zones distinctes (fig. 1). Le rapport est en cours et le plan par périodes chronologiques n'est pas encore finalisé. Une première présentation du site juste après la phase de terrain est publiée (Lusson 2022).

Pour la Préhistoire, seuls quelques éléments lithiques épars sont attestés sur l'ensemble de l'emprise explorée. En zone A, quelques indices mobiliers suggèrent une occupation de la transition premier/second âge du Fer (fin VI^e – début V^e s. av. J.-C.), bouleversée par les aménagements postérieurs. Un vaste enclos d'une surface de près de 6000 m² structure ensuite l'occupation depuis le II^e s. av. jusqu'à la fin du III^e s. ap. J.-C. (fig. 2). Il est de forme légèrement trapézoïdale, avec un accès au nord-ouest et une partition interne. La géométrie de l'enceinte est conçue en une seule fois, sans ajout ultérieur et le parcellaire associé en découle, ainsi qu'un chemin

d'accès. Trois bâtiments disposés dans l'angle nord de la partition orientale peuvent être associés à la première phase d'occupation de l'enclos (-180/-50). Si le ou les bâtiments d'habitation ne sont pas clairement identifiés, la possibilité d'une fonction mixte d'habitation et d'espace lié aux activités est envisagée. Des espaces spécifiques dédiés à ces activités agropastorales et/ou artisanales sont associés au sein des deux partitions de l'enceinte. Les activités agropastorales semblent être au cœur de la fonction de cet établissement. La construction synchrone d'un enclos quadrangulaire en zone B, perçu de manière partielle au sein de la fenêtre de décapage de 120 m², est interprété comme un espace annexe car vide de tout aménagement d'après les investigations du diagnostic. Distant de 300 m par rapport à l'enclos principal en zone A, sa présence montre que le domaine peut potentiellement s'étendre sur plusieurs hectares.

La séquence d'occupation suivante qui court entre -50 et +100 reprend les mêmes aménagements en zone A



Fig. 1 : Beaugency (Loiret) ZAC des Capucines : plan général des vestiges. (Margot Mérel, Inrap)

et B. Les fossés connaissent une phase d'entretien avec un curage et les dimensions sont désormais un peu plus restreintes. Puis, une très grosse séquence d'abandon est perçue sur l'ensemble du site avec des rejets détritiques assez abondants ainsi que la condamnation de l'entrée principale et l'abandon des fossés de partition. Le parcellaire connaît aussi quelques modifications avec l'abandon de fossés parcellaires et de l'enclos secondaire en zone B, ainsi que la création de nouveaux tronçons. À la présence d'une unité d'habitation ostensiblement mise en valeur en face des entrées successives (maison de maître ?) et au creusement d'un puits s'ajoutent ainsi un mobilier varié et des activités plus diversifiées : forge d'entretien, élevage spécialisé d'ovis-caprinés et boucherie.

La dernière phase d'occupation de l'établissement rural est située aux II^e et III^e s. ap. J.-C. Un nouveau curage atteste l'entretien de la plupart des fossés de l'enclos principal. Ils sont beaucoup moins larges et profonds. Les partitions internes et l'entrée principale étant abandonnées, l'aspect général de l'habitat se modifie bien que les talus soient toujours visibles. L'unité principale d'habitat en E1 paraît toujours utilisée. Le changement majeur réside dans la construction, ou reconstruction à la romaine, de la voie E12 fouillée en zone B. Ces travaux d'envergure avec large terrassement viennent pérenniser un axe de grand parcours certainement déjà existant dès le II^e s. av. J.-C. comme cela est attesté par l'archéographie. La zone B aux abords de la voie supposée antique se situe au nord de la ZAC. Un angle droit formé par deux fossés, comblés au tournant de notre ère, a été

repéré, suggérant la présence d'une enceinte. Une phase de terrassement de cet enclos et de ses abords, probablement liée à la construction de la voie, intervient par la suite. Des blocs calcaires creusés d'ornières suggèrent une voie empierrée.

Le parcellaire, l'enclos secondaire et le chemin d'accès qui se développent autour de l'enclos d'habitat, ainsi que l'existence dès cette première période de la voie de grand parcours d'Orléans à Tours indiquent une forte emprise sur le paysage. Le matériel recueilli reflète les activités domestiques d'une ferme classique. L'occupation perdure sans restructuration majeure : peu d'aménagements, laissant à voir une occupation peu dense à l'intérieur comme à l'extérieur des enclos, avec peu de bâtiments et peu de chevauchements ou recoupements. Malgré le relatif déclin de l'établissement à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. puis son abandon à la fin du III^e s., la dévolution de l'occupation à l'exploitation agropastorale s'est perpétuée durant près de cinq siècles. La fouille a également permis de mettre en évidence des fossés parcellaires moderne/contemporain, ainsi qu'un chemin rural.

Dorothee Lussion

Lussion 2022 : LUSSEON D., « Premiers résultats sur la fouille d'un habitat rural de la fin de l'âge du Fer et du début de la période gallo-romaine à Beaugency, ZAC des Capucines », *Bull. Annuel de la SAHB*, 47, 2022, pp. 3-7.



Fig. 2 : Beaugency (Loiret), ZAC des Capucines : vue de la zone A avec l'enclos principal et sa partition interne.
(Dany Souchet, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

Moyen Âge

BEAUGENCY 2 quai de l'Abbaye

La façade arrière de l'hôtel de l'Abbaye à Beaugency (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en amont de sa restauration, en novembre 2022.

L'expertise des élévations de cette ancienne aile du cloître de l'abbaye a permis de reconnaître la présence d'une stratification de couches archéologiques relativement complexe, avec notamment des vestiges d'enduits

peints ou des fragments de lapidaire pris dans la maçonnerie. L'analyse a mis en lumière la présence d'au moins cinq périodes d'occupation, dont la plus ancienne semble antérieure à la constitution du cloître, ce qui est totalement inédit. On notera aussi la mise au jour d'une niche couverte d'un dais supporté par des petites voûtes à croisées d'ogives couvertes d'enduits rouge et noir en alternance (Mataouchek 2024).



Beaugency (Loiret) 2 quai de l'Abbaye : vestiges du dais couvrant une petite niche pour statue, mise au jour lors du diagnostic.
(Victorine Mataouchek, Inrap)

Les données recueillies dans le cadre de ce diagnostic apportent ainsi un éclairage nouveau sur l'abbaye de Beaugency dont peu de vestiges anciens étaient connus. En ce qui concerne les datations, les caractéristiques stylistiques des baies jumelées qui encadrent la porte de la salle capitulaire, dotées d'impostes frustes et assez saillantes, nous conduisent à envisager une datation plus ancienne que le XII^e s., peut-être milieu ou fin XI^e s. Ce constat peut être mis en regard de la qualité des finitions observées, avec les joints lissés, presque rubanés, et les joints soulignés au fer dans les encadrements des baies, en copie des traditions antiques. Envisager de vieillir ainsi le cloître pose cependant une autre question : celle de sa contemporanéité avec l'église abbatiale dont le chantier serait engagé vers 1140, si l'on en croit l'analyse d'Éliane Vergnolle (Vergnolle 2007). Deux hypothèses pourraient alors être évoquées : soit le cloître s'adossait à une église primitive (chapelle castrale rattachée à la tour-maîtresse voisine), soit les baies jumelées sont ici construites avec des éléments en remploi provenant d'un édifice antérieur.

Victorine Mataouchek

Mataouchek 2024 : MATAOUCHEK V., « La couleur fait-elle peur ? », *Atrium*, 102, pp. 57-59.

Vergnolle 2007 : VERGNOLLE É., « La collégiale Notre-Dame de Beaugency. Les campagnes romanes », *Bull. Monum.*, 165, 1, pp. 71-90.

L'opération de fouille archéologique sur le bâti s'est déroulée du 21 septembre au 12 octobre 2022. La prescription concerne le pignon sur rue en pans de bois (fig. 1) et la charpente de la mairie de Beaulieu-sur-Loire (fig. 2). L'hôtel de ville, situé au 10 place de l'église, est visé par un projet de restauration. Le contexte historique et archéologique du secteur concerné est riche en patrimoine.

L'édifice se compose d'un ensemble de constructions diachroniques intriquées au cours du temps. La distribution des espaces s'en trouve totalement modifiée. Les accès s'effectuent à des niveaux multiples (paliers, demi-paliers...). L'étagement est lié au dénivelé topographique marqué entre la place de l'église et la rue du 8-mai, deux espaces limitant l'ensemble au nord-ouest et au sud-est. L'occupation de cet espace dès l'époque médiévale a figé dans sa matrice des indices tangibles de ces aménagements (fig. 3). Les chanoines de Saint-Étienne de Bourges, après le rachat d'un vaste ensemble à proximité immédiate de l'église Saint-Étienne de Beaulieu-sur-Loire

(fig. 4), vont apporter de nombreuses modifications au cours du XVI^e s. et étendre les constructions. Ces remaniements sont massifs et ont ancré dans le cadastre actuel ces modifications : ajout de bâtiment, suppression ou création de venelle, lotissement de cours, ajout d'escaliers... La nécessité de commander ces espaces depuis de multiples niveaux de circulation requiert l'ajout d'escaliers (une vis et un escalier de type rampe sur rampe). L'approche de cet ensemble de quatre bâtiments sur quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages) ainsi que la façade en pans de bois ont permis le phasage des bâtiments et l'observation détaillée des pièces de bois (pans de bois et charpentes).

Cet ensemble peu étudié voit une évolution complexe qui reste encore à exploiter. Les études en cours permettront d'apporter un éclairage nouveau sur l'occupation de la communauté de chanoine voire des occupations antérieures.

Estelle Delmont



Fig. 1 : Beaulieu-sur-Loire (Loiret) 10 place de l'Église : la façade en pans de bois de la mairie. (Estelle Delmont, Armelle Prévot, Inrap)



Fig. 3 : Beaulieu-sur-Loire (Loiret) 10 place de l'Église : la cheminée du XVe s. (Estelle Delmont, Inrap)



Fig. 2 : Beaulieu-sur-Loire (Loiret) 10 place de l'Église : la charpente de la mairie. (Estelle Delmont, Inrap)



Fig. 4 : Beaulieu-sur-Loire (Loiret) 10 place de l'Église : la série de bâtiments constituant la mairie sur le parvis de l'église Saint-Étienne. (Estelle Delmont, Inrap)

BOISCOMMUN

Église Notre-Dame

L'église Notre-Dame de Boiscommun (Loiret) fait l'objet d'un vaste programme de restauration entamé en 2019 et se développant jusqu'en 2023. Le suivi de ces travaux a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique qui a été organisée en une multitude de phases d'intervention afin de suivre la progression des travaux et de répondre aux principales problématiques scientifiques ayant trait à cet édifice. L'année 2022 a été consacrée au suivi des travaux affectant le bas-côté sud de l'église. À cette occasion, plusieurs informations inédites ont été recueillies.

La charpente de la sacristie, qui n'était pas accessible jusqu'ici, a été entièrement découverte. On observe qu'elle est globalement très homogène, avec une structure en pavillon à chevron formant ferme. Les traces encore très nettes de cloutages de liteaux sur les chevrons et arbalétriers, sous le niveau d'enrayure, montrent que le volume actuel de la sacristie était initialement couvert par une voûte haute en plâtre. Seules les bases de deux poinçons, moulurées en boules facettées, étaient visibles, à la manière de clefs pendantes. La présence de cette voûte montre de toute évidence que le volume occupé aujourd'hui par la sacristie était sans doute affecté à une chapelle latérale. Cette fonction s'accorderait mieux avec l'ampleur des baies aménagées sur ses trois côtés et avec la présence des inscriptions observées sur les pierres de la corniche.

En partie haute du mur-gouttereau du bas-côté, l'analyse de la stratification en lien avec les murs-de-refend transversaux a montré la présence de nombreuses phases de modifications de la pente de toiture. Plus intrigant, il semble que le niveau de corniche comprenant les modillons n'appartiennent pas à la construction d'origine attribuée au XIII^e s. Les sondages archéologiques implantés sur le mur-pignon ouest du bas-côté sud ont montré que la construction de la tourelle d'escalier extra-muros, desservant les combles de la nef, est postérieure à l'édification de la première travée occidentale, communément attribuée à la période moderne. Ces constats, complé-

tés par toutes les autres observations archéologiques, conduisent à identifier un nombre de phases de construction ou de reprise bien plus conséquent que ce qui était jusqu'ici admis.

L'analyse de la coursive aménagée contre le mur-gouttereau sud de la nef, au-dessus de la toiture des bas-côté, a permis d'identifier les différents dispositifs de gestion des eaux de pluie, le long des contreforts. Ces observations complètent celles réalisées au sommet du mur-gouttereau de la nef et montrent la variété des solutions techniques adoptées.

Enfin, signalons la mise au jour de nombreux cassons de tuiles sans crochets à cavité de fixation, utilisés à plusieurs endroits de l'édifice, dans des maçonneries en place. Il s'agit du même modèle que celles employées pour clore ultérieurement le faux triforium des travées 4, 5 et 6. Il n'est pas impossible que cet important lot corresponde à la première couverture des bas-côté avec ce modèle très spécifique de tuiles, probablement mises en œuvre avec des chevilles en bois.

Victorine Mataouchek



Boiscommun (Loiret) église Notre-Dame : vue de détail sur la coursive sud le long du mur-gouttereau de la nef avec au sol vestige d'un dispositif d'évacuation d'eau. (Florence Tane, Inrap)

BOISSEAUX

Le Pavé

La fouille préventive d'une durée de douze semaines, menée dans le cadre de l'aménagement de plateformes logistiques, au lieu-dit le Pavé, sur la commune de Boisseaux (Loiret) au cœur du plateau beauceron, a révélé la présence d'un site rapporté au premier Mésolithique (entre 8200 et 7500 cal BC), malgré un bruit de fond témoin de passages ponctuels depuis le Paléolithique moyen jusqu'à une époque relativement moderne (observé grâce à de rares silex taillés, tessons de céramiques et objets en métal).

Bien que d'ampleur limitée (deux secteurs de 500 m²), la fouille préventive du site mésolithique du Pavé à Boisseaux a permis de révéler trois concentrations de vestiges au cœur d'une nappe de mobilier épars située à faible profondeur au sein d'un talweg comblé évoluant vers la Juine, un affluent de l'Essonne. Les données stratigraphiques et taphonomiques plaident en faveur d'une remobilisation verticale importante des objets archéologiques liée aux phénomènes de bioturbation et d'argilurbation des limons des plateaux, sans pour autant affecter leur distribution planimétrique générale, ainsi que d'une

troncature du sommet de la nappe de vestiges affectant alors l'intégrité matérielle des séries archéologiques.



Fig. 1 : Boiseaux (Loiret) le Pavé : secteur 2 en cours de fouille. (Élise Cormarèche, Paléotime)

La fouille du Pavé a livré un corpus de plus de 7600 objets lithiques (plus de 99 % de silex taillés), dont plus de 3 000 proviennent de la fouille manuelle (89 m² sur les deux secteurs) et le reste des refus de tamis (74 m² tamisés). Dans les deux secteurs ouverts, deux ensembles typo-technologiques sont identifiés et distingués, essentiellement par leur cortège d'armatures. Ils témoignent tous deux d'un débitage de style Coincy et d'un outillage de fonds commun non caractéristique. Les armatures du premier ensemble sont façonnées sur des supports segmentés par la technique du microburin, et se caractérisent par des pointes à troncatures obliques, à bord abattu, à troncature inverse basale et des pièces à bords abattus appointés ou non. Les armatures du second ensemble typo-technologique proviennent largement des refus de tamisage (57 %), soulignant par ailleurs son importance à grande échelle malgré les difficultés à le mettre en place en contexte préventif. Elles sont réalisées sur des supports lamellaires plus courts et moins réguliers, sans recours à la technique du microburin. Elles se caractérisent par des pointes à bords abattus, courbes ou convergents (comme les pointes de Sauveterre), et des pointes à bords abattus et troncatures obliques (ou triangles scalènes). Ces deux ensembles sont sans nul doute rapportés au premier Mésolithique, ce que confirment des dates radiocarbone réalisées sur coquilles de noix et charbons de bois ainsi que les dates OSL. Les comparaisons régionales et extrarégionales tendent à interpréter diachroniquement ces deux ensembles, sans définitivement écarter une interprétation culturelle.

L'ensemble de ce mobilier est confectionné dans des silex régionaux, collectés dans différents secteurs septentrionaux comme la moyenne vallée du Loing entre Nemours



Fig. 2 : Boiseaux (Loiret) le Pavé : stratigraphie, coupe de référence secteur 1. (Mathieu Rué, Paléotime)

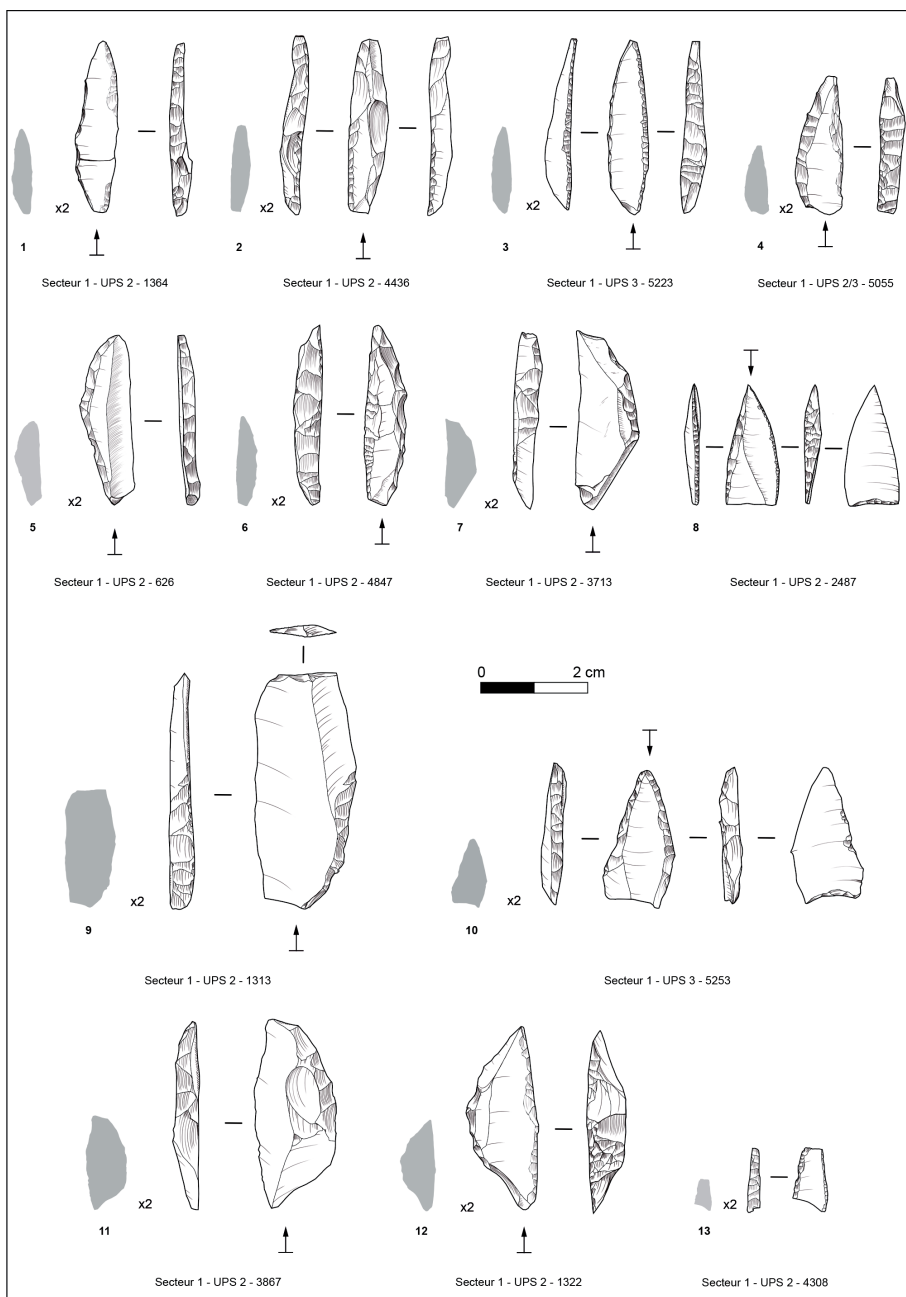


Fig. 3 : Boiseaux (Loiret) le Pavé : secteur 1 - sélection d'armatures de flèches microlithiques en silex. Points à dos unilatéral (type BA11A; nos 1-3); courbe (type BA11B; nos 4-7); pointes à base retouchée (type BA12A; nos 8-10); pointes à troncature oblique (type TR21C; nos 11-12) et fragment indéterminé (type BA1f; no 13). Attribution chronologique : Premier Mésolithique. Échelle de 2/1 (silhouette grisée à côté de chaque pièce à l'échelle de 1/1), sauf no 8 à l'échelle de 1/1. (Jocelyn Robbe Alexandre Angelin, Paléotime)

et Dordives, et l'est de Chartres, ainsi que de probables sources plus locales non identifiées. À ces séries de silex taillés s'ajoutent un macro-outillage et quatre plaquettes façonnées de « type Beaugencien » qui s'insèrent pleinement dans la culture matérielle du premier Mésolithique du sud du Bassin parisien.

En raison des processus de formation du site et du contexte taphonomique, l'organisation spatiale et fonctionnelle du site archéologique demeure difficile à appréhender pour chacune des phases du premier Mésolithique identifiées. Des considérations plus globales peuvent toutefois être émises, et témoignent d'activités rapportées aux sphères cynégétiques, alimentaires et artisanales. Sans écarter la possibilité conjointe d'une préparation de bloc dans un autre site ou dans une zone non fouillée, l'ensemble du débitage semble avoir été effectué in situ. Le nombre d'outils plus élevé dans le secteur 2 (nord) que dans le secteur 1 (sud), ainsi que la présence d'éléments plus anciens dans le secteur 2, suggère des occupations plus récurrentes où sont exercées des activités plus diversifiées sur un temps plus long dans ce secteur. Au contraire, le secteur 1 compte moins d'outils de fonds communs, un nombre très conséquent de silex chauffés et témoigne de la présence de coquilles de noix carbonisées, absentes du second secteur. Ceci oriente vers des activités moins diversifiées et interroge sur un éventuel foyer démantelé ou zone de rejet. L'absence d'éléments d'organisation empêche cependant de confirmer ces hypothèses. L'analyse tracéologique confirme l'utilisation de microlithes comme pointes de projectiles parfois revenues dans le gibier, ainsi que des activités de boucherie, du travail de la

peau, de l'os et dans une moindre mesure des ressources végétales avec des outils issus du fonds commun.

Élise Cormarèche

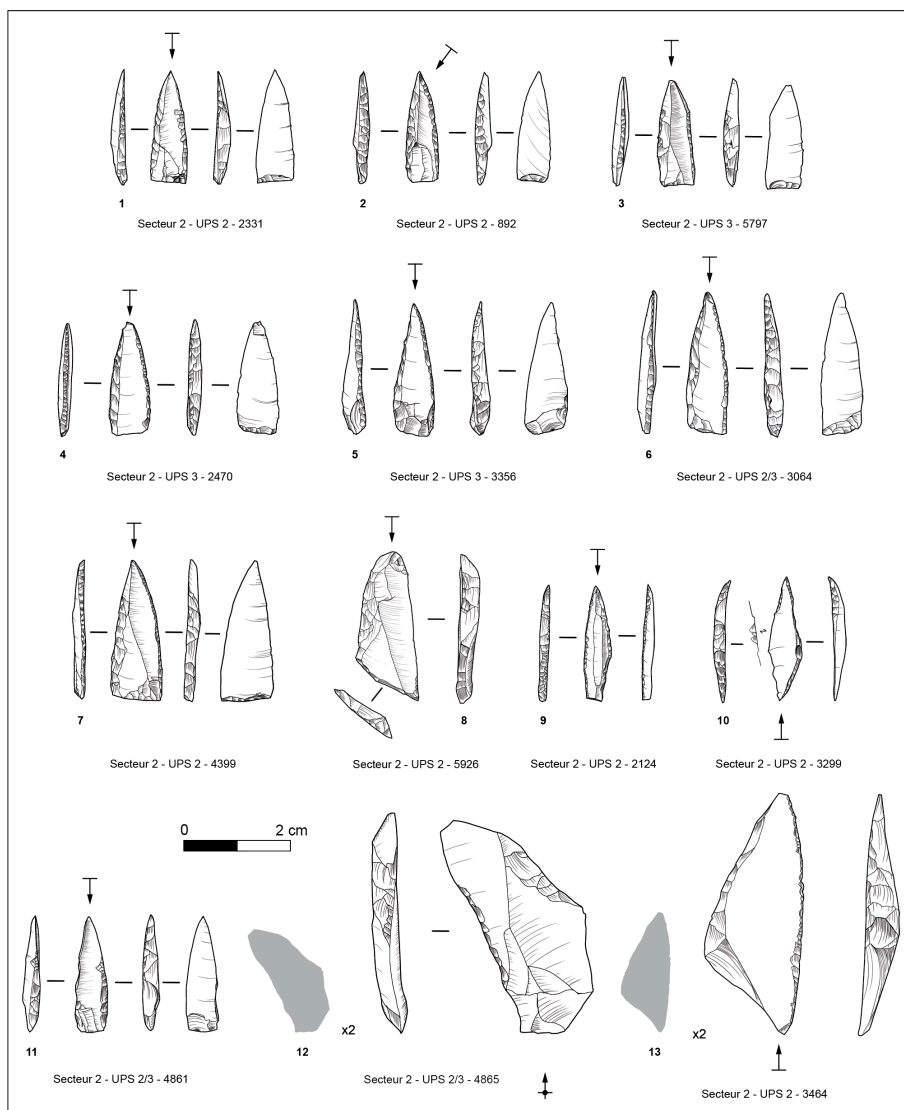


Fig.4 : Boisseaux (Loiret) le Pavé : sélection d'armatures de flèches microlithiques en silex. Pointes à base retouchée (type BA12A; nos 1-7) et pointes à troncature oblique (type TR21C; nos 8-13). Attribution chronologique : Premier Mésolithique. Échelle de 1/1, sauf nos 12-13 à l'échelle de 2/1 (silhouette grisée à côté de chaque pièce à l'échelle de 1/1). (Jocelyn Robbe Alexandre Angelin, Paléotime)

Âge du Fer

Époque contemporaine

BOISSEAUX Le Pavé

Époque moderne

L'opération de fouille préventive menée au lieu-dit le Pavé à Boisseaux (Loiret) a été réalisée par le bureau d'études Éveha en deux phases, de mars à juin puis d'août à décembre 2022, dans le cadre de l'extension du Parc multimodal des Buis, sur une superficie totale de 8 ha (fig. 1).

La Préhistoire et le Néolithique

Les indices d'occupations antérieures à l'âge du Fer se cantonnent à quelques éléments mobiliers, principalement redéposés dans les comblements des structures en creux postérieures mais également retrouvés hors struc-

ture, plus ou moins épars. On retrouve ainsi quelques pièces lithiques en majorité peu typologiques mais parmi lesquelles on compte de rares silex taillés attribuables au Mésolithique et d'autres au Néolithique. Quelques tessons de céramique sont également de facture ancienne mais seul un vase avec anse, retrouvé dans un sillon de labour, peut être clairement daté, renvoyant au Néolithique moyen. Ces indices ne relèvent donc en aucun cas d'une occupation structurée et traduisent surtout vraisemblablement un phénomène d'érosion relativement intense postérieur au Néolithique.

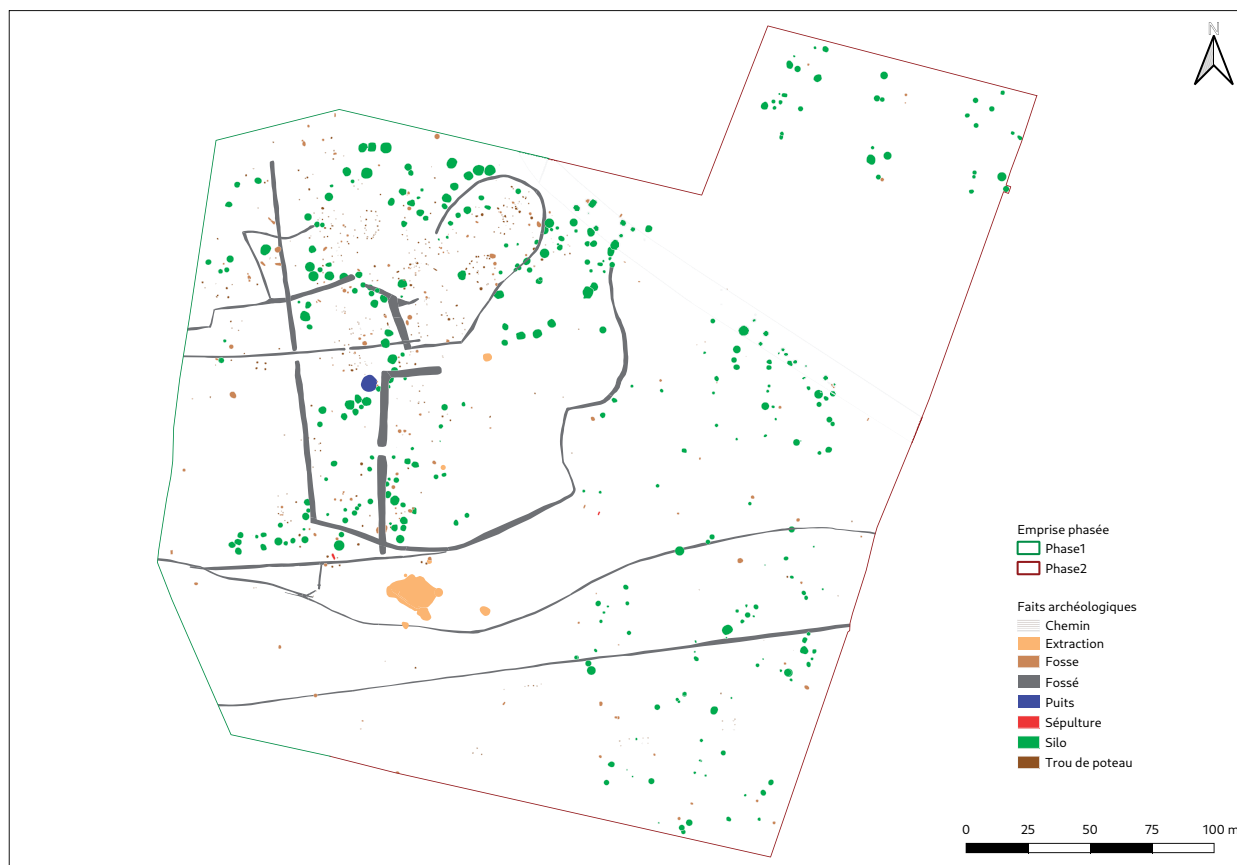


Fig. 1 : Boisseaux (Loiret) le Pavé : plan interprété des vestiges. (Y. Dissez, Antoine David, Éveha)

L'âge du Fer

Une très large majorité des faits répertoriés lors de cette opération semble pouvoir être attribuée à l'âge du Fer, plus précisément à au moins trois phases d'occupation se succédant entre le Hallstatt final et La Tène finale, entre le V^e et le I^{er} s. av. J.-C.

Il s'agit en très grande partie de silos ; au total, 356 faits ont été identifiés comme tels à l'issue des deux phases de terrain. Leur typologie (cylindrique, tronconique, bitronconique...) mais surtout leur gabarit est très variable : les volumes de stockage que représentent ces structures s'échelonnent ainsi de moins de 1m³ pour les plus petites jusqu'aux alentours de 30 m³ pour les plus grandes. Elles ont toutefois comme point commun de montrer, dans une majorité des cas, des contours de creusement très réguliers. Leur forme en plan est la plupart du temps circulaire mais quelques cas de structures rectangulaires sont à dénombrer. Ces différences de forme et de volume ne trouvent a priori aucun écho dans leur répartition spatiale.



Fig. 2 : Boisseaux (Loiret) le Pavé : vue en coupe d'un silo. (N. Laumuno, Éveha)

Plusieurs aires de répartition se distinguent cependant très nettement, avec des regroupements suivant des tracés en arc-de-cercle dans la partie ouest et nord-ouest de l'emprise et à l'inverse une distribution plus lâche dans la partie est.

Les comblements de ces silos sont assez variables : tantôt massifs, tantôt lités, avec des niveaux crayeux ou limoneux plus ou moins épais bien souvent en lien avec la nature du substrat encaissant (fig. 2). Certains livrent des couches de rejet très sombres et riches en mobilier, parfois cendreuse et/ou charbonneuse, tandis que d'autres ont des comblements presque ou totalement stériles. Nombre d'entre eux ont toutefois comme point commun de posséder un fin niveau charbonneux à la base, au contact du creusement, qui s'étend sur seulement quelques centimètres d'épaisseur au maximum ; trois cas de figure ont pu être distingués : des niveaux de graines carbonisées, des aménagements en bois et des niveaux de rejet recelant des esquilles de faune brûlée.

La quantité et la diversité des mobiliers recueillis au sein de ces silos sont très variables. La céramique en représente la plus grande part. Elle apparaît assez fragmentée, bien que quelques profils archéologiquement complets de vases puissent être mis en évidence. Notons aussi la présence de plusieurs vases miniatures complets. La présence de céramique dans les silos semble systématiquement relever de pratiques de rejet, aucun dépôt volontaire de récipient n'étant à signaler.

Les ossements d'animaux constituent le deuxième type de mobilier le plus présent dans ces silos, avec cette fois non seulement des rejets détritiques mais également des

dépôts d'individus complets ou de parties anatomiques sélectionnées ; on retrouve ainsi plusieurs dépôts de jeunes cochons, de chevaux, de chiens mais aussi le cas très particulier d'un chat, animal rarement mis en évidence pour cette période.

De nombreux éléments en terre crue ont également été identifiés et recueillis au sein de ces silos. Il s'agit majoritairement de fragments présentant des faces lissées et/ou des traces de clayonnage, certains de taille conséquente et présentant une forme cylindrique, dont la fonction interroge. Il pourrait s'agir d'éléments participant de l'architecture de bâtiments localisés à proximité ou du système de clôture du silo (bouchon ? chape de protection ?).



Fig. 3 : Boisseaux (Loiret) le Pavé : vue d'ensemble de l'individu inhumé en silo paré d'un torque. (M. Cervel, Éveha)

D'autres objets – plus particuliers dans ce type de contexte – viennent compléter ce corpus. Relevons par exemple la présence de quelques pesons et d'une trentaine de fusaïoles en terre cuite, de formes et tailles variées, traduisant une activité textile sur le site. Quelques objets en métal ont également été retrouvés dont plusieurs éléments de parure (bracelets, fibules) et d'armement (épée, javelot).

Enfin, notons que plusieurs silos ont livré des restes humains, dont neuf squelettes complets : trois avaient été mis au jour lors du diagnostic de 2010 (Josset 2011) et six l'ont été lors de la fouille. Les individus sont d'âge et de sexe biologique différents, quatre sont des immatures. Leur position, anatomique comme stratigraphique, suggère dans plusieurs cas un acte de rejet plutôt que de dépôt. Signalons en outre qu'un individu était paré d'un torque en fer, retrouvé en place autour du cou (fig. 3).

Plusieurs tronçons de fossés viennent rythmer l'espace et définissent des ensembles cohérents. Les fossés les plus massifs repérés sur le site esquissent la façade occidentale d'un premier enclos qui ne se prolonge pas au-delà. Une interruption à peu près centrale vient d'ailleurs matérialiser un accès à l'espace ainsi défini, au sein duquel aucune structure d'habitat proprement dit ni plan de bâtiment n'a été mis en évidence. Deux autres ensembles de fossés, moins larges et orientés est/ouest, pourraient fonctionner avec cet enclos. Ils ont en commun un profil de creusement et un gabarit semblables,

mais aussi d'avoir livré de nombreux rejets de faune, dont notamment un squelette partiel d'équidé. Les relations stratigraphiques indiquent systématiquement la postériorité de ces fossés par rapport aux autres structures qu'ils recoupent, dont pourrait parfois provenir le mobilier.

Un autre ensemble cohérent se distingue, s'étendant sur une large partie nord-ouest de l'emprise. Il est constitué de fossés au tracé très régulier en partie ouest et sud-ouest, beaucoup plus courbe et aléatoire en partie est. Malgré tout, le profil de creusement des fossés, en V, et leur gabarit restent similaires tout au long du tracé, bien que plus arasés en partie sud-est. Cet ensemble vient ainsi délimiter un espace ouvert au nord. Là encore, les fossés viennent quasi systématiquement recouper les structures qu'ils traversent. La répartition des silos au niveau de ce second enclos pourrait néanmoins témoigner d'un lien entre ces structures. Un peu plus au sud, un autre fossé au tracé irrégulier pourrait par ailleurs en être contemporain.

Dans le tiers nord du site, au moins deux autres groupes de fossés pourraient être considérés comme des ensembles cohérents. Ils se composent de plusieurs tronçons d'orientation et de gabarit divers, s'étendant sur la largeur de l'emprise. Ces variations posent la question de leur contemporanéité : leur tracé apparent pourrait en effet résulter non pas d'une seule mais de plusieurs phases de fonctionnement, même si les coupes stratigraphiques ne laissent pas clairement apparaître de reprises de tracé. Enfin, le fossé le plus au sud, au tracé rectiligne, contient du mobilier qui place sa datation au début de la période gallo-romaine.

Localisé à proximité immédiate de l'angle nord-ouest du premier enclos, un puits présente en plan une forme circulaire de 6,30 m de diamètre. Le sondage réalisé sur un quart de sa surface a permis de confirmer son identification, avec la mise en évidence d'un comblement chargé en gros blocs calcaire qui appartenaient certainement à son cuvelage. Des emmarchements ont été aménagés dans sa partie supérieure, ayant certainement servi à faciliter le creusement et/ou l'exploitation. La progression a dû être stoppée à une profondeur de 1,50 m pour des raisons de sécurité. Cette fouille mécanique a été complétée par deux sondages au PANDA réalisés par Amélie Laurent (service d'Archéologie du Département du Loiret). Ils n'ont malheureusement pas permis d'établir la profondeur exacte du puits, la progression de la sonde ayant été stoppée vraisemblablement par de gros blocs de pierre (effondrement du cuvelage ?) à une profondeur maximale de 6,90 m. Cela porte donc la profondeur connue du puits à au moins 8,40 m ; les données disponibles dans le secteur indiquent toutefois une apparition de la nappe actuelle à environ 27 m de profondeur, laissant augurer une structure bien plus profonde. Le mobilier y est relativement rare mais sa localisation invite à envisager une utilisation contemporaine du fonctionnement de l'enclos immédiatement voisin.

Si de nombreux trous de poteau ont été identifiés sur l'emprise de la première phase d'intervention, beaucoup moins l'ont été sur la seconde. Les difficultés de lisibi-

lité (forte sécheresse au cœur de l'été puis intempéries récurrentes à la fin de l'automne) sont un des facteurs explicatifs, de même que le fort arasement des vestiges constaté sur une large bande centrale du site. Au total, une douzaine de plans de bâtiments sur poteaux ont pu

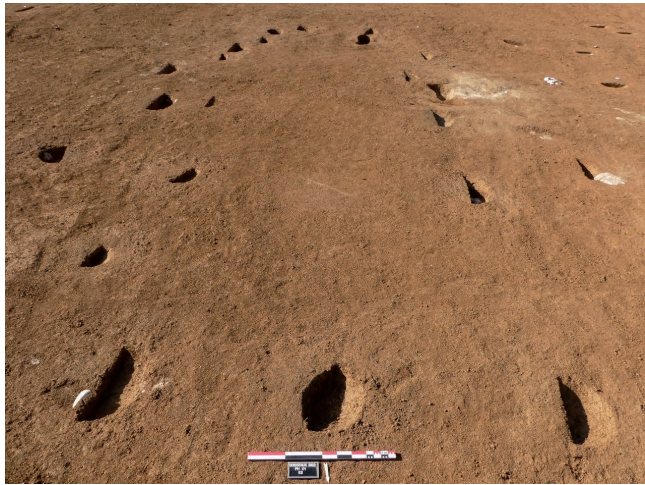


Fig. 4 : Boisseaux (Loiret) le Pavé : vue d'ensemble du grand bâtiment sur poteaux. (N. Laumuno, Éveha)

être restitués pour le moment. Il s'agit en très grande majorité de modules « simples », de plan quadrangulaire, reposant sur 4 à 6 poteaux porteurs délimitant souvent une superficie modeste (< 10 m²). Le caractère parfois très réduit de cette superficie incite d'ailleurs à envisager que les bâtiments concernés s'étendaient bien au-delà du cadre porteur, avec des parois faiblement ancrées dans le sol.

Localisé dans la partie nord-ouest de l'emprise, le plus grand bâtiment mis en évidence dessine un plan allongé se terminant en abside au sud, s'étendant sur 10,50 m de longueur pour 4 m de largeur, couvrant ainsi une superficie entre les supports de 42 m² (fig. 4). Les creusements apparaissent relativement arasés et les comblements peu marqués, ne laissant que très rarement apparaître un négatif de poteau.

Outre les ensembles bâtis clairement reconnus, des groupes de trous de poteau bien définis et cernés d'espaces vierges de tout vestige sont clairement perceptibles, particulièrement dans la partie nord-ouest de l'emprise. Ils invitent à mener une réflexion sur l'emplacement de potentiels axes de circulation participant eux aussi de la structuration de l'espace.

On retrouve également plusieurs fosses de morphologies variées – là encore bien plus nombreuses dans le tiers nord-ouest de l'emprise – dont la nature ou la fonction reste difficile à établir. Quelques-unes, bien que fortement arasées, possèdent un comblement très sombre et riche en mobilier, avec des concentrations suggérant parfois des actes de rejet ponctuel ; certaines ont également livré de nombreux blocs de calcaire chauffés, sans agencement particulier. Compte tenu de la forme en plan circulaire et très régulière d'une partie de ces fosses, il n'est pas exclu qu'elles puissent correspondre à des fonds de silos.

Enfin, deux sépultures à inhumation ont été mises au jour. Dans les deux cas, l'individu est déposé dans une fosse, en position allongée sur le dos, l'un avec la tête au nord-ouest et l'autre au nord-est. Dans le premier cas, le squelette est mal conservé mais apparaît néanmoins quasiment complet. Le second a malheureusement été en grande partie détruit au décapage. Aucun mobilier n'accompagnait les défunts. De ce fait, aucune datation ne peut en être proposée mais il est possible que ces sépultures ne soient pas forcément en lien avec les occupations de l'âge du Fer.

Les périodes moderne et contemporaine

Des ornières très marquées s'étendent sur environ 8 m de largeur dans la partie nord de l'emprise, selon un axe nord-ouest / sud-est, matérialisent le « chemin d'Armonville-Sablon », identifié lors des deux diagnostics (Josset 2011 ; Payet-Gay 2019) et figurant sur le cadastre napoléonien. Elles sont également soulignées par un alignement de pierres calcaires à peu près au centre de la bande. Plusieurs blocs de pierre assez conséquents et vaguement équarris, disséminés sur l'emprise, pourraient également correspondre à des bornes parcellaires éventuellement de la même époque ; l'une d'elle a d'ailleurs été retrouvée juste en bordure du chemin.

Pour finir, une vaste zone limoneuse localisée au centre-sud de l'emprise a fait l'objet de plusieurs sondages qui ont permis d'observer la présence de creusements circulaires contigus, vraisemblablement pratiqués dans le but d'extraire le matériau calcaire, affleurant dans ce secteur. Leurs comblements se composent systématiquement d'une alternance de couches argileuses grises et de calcaire, souvent mêlées. Le sommet du comblement de ces différentes fosses est composé d'un même épais niveau argileux gris-brun, lui-même surmonté d'une couche limoneuse brune très remaniée, le contact entre les deux étant très net et régulier ; il s'agit là indubitablement d'un apport anthropique volontaire destiné à colmater la dépression laissée par cet amalgame de fosses d'extraction. Le mobilier y est extrêmement rare mais quelques éléments tendent à attribuer ces faits à l'époque moderne voire contemporaine, notamment des tessons de céramique vernissée retrouvés tant dans le comblement des fosses que dans les niveaux supérieurs. En outre, une anomalie s'observant dans ce secteur sur les clichés aériens du début du XX^e s. pourrait correspondre à cette vaste dépression. Par analogie, d'autres structures au creusement très régulier et au comblement similaire localisées à proximité immédiate peuvent elles aussi être interprétées comme des fosses d'extraction.

Antoine David

Josset 2011 : JOSSET D., Loiret (45), *Boisseaux, le Pavé : des vestiges néolithiques et un habitat de La Tène ancienne (LT A). Rapport de diagnostic*. Orléans : Inrap.

Payet-Gay 2019 : PAYET-GAY K., *Boisseaux, RD 109, la Poste de Boisseaux, le Pavé, le Télégraphe (Loiret, Centre-Val de Loire) : rapport de diagnostic*, Orléans : Service d'archéologie préventive du Loiret.

L'opération de diagnostic effectuée en février – mars 2022 à Bonnée, la Plaine aux Lièvres, en prévision de la 2e phase de l'extension de carrière de granulats, a mené à la découverte d'une occupation du haut Moyen Âge sur environ 1,2 ha, dans la partie est de l'emprise, située en bordure de la limite avec la commune d'Ouzouer-sur-Loire. Comprenant au moins cinq vastes complexes de combustion et au moins trois structures simples de combustion, le site s'apparente à l'implantation d'une zone dédiée à des fours domestiques, mais pas exclusivement.

l'occupation et l'évolution de son organisation spatiale. Il s'agirait, en particulier, de déterminer plus précisément l'usage de ces fours et la localisation de l'habitat. En effet l'occupation du haut Moyen Âge étudiée dans le centre bourg de Bonnée (habitat et ensemble funéraire) paraît assez lointaine (3,5 km). L'occupation détectée aux Avenières révélerait un autre pôle domestique, en marge de celle du bourg.

Sophie Lardé



Fig. 1 : Bonnée (Loiret) la Plaine-aux-Lièvres : vue générale de l'emprise du diagnostic depuis l'extrémité sud-est vers le nord-ouest. (Dany Souchet, Service d'Archéologie du Département du Loiret)

En effet, d'autres structures, parfois groupées, de type fosses, trous de poteau et fossés, témoignent d'aménagements différents, en lien probable avec les fours.

Le mobilier céramique collecté dans ces structures, attribué principalement à l'Antiquité, s'avère indigent et résiduel. Il attesterait cependant d'une fréquentation du secteur durant l'Antiquité, peut-être dès le Haut-Empire. Quatre datations au radiocarbone ont donc été nécessaires pour situer l'occupation au haut Moyen Âge, au moins entre l'extrême fin du VI^e s. et le milieu du X^e s. Les investigations lors du diagnostic ont été volontairement peu destructives, afin de préserver les vestiges pour une éventuelle fouille exhaustive de la zone, qui permettrait de préciser les bornes chronologiques de



Fig. 2 : Bonnée (Loiret) la Plaine-aux-Lièvres : vue aérienne zénithale des structures de combustion 24 et 25, dans la tranchée 11. (Dany Souchet, Service d'Archéologie du Département du Loiret)

CEPOY

Montigny-sous-Rapine

L'opération de sondage s'est déroulée du 8 au 10 août 2022. Elle avait pour objectif de valider l'hypothèse d'un menhir couché en recherchant la fosse d'implantation et des éléments de datation. Ce bloc de grès, qui mesure 3,25 m de longueur, aurait été découvert en 2005 en bordure du coteau dominant le Loing au cours du défrichage de la parcelle à la suite d'un changement de propriétaire. Une petite parcelle est nettement repérable sur le cadastre napoléonien à l'emplacement de la dalle, qui est par ailleurs bien visible sur une photographie aérienne de 1954, ce qui semble confirmer la présence de longue date du bloc à cet endroit.

L'intervention s'est déroulée sous la forme de carrés-test implantés en périphérie du mégalithe. Les contours d'un



Fig. 1 : Cepoy (Loiret) Montigny-sous-Rapine : le bloc de grès dans sa position actuelle. (Marc Laroche)



Fig. 2 : Cepoy (Loiret) Montigny-sous-Rapine : vue zénithale de la structure de calage au fond de la fosse d'implantation. (Marc Laroche)

creusement ovalaire sont apparus, puis à moins de 40 cm de profondeur, un alignement de blocs de silex de taille décimétrique a été dégagé dans l'un des carrés (fig. 2). La poursuite de la fouille semble montrer qu'il s'agit d'une fosse de 90 cm de grand diamètre par 45 cm de petit diamètre, délimitée par une vingtaine de petits blocs de silex. L'arrêt des sondages au stade du décapage n'a pas permis d'appréhender la profondeur et la morphologie du creusement. Aussi, les données récoltées ne permettent pas de statuer sur la fonction de la fosse et du bloc.

Marc Laroche

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Rue de l'Enfer et rue d'Ingré

La fouille préventive rue de l'Enfer s'est déroulée entre mai et décembre 2022. Elle a concerné une emprise de 18 500 m², dont 16 190 m² ont été décapés. Les vestiges reconnus ont été répartis en 8 périodes d'occupation dont les plus structurées et les plus denses sont datées de la fin du second âge du Fer et de l'Antiquité.

Période 1 (Néolithique moyen) : une palissade sur poteaux

Cette première période d'occupation est caractérisée par la construction d'une palissade sur poteaux (ST1) enserrant un espace qui se développe au sud-est de l'emprise de fouille. Aucun mobilier n'est issu de cette structure. Sa datation repose sur un charbon daté par radiocarbone de l'intervalle 4847-4712 av. J.-C. Aucune autre structure n'est datée de la période, cependant plusieurs artefacts lithiques contemporains ont été identifiés dans les structures postérieures.

Période 2 (530 - 450 av. J.-C.) : une zone d'ensilage

Deux silos, bien conservés et de faible profondeur, ont été

mis au jour. Leur comblement volontaire et simultané par des rejets domestiques (céramiques homogènes, restes carpologiques de céréales, outils textiles) suggère une phase d'abandon synchronisée, liée à une occupation agro-pastorale proche (sud de l'emprise actuelle). Datés entre 530 et 450 av. J.-C., ils révèlent une communauté rurale organisée à mettre en lien avec les vestiges de la même période déjà identifiés lors d'opérations précédentes sur la commune.

Période 3 (II – Ier s. av. J.-C.) : deux établissements ruraux fossoyés

Cette période est caractérisée par la création de deux enclos fossoyés successifs, ST18 et ST19. Leur profondeur et leur orientation distincte avec ST18 aligné sur les points cardinaux, puis ST19 désaxé vers l'ouest indiquent une volonté de marquer l'espace, puisque certaines orientations perdureront jusque pendant l'Antiquité. L'absence de talus internes et la rareté du mobilier limitent la compréhension de leur vocation précise, mais leur implantation reflète une organisation réfléchie du territoire.

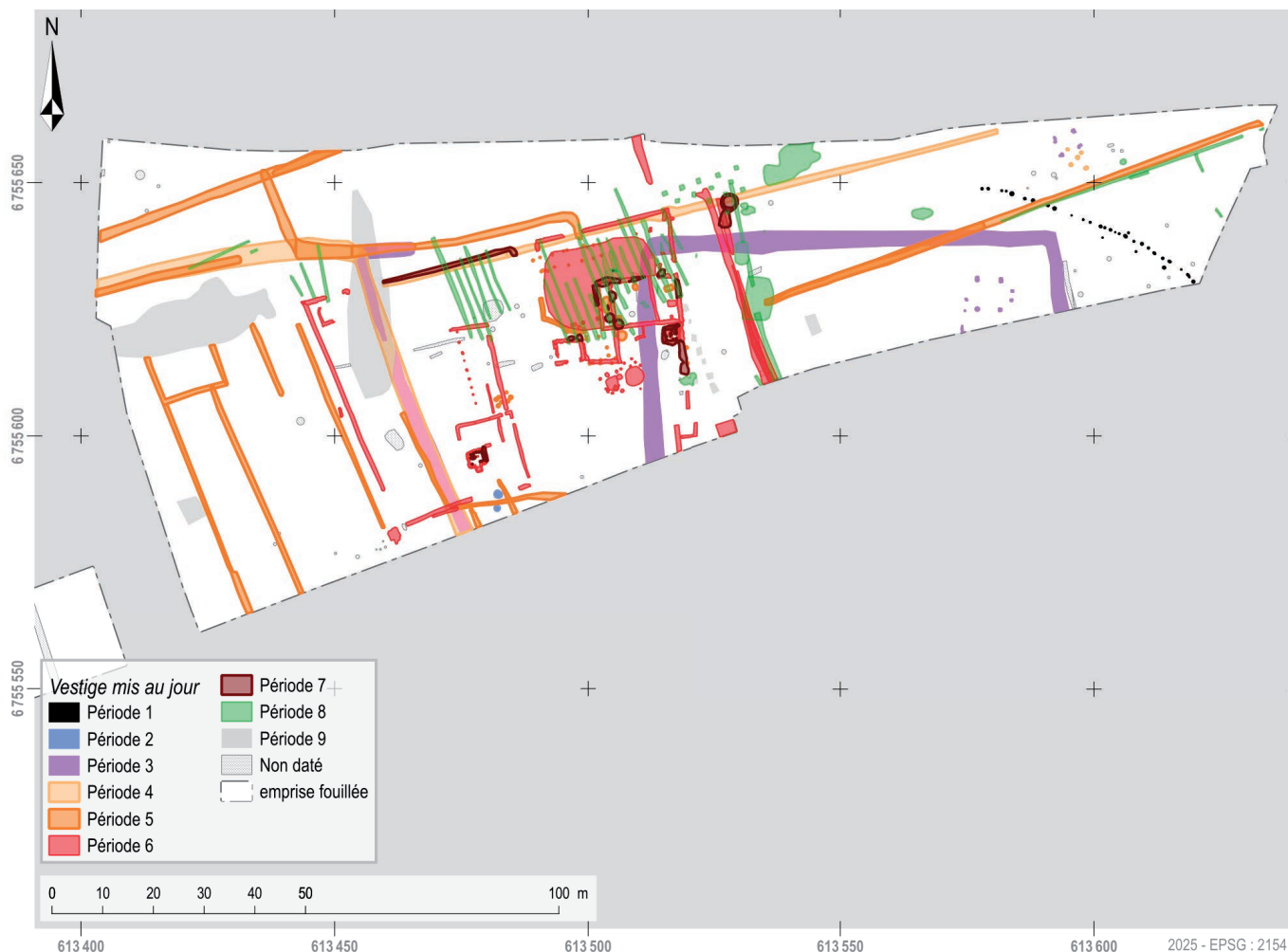


Fig. 1 : La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) rue de l'enfer : plan périodisé de la fouille. (Caroline Font, Inrap)

L'occupation est également illustrée par la construction de deux bâtiments : l'un, imposant, sur parois déportées (ST6), situé dans l'enclos ST18, et l'autre, plus modeste, en dehors des enclos, évoquant un grenier sur poteaux. Le mobilier céramique, composé à parts égales de productions locales et d'importations campaniennes, témoigne d'échanges actifs avec le monde méditerranéen, conférant à l'enclos ST18 un statut privilégié, observation confirmée par l'analyse de la faune et du petit mobilier.

Période 4 (30 av. - 70 ap. J.-C.) : transition et réaménagement de l'espace

Cette période marque une phase de transition, avec l'abandon progressif de l'enclos ST18, comblé vers -25/30, et la poursuite de l'utilisation de ST19, dont le fossé est recreusé et entretenu. Une nouvelle limite parcellaire (F436/279) est créée et s'oriente selon l'enclos ST19. Elle suggère une première réorganisation de l'espace. Le mobilier, bien que rare, permet de dater cette phase du I^{er} s. La faune reste dominée par le bœuf et les équidés, avec des rejets différentiels des os, tandis que la présence de coquillages marins importés (moules) souligne des échanges avec les zones côtières.

Période 5 (70 - 150 ap. J.-C.) : structuration gallo-romaine et intensification des activités

Cette phase se distingue par l'abandon définitif de ST19 et la création de nouvelles parcelles (ST30, ST27). Des

bâtiments, dont le cellier F703, s'articulent autour de l'axe formé par l'ancien fossé occidental de l'enclos ST18, révélant une occupation structurée mais peu perceptible lors de la fouille en raison des recoupements par les vestiges postérieurs. Le mobilier céramique, daté entre 70 et 130 ap. J.-C. et une monnaie de 82 ap. J.-C. confirment cette chronologie.

Les activités domestiques et artisanales sont attestées par le mobilier et notamment par la présence récurrente de pesons pour le tissage. La faune montre une gestion diversifiée du cheptel, combinant production de viande, de laine et de lait, tandis que des coquillages marins témoignent toujours de contacts avec des zones éloignées. L'influence d'Orléans-*Cenabum*, proche géographiquement, est probable dans l'approvisionnement et les échanges.

Période 6 (Ile - début Ile s.) : la *pars rustica* d'une villa suburbaine

Cette période correspond à l'apogée du site, avec la construction d'un enclos maçonné (ST23) délimitant un espace organisé en deux groupes de bâtiments. À l'ouest, le bâtiment ST4, doté d'une cave et une bergerie (ST22) suggèrent une vocation agropastorale. À l'est, un ensemble complexe (ST25) s'articule autour d'une fosse à fumures (ST9), incluant plusieurs étables pour un bétail diversifié. Les constructions, très soignées pour certaines, notamment les caves et l'organisation spatiale



Fig. 2 : La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) rue de l'enfer : vue générale de la cave ST12 en cours de fouille. (Émilie Roux-Capron, Inrap)

claire indiquent un établissement de statut élevé, probablement une *pars rustica* de villa.

Le mobilier confirme cette spécialisation avec de multiples outils agro-pastoraux et des meules de grand diamètre. La faune, dominée par le bœuf et le porc, révèle une gestion polyvalente du cheptel, tandis que la présence d'huîtres importées et de coquillages souligne une nouvelle fois des échanges avec le littoral. L'ensemble dessine le portrait d'une exploitation tournée vers la polyculture et l'élevage intensif, avec des liens commerciaux étendus.

Période 7 (III^e s.) : abandon de la *pars rustica*

Le site connaît une phase de déclin rapide au III^e s., marquée par la démolition des bâtiments et la récupération des matériaux. Les caves ST3 et ST12 sont comblées et un four à chaux (ST21) est construit à proximité immédiate des bâtiments. Le mobilier céramique et des monnaies datent ces destructions entre 230 et 271 ap. J.-C., avec des traces de fréquentation résiduelle au IV^e s., sans occupation structurée. L'absence d'artefacts tardifs (bracelets, épingles) confirme un abandon définitif de l'occupation après le III^e s.

Les ensembles de mobiliers, très abondants dans les couches de démolition de la période, sont complémentaires de ceux identifiés pour la période précédente et confirment les activités tournées vers la polyculture et le statut certainement élevé de la villa.

Période 8 (XIV^e-XIX^e s.) : vignes et maraîchage

Les vestiges datés du Moyen Âge sont très peu nombreux, à l'exception de la découverte exceptionnelle

d'un ciboire en cuivre du XIV^e s. dans un chablis non daté. Pour la période moderne, une coexistence de deux cultures (vigne et asperges) est envisageable. La culture d'asperge est perceptible sous la forme de tranchées régulières qui recouvrent l'intégralité des vestiges antiques antérieurs.

un établissement en évolution constante

Le site de la rue de l'Enfer illustre une occupation dynamique, passant d'un ensemble fossoyé protohistorique à une villa gallo-romaine spécialisée dans l'agropastoralisme, avant son déclin au III^e s. Les échanges régionaux, la qualité des constructions et la diversité des activités attestent son importance économique et sociale, probablement liée à la proximité d'Orléans.

Émilie Roux-Capron



La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) rue de l'enfer : statuette du dieu Mars découverte dans les couches de démolition de la période 7. (Mathilde Noël, Inrap)

Place du Pâtis, boulevard de la République

Les apports de cette opération de diagnostic de la place du Pâtis et du boulevard de la République à Châtillon-Coligny ainsi que des rues adjacentes situées sur le territoire de la commune de Sainte Geneviève-des-Bois (Loiret) en lien avec l'aménagement d'espace public par deux communes sont dignes d'intérêt.

Les ouvertures ont été placées dans des parcelles situées dans les faubourgs de la ville de Châtillon-Coligny. L'espace située sous la place et le boulevard est occupé par un chenal du Loing et des parcelles inondables utilisées en pâturages au moins depuis le XV^e s. jusqu'en 1871. À partir de cette date, le cours d'eau est comblé et des remblais exhausent le niveau du sol pour l'aménagement de la place actuelle. Le secteur dans le jardin public est contigüe aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu de la commune, d'origine médiévale. Dans un espace a priori

moins humide, on observe l'aménagement de sols extérieurs et de terres à jardins depuis le XIII^e s. Quelques aménagements attirent l'attention : un probable grand fossé bordant l'Hôtel-Dieu et des sépultures dont une fouillée qui livre trois individus déposés ensemble dans un unique creusement. Cette découverte permet d'évoquer l'hypothèse d'un épisode de crise sanitaire dans l'établissement d'accueil à un moment à situer au plus tôt dans le courant du XV^e s. ou dans le premier quart du XVII^e s. au plus tard.

Ces données montrent la nécessité d'intervenir dans les centres-villes où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron



Châtillon-Coligny (Loiret) place du Pâtis : vue générale des individus Us1075 et 1076 dans la tombe multiple F8. (Florence Tane, Inrap)

14 hameau de Cernay

La fouille archéologique du 14 hameau de Cernay à Cravant fait suite à la découverte fortuite d'un hypocauste antique lors du creusement d'une mare dans un jardin privé. L'ouverture réalisée manuellement en amont de l'opération archéologique mesurait 9 m² et possédait un point bas de 0,8 m de profondeur au nord-ouest avec une pente douce vers l'est. L'intervention archéologique avait pour objectif de documenter les vestiges antiques en respectant l'aménagement du bassin commencé par le propriétaire du terrain, notamment la conservation du pendage présent au fond du bassin. Les bords du creusement ont été régularisés pour se rapprocher d'un sondage rectangulaire de 3,9 m de long et 2,5 m de large,

avec trois paliers successifs au fond respectant les limites stratigraphiques tout en conservant la pente souhaitée par le propriétaire. Cette opération a permis d'attester la présence d'une pièce chauffée par hypocauste et d'une luxueuse décoration architecturale appartenant à une probable grande *villa* antique sous le hameau de Cernay. La découverte de fragments de mosaïques polychromes, de fragments de stucs peints ou du fragment d'une statue en calcaire attestent du statut élitair de son propriétaire. Les rares éléments de datation appartiennent tous au Haut-Empire, plus précisément aux I^{er} et II^e s. Les éléments les plus intéressants livrés par cette intervention sont la nature complexe et la grande qualité technique

de la décoration architecturale en lien avec cet ancien espace d'agrément, notamment en ce qui concerne le décor stucqué peint (cercle de médaillon, motifs végétaux, diverses appliques, caissons ?). Les indices livrés par ce petit lot indiquent qu'ils appartenaient plus probablement à un décor mural qu'à un plafond. Il existe actuellement peu d'éléments de comparaison en Gaule romaine, tel

que celui mis en évidence à *Augustodunum* / Autun (Boislève, Allag 2011)

Jérôme Spiesser

Boislève, Allag 2011 : BOISLÈVE J., ALLAG C., « Un décor stucqué monumental du Bas-Empire à Autun », *Gallia*, 68-2, pp. 195-235.

Moyen Âge

DORDIVES Château de Metz-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Metz-le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e s. L'enceinte carrée, du début du XIII^e s., pourrait être contemporaine

de celle du château du Louvre. Elle est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'ogives du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente.

En 2022, les recherches historiques se sont concentrées sur l'histoire de la famille Clément, mettant en lumière leurs possessions et leurs liens étroits avec l'abbaye de Cercanceaux, toute proche. L'analyse de chartes du XII^e s. a confirmé la possession des terres du Mez par la famille Clément au moins depuis Robert II, mort avant 1154.

Par ailleurs, la fouille s'est concentrée sur deux zones : la cour sud-est et la courtine nord (fig. 1). Dans la cour ont été mis au jour les vestiges du mur de façade du bâtiment C, flanqué d'un escalier droit de type « grand degré » (XIII^e s.) (fig. 2). Les observations menées sur le bâti permettent d'affirmer que le bâtiment B, encore en élévation, n'était pas au XIII^e s. un bâtiment isolé mais faisait partie intégrante d'un ensemble comprenant également le volume du bâtiment C. De plus, les sondages réalisés contre les fondations médiévales ont mis en évidence la pluralité des techniques de construction utilisées pour une même période.

En parallèle, le dégagement d'un tronçon supérieur de la courtine nord, à la sortie de la tour T4 (fig. 1), a précisé le type de revêtement dont disposait le chemin de ronde : un empierrement serré de nodules de silex et de moellons de calcaire de Souppes et de craie, le tout lié d'un solide mortier de chaux (fig. 3).

Concernant la porterie (tours T5 et T6), sa défense et son accès, la confrontation des sources d'archives, des données archéologiques, de la bibliographie et de l'iconographie médiévale a permis d'aboutir à deux hypothèses de restitution d'un pont-levis avancé. La réflexion a également porté sur la structure de la herse, son assemblage et le mécanisme de manœuvre.

L'étude des planées de la courtine C4 (fig. 1) a

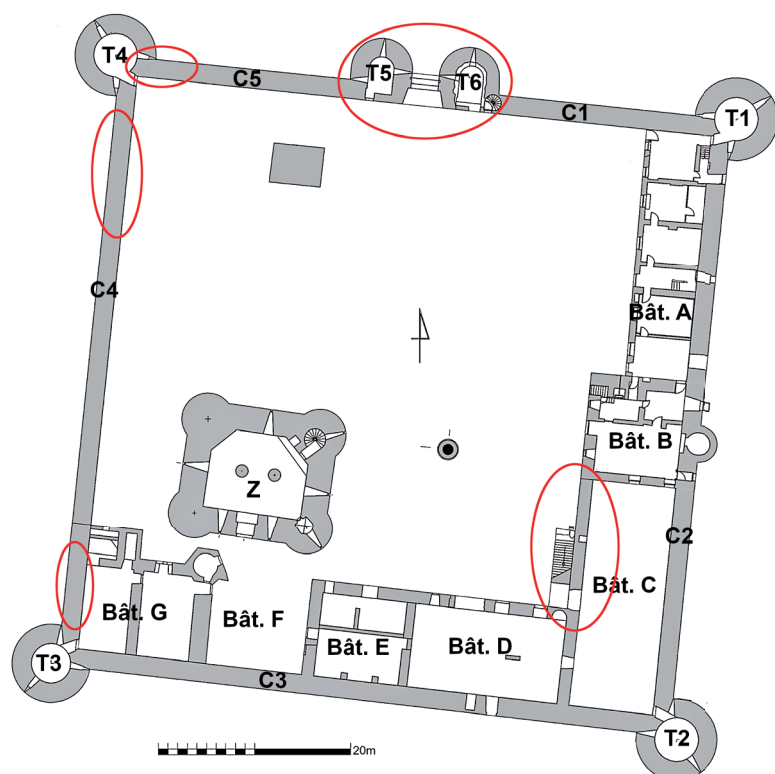


Fig. 1 Dordives (Loiret) château de Metz-le-Maréchal : plan général du château et localisation des zones d'études. (Michel Piechaczyk, ADM)

confirmé le mode de construction de cette dernière : moellons de calcaire lacustre en parties basses puis silex en majorité à partir de la planée 9. Toutefois la zone C4iZ1, contrairement à la zone C4iZ4, conserve encore sa seizième planée. Celle-ci interroge. En effet, elle est plus épaisse que les précédentes et se compose exclusivement de moellons de calcaire lacustre empilés les uns au-dessus des autres et non en quinconce, rompant alors avec tout principe de construction traditionnelle précédemment observé.

Enfin, une nouvelle tranche de relevés topographiques des micro-reliefs, au sud-ouest du château, a permis de compléter le Modèle Numérique de Terrain (MNT).

Michel Piechaczyk

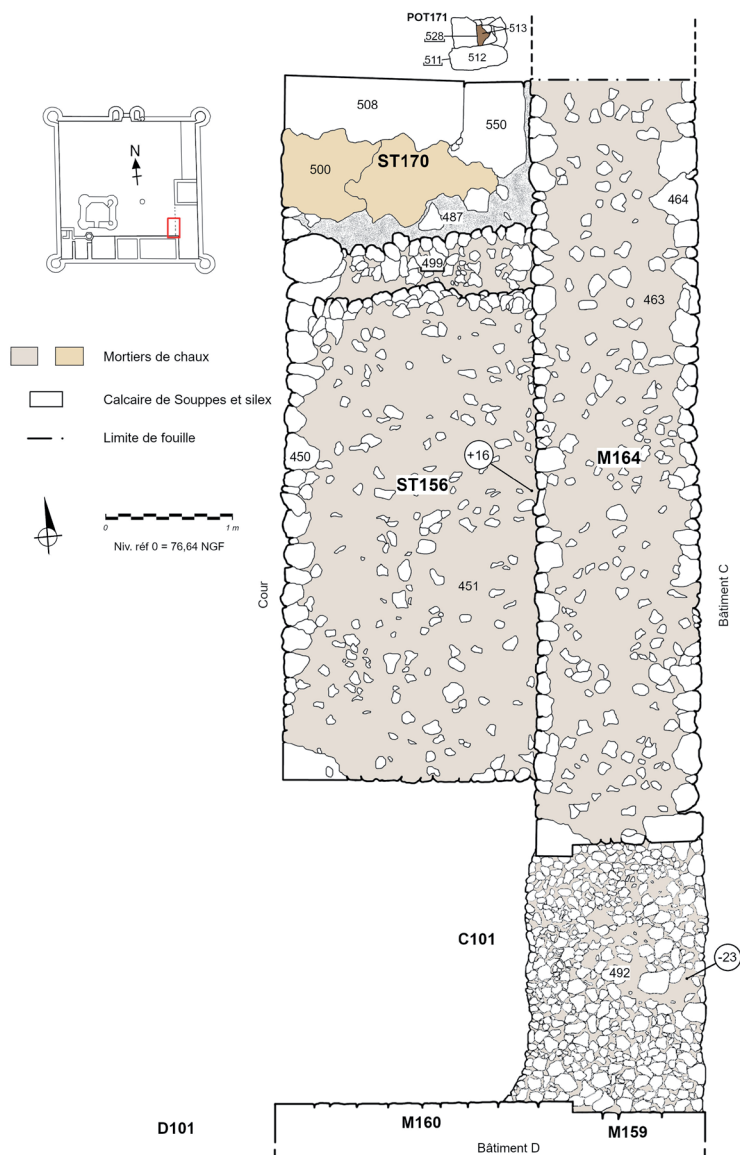


Fig. 2 Dordives (Loiret) château de Metz-le-Maréchal : relevé du mur de façade du bâtiment C et des fondations de l'escalier accolé. (Edwige Borel, ADM)



Fig. 3 Dordives (Loiret) château de Metz-le-Maréchal : vestiges du chemin de ronde sur la cortine C5, à la sortie de la tour T4. (Michel Piechaczyk, ADM)

DORDIVES

Rue de l'Industrie

L'opération archéologique réalisée à Dordives (Loiret), rue de l'Industrie, s'est déroulée entre le 9 et le 20 mai 2022. Elle a permis de diagnostiquer une surface de 7 495 m² préalablement à la construction de dix maisons et d'un immeuble collectif. L'implantation des tranchées, des ouvertures complémentaires et la fouille des indices archéologiques ont été contraintes par la présence des diverses constructions maçonnées (plots de clôtures, abris de jardin, puits, etc). Les six tranchées d'observation réalisées ont conduit à la mise au jour de 5 espaces de circulation, 10 tronçons de fossé, 6 maçonneries, 3 tranchées de récupération, 23 trous de poteau, 2 radiers de sol, 1 empierrement, 11 fosses, 1 fosse de plantation, 2 ensembles de traces de labours, 3 faits indéterminés et 12 isolats (céramique, TCA, métal et pièce lithique). Les fragments de céramique sont peu nombreux, fragmentés et parfois émoussés. Cette étude, associée à l'analyse stratigraphique et spatiale a permis de proposer une attribution chronologique pour environ 85 % des structures.

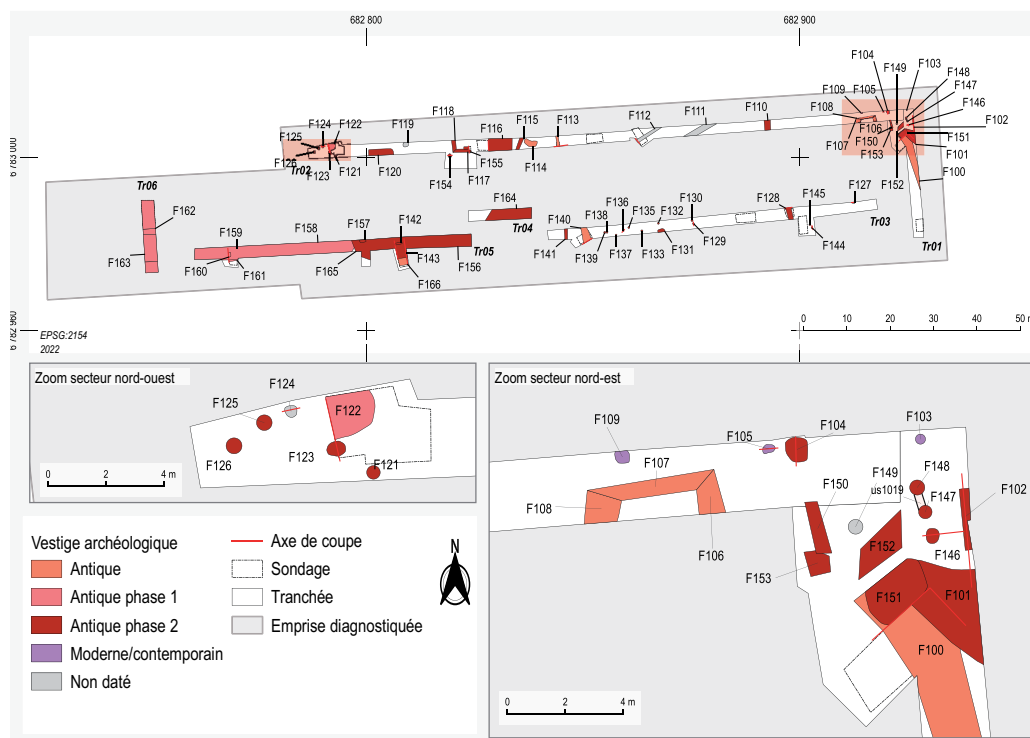
Les données indiquent une fréquentation du secteur au cours de la Préhistoire. L'occupation majeure des parcelles diagnostiquées a lieu durant l'Antiquité. Puis elles semblent abandonnées et/ou réutilisées en espace de jardin comme actuellement (fig.).

Le diagnostic a mis en évidence deux occupations successives au cours du Haut-Empire. La première, datée d'après le mobilier céramique, débute au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et se termine au milieu du II^e s. D'après les données de chronologie relative, plusieurs séquences d'occupation se sont succédées durant cette première phase. Observés principalement dans le cadre du sondage restreint au sein des niveaux postérieurs, les vestiges de la

phase 1 sont peu caractérisés mais quelques données sont tout de même disponibles. Ils se concentrent majoritairement à l'ouest de l'emprise, avec une potentielle voie qui dessert l'occupation. Le mobilier céramique associé correspond à des rejets en contexte domestique. À l'est un secteur pourrait être dédié à un espace de mise en culture. À partir de la seconde moitié du II^e siècle, l'occupation paraît se structurer vers l'est. De nouveaux aménagements s'installent dans le ou les niveaux anthropisés qui scellent les vestiges de la phase 1. Bâtiment, sol aménagé, faits excavés, les structures sont nombreuses et diverses. Elles s'organisent en différents secteurs, voire potentiellement en différentes parcelles aux limites matérialisées. Des espaces de circulation en assurent l'accès. Au nord-ouest et au nord-est, les structures et le mobilier associé correspondent aux vestiges de contexte domestique. La question est ouverte pour le secteur situé entre ces deux zones. Les terrains diagnostiqués sont abandonnés au cours de la première moitié du III^e s. Les datations des deux phases de l'occupation antique sont proposées avec précaution au regard des données disponibles. Une chronologie plus large du I^{er} au III^e s. n'est pas exclue. Néanmoins, aucun indice n'indique une datation plus précoce, ni plus tardive.

Le diagnostic a permis de mettre au jour, sur l'ensemble de l'emprise explorée, un secteur stratifié et structuré à 45 m au sud de la voie Orléans-Sens, parallèle à la trame orthogonale du site. L'organisation de l'agglomération secondaire de Dordives étant peu documentée, le statut du site est difficile à définir.

Amandine Tremel



Dordives (Loiret) rue de l'Industrie : plan phasé des indices archéologiques. (Amandine Tremel, Inrap)

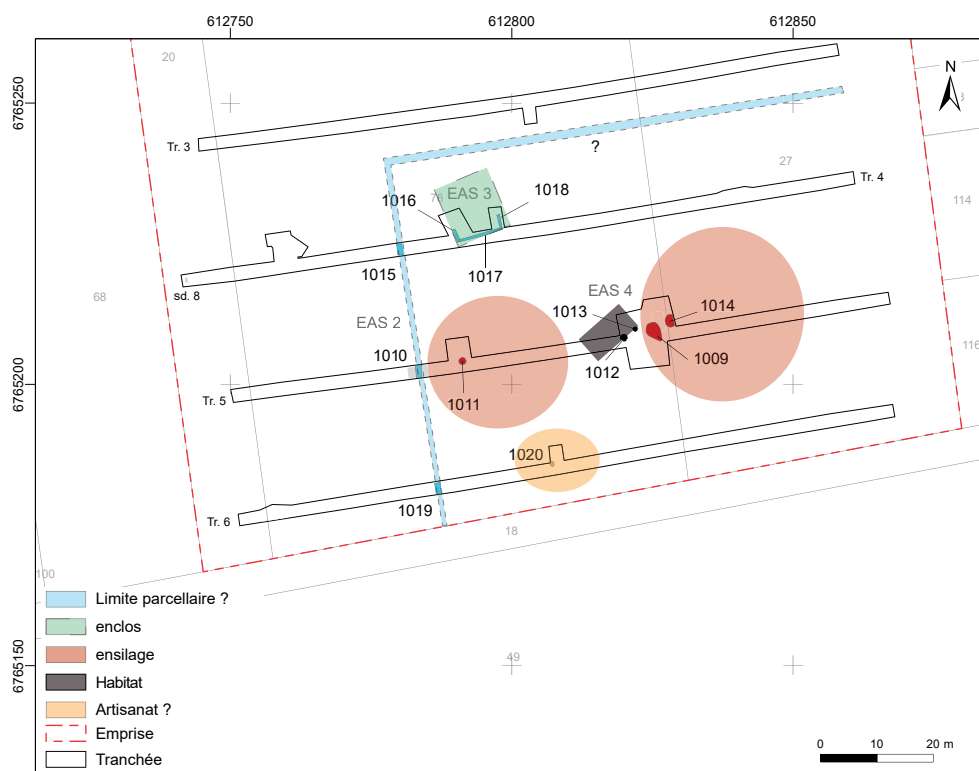


Fig1 : Gidy (Loiret) rue Marmogne : plan hypothétique de l'organisation des vestiges attribuables à l'âge du Fer. (K. Payet-Gay, CD45)

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Gidy, entre le 27 avril et le 2 mai 2022, rue de Marmogne, a concerné une surface de 16 137 m². Il a été effectué en amont de l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation. L'opération a consisté en l'ouverture de six tranchées correspondant à 10,4 % de l'emprise prescrite. Elle a permis la découverte de 20 entités archéologiques qui ont pu être attribuées pour la plupart à l'âge du Fer et aux époques moderne et contemporaine. Quelques faits restent non datés. L'occupation attribuable à la période de La Tène B2 se compose de deux petites aires d'ensilage et d'au moins un bâtiment sur poteaux. Il est intéressant de souligner qu'en dépit d'un petit nombre de structures, les mobiliers issus de leur fouille apportent des informations permettant de mieux définir les activités du site. La fonction de cet ensemble ne se limite pas au stockage. Il se situe dans ou à proximité d'une zone d'habitat où s'exercent des activités artisanales et domestiques (vaisselles, fusaïole, peson, table abrasive et broyeur). Les parcelles semblent ensuite être abandonnées pour ne plus être réoccupées avant l'époque contemporaine, voire moderne, par un réseau de fossés parcellaires. Cette découverte vient compléter la connaissance du maillage de l'occupation du territoire à l'âge du Fer sur la commune de Gidy, de part et d'autre de l'ancienne vallée de la Retrève, rivière asséchée et comblée matérialisée par l'axe de la rue de Marmogne. Ce site est le troisième ensemble de silos connu pour cette période avec ceux de la ZAC du Champ Rouge (Souris 2009) et du Buisson Pouilleux (Villes 1980). Environ 1 km sépare chacune de ces occupations. À plus large échelle, il est intéressant de souligner que les aires de stockage sont, en l'état actuel des connaissances, assez peu représentées dans un

rayon de 10 km autour d'Orléans, au nord de la Loire (12 silos à Gidy, 1 à Cercottes et 1 à Chaingy ; Villes 1981), ce qui contraste fortement avec les très grandes aires d'ensilage mise au jour dans la Beauce, comme celles par exemple de Chevilly (Josset et al. 2019), Neuville-aux-Bois (Josset 2009), Boisseaux (Payet-Gay 2019) ou encore Prasville (Bailleux 2010) et Ymonville (Josset 2012).

Karine Payet-Gay

Bailleux 2010 : BAILLEUX G. (dir.), *Un établissement rural de La Tène B2 au début du IIIe s. : Prasville, Vers Chesnay, les Fontenelles* : rapport final d'opération de fouille, Pantin : Inrap CIF.

Josset 2009 : JOSSET D., *Neuville-aux-Bois (Loiret), « La Grande Route », site A19, C1 (45.224.036 AH)* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF.

Josset 2012 : JOSSET David (dir.), *Ymonville, Eure-et-Loir, les Hyèbles, secteur 2 nord, secteur 2 sud. Les occupations celtiques du VIe au Ier s. av. J.-C.* : rapport final d'opération de fouille, Pantin : Inrap CIF.

Josset et al. 2019 : JOSSET D., DUBUIS B., VILLENAVE C., TELLIER A., LIVET J., BAYLE G., BONNAIRE E., BOULESTIN B., LIARD M., LUSSON D., PRADAT B., TROUBADY M., *Autoroute A19 - section Artenay-Courtenay, Commune de Chevilly (Loiret), La pièce Chameul », Site A19 - A2-7 (n° 45 093 055 AH). Volume 1/6 : Les habitats laténiens, Périodes 1 et 2* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF.

Payet-Gay 2019 : PAYET-GAY K., *Boisseaux, Loiret, RD109, la Poste de Boisseaux, le Pavé, le Télégraphe* : rapport de diagnostic, Orléans : Conseil Général du Loiret.

Souris 2009 : SOURIS L. de, *Gidy, ZAC du Champ Rouge, Tranche 2 (Loiret, Centre)* : rapport de diagnostic, Orléans : Conseil Général du Loiret.

Villes 1980 : Villes A., « Informations archéologiques, Gidy », *RAL*, 6, p. 108.

Villes 1981 : Villes A., « Silos protohistoriques en Beauce et Orléanais », *RAL*, 7, pp. 25-44.

Le diagnostic rue de la Driotte à Ingré, s'est déroulé du 7 au 16 décembre 2022 en amont d'un projet de lotissement. Il a permis de révéler une occupation discontinue répartie en trois périodes : le Mésolithique, La Tène finale et l'époque moderne. Il prend place sur l'extrémité orientale d'une ligne de crête calcaire à cheval entre deux dépressions de type talweg en partie comblée de sables et de marne de l'Orléanais. Le tout est orienté globalement est/ouest. La berge sud d'un paléochenal situé dans l'emprise du talweg nord est présente dans l'emprise du diagnostic.

La période du Mésolithique se signale par la présence de deux fosses à profil en Y (fosses-pièges ?) distantes l'une de l'autre de 25 m, et datées par radiocarbone de -6640/-6474 (F7) et -6345/-6248 (F5) (fig. 1 et 2). Elles ne sont associées à aucun mobilier. Une troisième fosse pourrait par ailleurs correspondre à cette typologie (F1). Leur présence sur un site de versant en limite de berge n'est pas anodine et semble se raccorder avec l'analyse qui est faite ce type de structure en Champagne-Ardenne où les décapages extensifs mettent en avant une organisation linéaire parallèle au versant et berges. Dans le cas présent, la position du site à l'extrémité est d'une bande calcaire étroite implique la proximité plus ou moins immédiate de berges sur les côtés nord, est et sud de l'emprise, avec potentiellement la présence d'autres fosses sur le pourtour de ces berges.



Fig. 1 : Ingré (Loiret) rue de la Driotte : coupe NO/SE de la fosse F7. (Mathieu Sonn, Inrap)

La Protohistoire est documentée par un enclos fossoyé quadrangulaire de La Tène finale D2 d'une centaine de mètres de côté inclus pour ses trois-quarts dans l'emprise du diagnostic, sur sa moitié sud. Il est orienté est/ouest et nord/sud, en accord avec la topographie des lieux, et accuse un pendage sud/nord marqué. Il se déploie hors emprise vers l'est, sous l'autoroute A10 où lors d'un diagnostic conduit par le CD45 sur le bas-côté ouest, le fossé d'enclos nord a été identifié. Il inclut dans sa partie interne un bâtiment sur poteau (fig. 3), un fossé médian non rectiligne, ainsi que de rares fosses. Ces structures livrent des éléments mobiliers évocateurs d'une occupation domestique : céramiques très concentrées et abondantes à proximité immédiate du bâtiment, terre à bâtir et fragments de plaques foyères, faune, fragments de



Fig. 2 : Ingré (Loiret) rue de la Driotte : coupe NO/SE de la fosse F5. (Mathieu Sonn, Inrap)



Fig. 3 : Ingré (Loiret) rue de la Driotte : vue générale des trois poteaux de l'UA1. (Maryse Parisot, Inrap)

meule dans les calages de trous de poteau, rare métal et parure (un bracelet en lignite). Quelques fossés de taille moyenne complètent l'enclos sur son extrémité sud. L'étude des comblements des fossés d'enclos (marqués par des curages) fait apparaître deux à trois états d'entretien. Le dernier état, indigent en mobilier, semble se positionner après l'abandon du bâtiment et signifier une transformation de l'occupation des lieux : d'un enclos de La Tène D2 à vocation agropastorale et domestique, on passe à un espace dont l'occupation agricole est maintenue, mais est marquée par l'abandon de l'habitat et la fréquentation des lieux selon un mode qui ne génère pas ou peu de déchets.

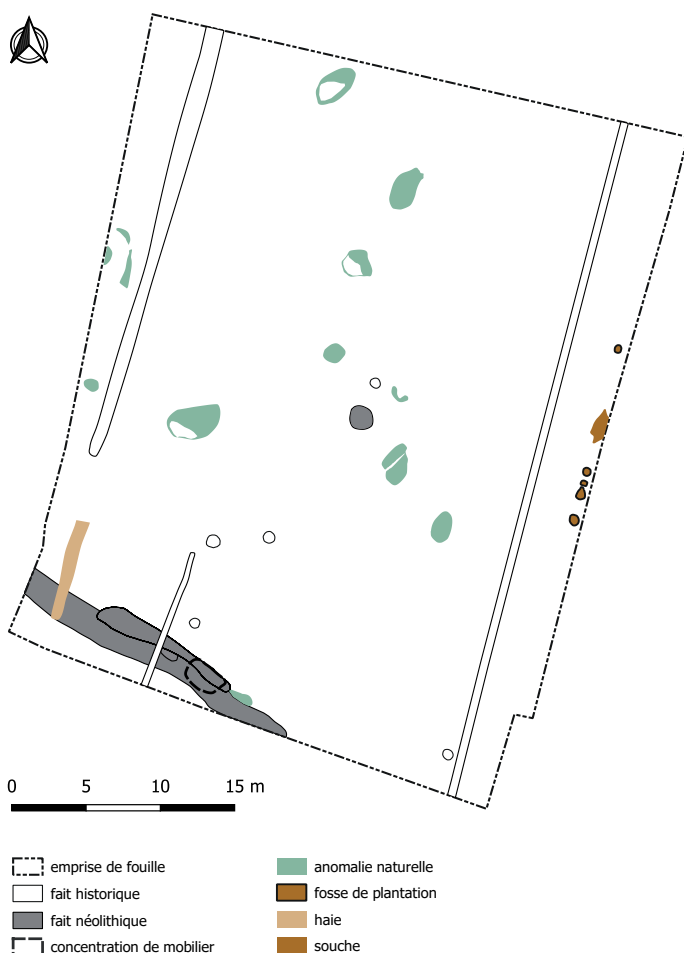
Aucun vestige relatif à la période gallo-romaine n'a été identifié sur le site, mais on ne peut exclure que l'occupation finale identifiée couvre une partie de cette période.

Enfin, pour la période moderne, on note la présence en grappes de fosses d'extraction de calcaire qui occupent le quart nord-ouest de l'emprise. Plus largement, trois fossés parcellaires ont été identifiés rattachés à cette période et à l'époque contemporaine. Ils se distinguent des fossés laténiens par un changement d'orientation de 26° ouest.

Maryse Parisot

MARDIÉ ZAC de l'Aumône

La commune de Mardié (Loiret) se situe dans le Val de Loire, à une dizaine de kilomètres à l'est d'Orléans. Le site, au lieu-dit l'Aumône, se localise à l'extrémité ouest d'un éperon dominant le méandre de Bou, défini au nord par la vallée du Cens et au sud par le lit majeur de la Loire. La couverture sédimentaire du plateau est constituée des alluvions anciennes de haute terrasse de la Loire (Fw) (litages de sables grossiers faiblement argileux, de graviers et de galets). Sur le secteur occidental, les marnes du substrat tertiaire sous-jacent (Burdigalien) sont proches de la surface et pénètrent les alluvions anciennes sous forme de « bulles » marneuses, identifiées en tant qu'anomalies géologiques sur l'emprise de fouille.



Mardié (Loiret) l'Aumône : plan général des vestiges. (Olivia Dupart, Inrap)

L'opération archéologique a été réalisée du 02 septembre au 05 novembre 2022, préalablement à la seconde tranche de lotissement de ce secteur situé derrière le bourg ancien. La prescription de fouille, sur une surface de 1 700 m², est motivée par la mise au jour lors du diagnostic d'une fosse livrant un abondant mobilier, notamment céramique, attribué au Néolithique moyen III (Hamon et al. 2021).

La fouille a permis de mettre en évidence, en limite sud de l'emprise, une petite portion d'enceinte néolithique

présentant plusieurs états d'aménagement successifs.

Un premier fossé, orienté nord-ouest/sud-est, est recoupé par l'emprise sur une vingtaine de mètres de longueur et il se poursuit au-delà de la limite de prescription vers l'ouest. L'extrémité s'incurve vers le sud et se referme peu après la bordure de fouille. Il présente un profil en cuvette, d'une largeur de 1,10 à 1,50 m et une profondeur conservée maximale de 0,55 m. Un ensemble de mobilier céramique, lithique et de faune associé à des rejets argileux se localise dans les derniers niveaux de comblement peu avant l'extrémité est.

Ce premier fossé est recoupé sur une dizaine de mètres par un second creusement linéaire présentant un profil à fond plat et des bords obliques. Son ouverture varie de 0,55 à 1,65 m de largeur, sa profondeur conservée est de 0,50 m au maximum. Au niveau de l'extrémité est et principalement au sud de ce dernier aménagement, un ensemble dense et localisé de mobilier céramique, lithique et de faune brûlée a été mis en évidence. En dehors des concentrations de mobilier localisées aux extrémités est, les comblements des fossés sont quasiment stériles et les sédiments, peu anthropisés, sont proches de l'encaissant.

Ces deux fossés masquaient le plan d'une fosse oblongue, aux dimensions conservées de 1,26 m de longueur pour 0,80 m de largeur, dont le fond ennoyé a pu être fouillé sur une trentaine de centimètres. Ce creusement a livré quelques éléments céramiques et lithiques également attribuables au Néolithique. Il peut s'agir d'une structure ayant fonction de marqueur dans l'espace, existant préalablement au creusement des fossés.

Les recoupements entre les aménagements fossoyés du système d'enceinte et l'organisation stratigraphique des différents rejets permettent d'établir une chronologie relative qui sera affinée avec les résultats des études de mobilier et des datations 14C, en cours de réalisation. Dans tous les cas, les premiers éléments permettent d'associer, en accord avec les résultats du diagnostic, l'occupation à la transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent (env. 3600 – 3900 BC).

Les périodes historiques sont documentées sur le site par trois segments de fossés, des éléments de plantation et de haies ainsi que quelques fond de fosses. Les fossés ont tous une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest. L'un d'eux correspond à la limite cadastrale entre les deux parcelles impactées par l'emprise de fouille. Les deux autres segments de fossés suivent la même orientation mais aucune correspondance avec les relevés cadastraux historiques n'a pu être trouvée. Les comblements de l'un d'eux ont livré du mobilier antique, notamment des fragments de scories plano-convexes. Une comparaison directe peut être trouvée avec celles issues des aménagements agricoles datés du Haut-Empire mis au

jour sur le site de l'Étang, localisé sur la même commune à 3 km à l'ouest du site, en contrebas du plateau (Rivoire, Havet 2012). Les diagnostics réalisés sur les parcelles contiguës ont également permis de documenter la présence de nombreux fossés et de drains, couvrants les périodes historiques (Lecomte 2018 ; Hamon et al. 2021). Ces vestiges témoignent de l'exploitation et de la structuration du plateau comme d'un espace à vocation agricole, en usage au moins depuis l'antiquité et jusqu'à la période sub-actuelle, immédiatement préalable au lotissement à l'origine de la prescription de fouille.

Olivia Dupart

Hamon et al. 2021 : HAMON T., AUBAZAC G., LIARD M., WATTEZ J., PÉCOUT F., Loiret, *Mardié, ZAC de l'Aumône* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

Lecomte 2018: LECOMTE B., *Mardié « Le Clos de l'Aumône » (Loiret, Centre - Val de Loire)* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Orléans : Département du Loiret.

Rivoire, Havet 2012 : RIVOIRE É., HAVET M., *Mardié, Loiret, l'Étang* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap.



Mardié (Loiret) l'Aumône : plan général des vestiges. (Olivia Dupart, Inrap)

Moyen Âge

LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE

153 Grande-Rue

Les neuf tranchées réalisées dans le cadre de ce diagnostic ont montré chacune une épaisseur stratigraphique différente comprise entre 0,30 m et 0,70 m. Le toit de cette stratigraphie est accessible entre environ 10 et 50 cm. Elles ont permis d'observer une occupation ancienne potentiellement antérieure au XI^e s., d'identifier un certain nombre des vestiges maçonnés liés à la création puis à la transformation d'une partie disparue de l'ensemble seigneurial dénommé localement Château des Deux Tours ou encore le Prieuré, du début du second Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine. Cette opération de diagnostic est la troisième réalisée depuis 2016 dans le cadre d'un projet de restauration du château médiéval inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Le substrat a été atteint dans toutes les tranchées. Il s'agit d'une formation calcaire parfois surmontée d'un limon orangé. On observe clairement un pendage vers l'est lié à la présence d'un cours d'eau en fond de parcelle.

L'occupation la plus ancienne du site, qui est installée sur le substrat, est restreinte. Il s'agit d'un vestige de fossé ou de fosse. Cette structure n'a pu être datée, mais elle est antérieure à une phase de construction datable du XIII^e s. On observe la mise en place d'un mur de clôture, parallèle à la courtine sud actuelle de la cour du château et installé à un peu plus de 10 m plus au sud. Ce mur repéré également lors de l'étude géophysique ne semble pas avoir de retour visible dans la partie étudiée. Il marque peut-être une première limite de cour dans laquelle on observe, au nord, une occupation avec la présence de sols de calcaire concassé et de charbons de bois. Cette occupation est datée par la céramique présente en nombre restreint et par la datation par le radiocarbone de charbons entre le XII^e et le XIII^e s. Au sud de ce mur, on trouve un reste

de sol extérieur et une structure empierrée indéterminée.

Au nord, le logis seigneurial, dont le pignon nord est encore en élévation, semble être construit entre le XIII^e et le XIV^e s., mais nous disposons de très peu d'éléments de datation. Il s'agit d'un bâtiment imposant de 31 m par 10 m de large soutenu par un mur de refend ou un mur bahut longitudinal qui organise le bâtiment en deux travées égales. Des fosses de récupération marquent peut-être la présence d'équipements. Le lien avec le pignon encore en élévation n'a pu être établi pour des raisons de sécurité. Ce type de bâtiment est caractéristique des lieux de pouvoirs ruraux type prieuré composés d'un espace de stockage en partie basse et d'une résidence seigneuriale à l'étage.

On trouve aussi du mobilier du XII^e-XIII^e s. dans la partie est du jardin dans une zone de dépôt organique sur laquelle s'installent des remblais et un niveau de circulation extérieur en limite de la rivière. Le cours d'eau en fond de parcelle, actuellement canalisé, pourrait être régulé en amont, dès cette époque d'après les observations réalisées sur les maçonneries du mur sud de clôture de la propriété qui ont mis en évidence un système d'écluse. Le jardin actuel doit correspondre en partie au « grand parc fermé de Murailles » décrit par Don Morin au XVII^e s.

Les découvertes réalisées lors de ce diagnostic confirment donc l'hypothèse évoquée lors des deux précédentes opérations d'une création d'une demeure seigneuriale plutôt dans le courant du XIII^e s. Ce château seigneurial appartenait à l'abbaye de Ferrières en Gâtinais et devait assurer la gestion des biens et ressources du fief de la Neuville.

À la fin du Moyen Âge central, on observe un deuxième

Les traces de la période moderne sont très peu visibles.
On sait que le site est en ruine dans la première moitié
du XVII^e s.

Carole Lallet



LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE

Rue du Mesnil

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre du projet de réaménagement de la place de l'église à La Neuville-sur-Essonnes a permis d'appréhender l'évolution du cimetière communal de la fin du IX^e s. à l'époque contemporaine.

Les éléments les plus anciens datent du dernier quart du IX^e s. Ils correspondent à une première phase d'inhumations aux fosses creusées dans le substrat calcaire. Cependant, le site est peut-être plus ancien. L'étendue du cimetière à cette période n'a pas pu être déterminée. Seule certitude, elle dépasse celle du mur de clôture installé plus tardivement. On observe, pour cette période, la réutilisation d'un sarcophage plus ancien (fig.).

La période suivante voit la mise en place d'une clôture autour du cimetière. Elle constitue un changement important dans l'organisation de l'espace funéraire. La découverte d'un mur dans la tranchée 4, figuré sur le cadastre napoléonien, correspond à la limite nord du cimetière. De fait, la transformation de l'espace sépulcral qui intervient va perdurer dans sa majeure partie jusqu'à l'abandon du cimetière à la fin du XIX^e s. La date de mise en place de ce mur reste inconnue mais pourrait intervenir dans le courant du XI^e ou XII^e s. comme sur les nombreux sites similaires en région Centre.

Au plus tôt, au début du XV^e s., la nef de l'église est reconstruite et les fondations viennent recouper la sépulture F.19. Mise à part cette reconstruction, les limites du cimetière semblent être les mêmes. La densité est de nouveau plus importante qu'à la période précédente même si l'espace n'est pas occupé partout avec la même densité. Les zones situées à proximité de l'église sont plus prisées. On observe que la partie supérieure de la stratigraphie est détruite en grande partie à l'est, mais aussi dans une moindre mesure au nord. La partie la plus



La Neuville-sur-Essonnes (Loiret) rue du Mesnil : vue vers le nord du sarcophage réutilisé F.59. (Nicolas Schifauer, Inrap)

récente des sépultures a certainement été transférée lors de la création du nouveau cimetière.

La réduction de l'espace sépulcral à l'ouest, avec la construction d'un mur dans le prolongement du mur sud de la nef, intervient à une date indéterminée après le XV^e s.

Le cimetière de l'église est abandonné à la fin du XIX^e s. À l'ouest, un bâtiment est construit en limite d'emprise. Il est postérieur au cadastre napoléonien et est encore visible sur le cadastre antérieur à 1980. Dans un second temps ce bâtiment est détruit pour aménager l'entrée ouest de l'église peut-être après la reconstruction de la toiture de la nef en 1983 après son effondrement en 1921. Les côtés nord et est sont aménagés pour élargir le carrefour et créer une petite place. À cette occasion, un dérasement important du cimetière a lieu notamment à l'est.

Carole Lallet

NEUVY-EN-SULLIAS

Les Terres de l'Aulne

L'opération de diagnostic de Neuvy-en-Sullias au lieu-dit les Terres-de-l'Aulne a permis la mise au jour de différentes occupations dans la continuité de celles révélées sur les parcelles limitrophes du diagnostic réalisé en début d'année 2021 (Mercey et al. 2021).

Les éléments lithiques (43 pièces) recueillis ne sont pour partie pas en place et pour le reste, associés à des structures protohistoriques. Une industrie du Paléolithique moyen en position secondaire, redéposée en surface des alluvions anciennes (Fw), a livré notamment un biface. Le reste des éléments sont moins caractéristiques : un fragment de lame pourrait appartenir à une production mésolithique comme néolithique. Les éclats découverts en contexte protohistorique pourraient correspondre à un débitage opportuniste.

Pour la Protohistoire, une première occupation du Hallstatt est observée de manière diffuse sur la parcelle 013 située au sud de la zone de stockage de la carrière actuelle. Elle se caractérise par divers fosses et éventuels silos ayant livré une quantité non négligeable de mobilier céramique. Une autre occupation datée du Hallstatt, plus dense, est située dans la parcelle au nord-ouest de l'emprise du diagnostic. Ce sont une vingtaine de fosses et trous de poteau concentrés sur une extrémité de tranchée et la tranchée voisine ayant livré assez peu de mobilier (hormis une fosse) en comparaison avec la parcelle plus au sud. Ces structures apparaissent directement sous la terre végétale et sont peu profondes. Cette concentration de vestiges fait échos aux découvertes faites en 2008 à 500 m à l'est, lors d'une opération de fouille préventive (Mercey et al. 2010).

La période laténienne est présente au travers d'enclos situés sur la parcelle à l'est de l'emprise et correspond pour partie à la continuité des enclos découverts en 2021. Cette zone de concentration d'enclos est particulièrement dense en termes de fossés qui semblent se succéder dans le temps, mais semblent aussi se développer selon une organisation (successions, extension, organisation interne...) qui reste encore floue au vu du peu d'éléments de datation découverts au sein du comblement des fossés. De même les structures internes à ces enclos (fosses, trous de poteau, silos) sont assez éparpillées et mal caractérisées (contraintes d'interventions liées à la remontée de l'eau lors de la fouille de ces derniers).

La période antique est représentée sur la même parcelle par un système parcellaire fossoyé complexe, dont la datation, protohistorique ou gallo-romaine, reste à établir au regard de la rareté des tessons des deux périodes retrouvés dans le comblement de certains fossés. Leur abandon est situé au plus tôt à la fin du II^e s. ap. J.-C. (une monnaie découverte dans un des fossés est attribuée à Antonin le Pieux). Ce parcellaire incomplètement identifié pourrait constituer des espaces enclos. Il se raccorde, côté sud, à l'enclos laténien diagnostiqué en 2021.

Les traces d'une occupation médiévale sont ténues. Une grande fosse, correspondant à une série de creusements successifs, a été observée à l'est de l'emprise dans la zone des enclos laténiens, ainsi qu'un chemin observé à l'ouest de l'emprise. Il traverse une bonne partie des

zones traitées et est caractérisé par deux fossés parallèles orientés nord-ouest/sud est, tournant vers l'est au sud de l'emprise.

Les périodes plus récentes sont représentées par un parcellaire encore visible dans le paysage (limite entre parcelle 036 et 176) et un réseau de fossés alimentant la mare asséchée de la ferme de l'Aulnaie dont l'exploitation, a pris fin au début du XXI^e s. D'autre part, un réseau de drains agricoles très dense a été mis en évidence sur toute l'emprise.

Les vestiges découverts affleurent directement sous la terre végétale à une profondeur moyenne de 0,45 m. Le faible recouvrement des occupations mises au jour a eu un impact sur le degré de conservation de certaines. À noter également que le substrat sableux et graveleux servant d'encaissant est très favorable à la circulation d'eau, ce qui entraîne des difficultés dans la mise en œuvre de la fouille des structures archéologiques.

Boris Robin

Mercey et al. 2010 : MERCEY F., NOËL M., CABANIS M., CHAMBON M.-P., COUBRAY S., COQUERY J.-F., *Neuvy-en-Sullias, L'Aulne* : rapport final de Fouille : Orléans : Inrap CIF.

Mercey et al. 2021 : MERCEY F., COULON J.-F., LÉCUYER S., LIARD M., DESCHAMPS S., LUSSON D., FRÉNEÉ É., DI NAPOLI F., FOURRÉ A., *Neuvy-en-Sullias (Loiret) les Terres de l'Aulne, tranche 5a* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Époque contemporaine

OLIVET ZAC de la Vanoise

L'opération de diagnostic liée au développement de la ZAC de la Vanoise, sur la commune d'Olivet (Loiret), a été réalisée entre le 6 et le 9 décembre 2022. Elle concerne des parcelles couvertes de bois ou de broussailles au cœur du tissu urbain. La nécessité de conserver les grands arbres, la présence d'une piste cyclable ou d'aménagements existants (parking, rond-point...) ainsi que l'étroitesse de certains secteurs, ont fortement contraint la possibilité d'implantation des tranchées. De ce fait, elles se répartissent de manière opportuniste mais tentent de couvrir l'ensemble de la zone prescrite. Les 22 402 m² concernés par la prescription de notre opération complètent la connaissance archéologique locale, jusqu'alors essentiellement documentée par des découvertes sporadiques réalisées dans des jardins. Cette intervention archéologique est en effet la première opération préventive réalisée sur le secteur ouest de la commune.

Les vestiges apparaissent sous 0,50 à 0,60 m de terre arable et de remblais, soit aux alentours de 103 m NGF et concernent principalement des fosses, réparties en partie est de l'emprise. Le niveau de conservation varie de 0,20 m à près de 2 m. Sur les quinze numéros de faits attribués, quatre sont des fosses (deux fouillées à 50 %) et deux de possibles fossés parcellaires. Le reste concerne des anomalies géologiques ou des éléments récents. Tous les faits mis au jour sont attribuables à l'époque

contemporaine et très probablement tous à la première moitié du XX^e s., excepté un silo qui n'a cependant pu être daté en l'absence de mobilier. La datation est assurée principalement par la présence de flacons en verre et de céramique (briques, tuiles récentes, faïence...).

La géologie a été renseignée au moyen de neuf log de référence répartis sur l'ensemble de l'opération. La stratigraphie se compose d'une couche de terre arable de 0,10 à 0,20 m, qui porte parfois la trace de pratiques agricoles. En limite ouest de l'emprise, elle est même recouverte par des remblais probablement issus de travaux récents. En dessous se trouvent des sables brunifiés à graviers et cailloux, dont l'épaisseur peut atteindre 0,70 m. Il s'agit d'un niveau sédimentaire d'origine colluviale, hérité de l'érosion superficielle des sols de surface, redistribués sur la parcelle en fonction de la topographie et des pratiques anthropiques. Ces dernières renvoient à des rejets d'apports divers et une mise en culture potentielle, accompagnée d'amendements, bien que l'absence de petits éléments émoussés d'origine anthropique n'encourage pas cette hypothèse. Cette couche présente une limite très nette avec la partie supérieure graveleuse des alluvions anciennes, datées entre 450 ± 54 Ka et 471 ± 71 Ka, ou avec le calcaire de Beauce.

Jean-Philippe Gay

La prospection thématique sur « Les caves du centre-ville d'Orléans », débutée en juillet 2020, arrive en 2022 à son terme. Elle constitue le prolongement du programme de recherche SICAVOR (« Système d'Information sur les CAVes d'ORléans »), soutenu et autorisé par le service régional de l'Archéologie (DRAC Centre - Val de Loire) au moyen d'une première prospection thématique pluriannuelle menée entre 2015 et 2017. Plus généralement, cette prospection s'inscrit dans la poursuite de plusieurs études menées depuis le début des années 2000 sur l'habitat médiéval et moderne du centre-ville d'Orléans, notamment grâce à l'analyse des structures bâties et des

élevations des maisons, depuis leurs fondations et leurs caves jusqu'à leurs charpentes et leurs toitures, en passant par leurs façades, l'ensemble constituant un seul et même objet d'étude. Ce type d'étude urbaine, portant sur un inventaire à grande échelle et une étude en série d'espaces parfois difficiles d'accès, ne peut s'effectuer que sur un temps nécessairement long.

Cette année a été principalement consacrée aux visites, puisque 56 caves ont été inventoriées, toutes inédites et encore non documentées (contre 43 en 2021, dont seulement 25 inédites), ce qui porte à 973 le nombre de

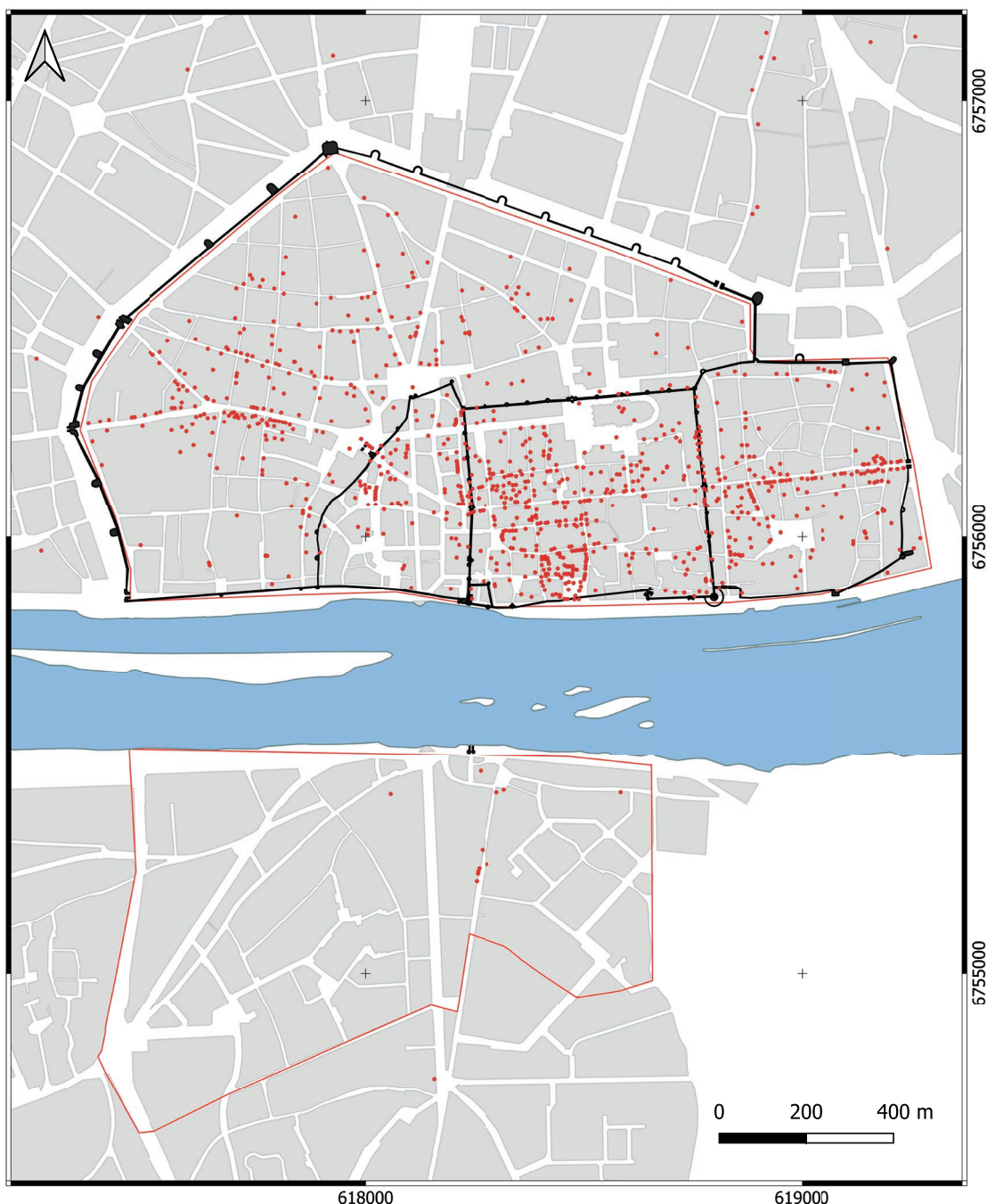


Fig. 1 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : extrait du SIG, état de la prospection des cavités dans « l'intra-muros » (« intra-mails ») et au sud de la Loire. (Daniel Morleghem)



Fig. 2 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : quartier sud de la Loire, cave du 62 rue Saint-Marceau (SICAVOR 918), vue de la cellule sous l'escalier. (Clément Alix, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans).

cavités de toutes natures recensées et enregistrées sur le territoire communal. Parmi ces 56 nouvelles cavités, 27 correspondent à des visites demandées par des propriétaires ou liées à des opportunités d'accès limités : quatre sont situées dans des anciens faubourgs d'Orléans (rue du Faubourg-Madeleine ; quartier rue Bellebat), tandis que les 23 autres se trouvent dans des quartiers de l'« intra-muros » (5 rue de la Poterne ; quartier Carmes-Madeleine ; etc.). La majorité des autres caves visitées et enregistrées en 2022, soit 27, sont localisées dans des quartiers au cœur des problématiques de la prospection thématique : une dans le quartier cathédral,

secteur urbain choisi pour éprouver la nouvelle base de données « BatECav » (cf. notice BSR 2021) ; huit dans le quartier Saint-Aignan correspondant à la zone d'étude systématique définie en 2015 (cf. notice BSR 2016) ; neuf dans le quartier Saint-Euverte, au nord-est de l'« intra-muros » ; neuf dans le quartier Saint-Marceau. Ces deux derniers quartiers (Saint-Euverte et Saint-Marceau) correspondent à des zones urbaines dont les caves étaient jusqu'ici peu explorées et dont la reconnaissance correspond à l'un des objectifs de cette prospection thématique. Pour le quartier Saint-Marceau, au sud de la Loire, les neuf caves récemment visitées s'ajoutent aux quatre autres précédemment enregistrées, comblant ainsi un déficit d'informations sur ce secteur. Trois autres nouvelles caves sont liées à des opérations archéologiques menées en 2022-début 2023 (diagnostics aux 40-42 quai Saint-Laurent, 56 rue Porte-Saint-Jean et sondage au 4 rue Coligny).

Cette année plusieurs de ces cavités ont été observées dans le cadre d'un accompagnement sollicité par le service de la Prévention des risques majeurs de la Métropole d'Orléans. Elles correspondent à des caves, des caves-carrières ou des structures techniques souterraines (latrines, puits, égout, etc.) situées chez des particuliers et nécessitant des visites de contrôle de l'évolution des dégradations, ou localisées sous la voie publique (rues, trottoirs, parkings, etc.) et découvertes fortuitement lors de travaux de réseaux. Parmi celles-ci, les interventions aux 5 rue du Pont-de-Cé et au 1 rue de l'Empereur permettent de restituer le parcellaire disparu lors des opérations urbanistiques de la seconde moitié du XX^e s.

Toutefois, une grande part du temps imparti aux visites de cave en 2022 a été conduit dans le cadre du suivi

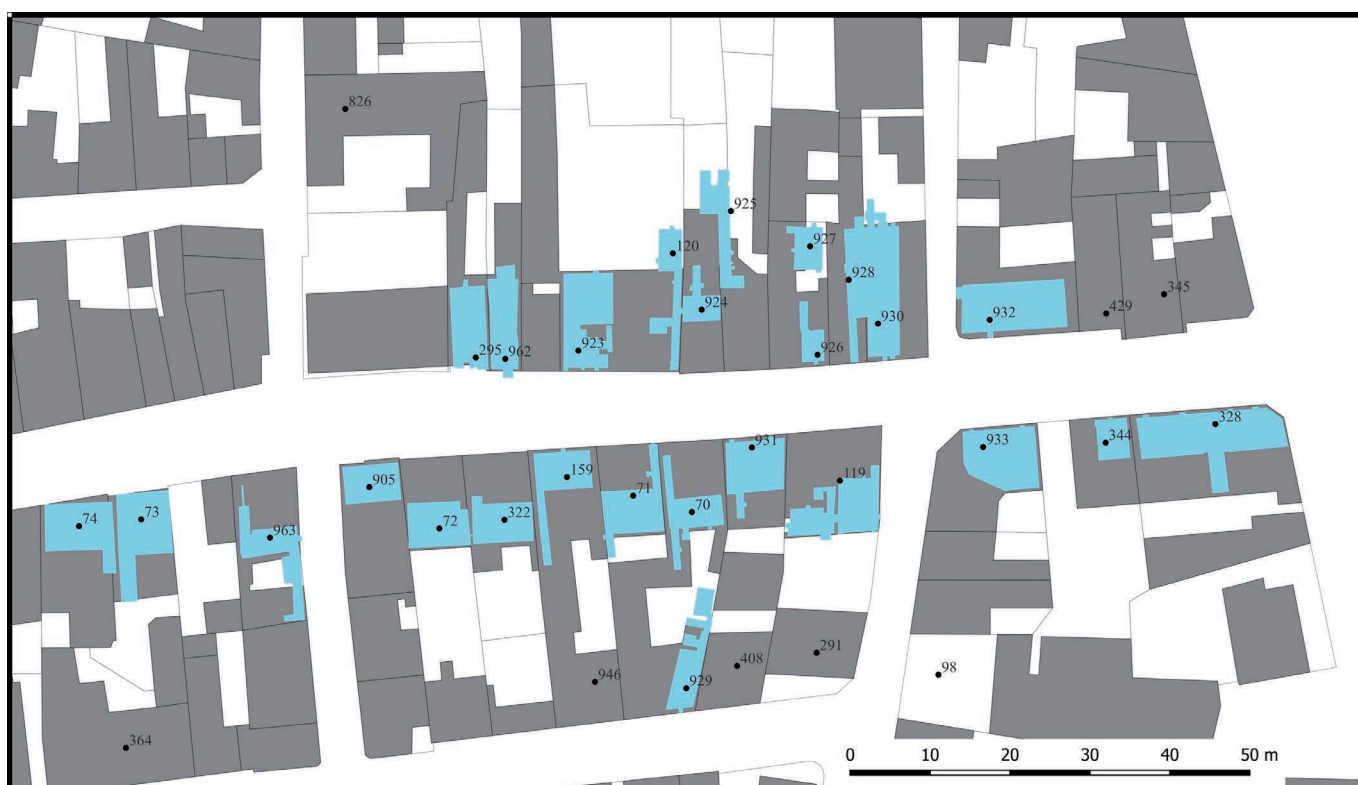


Fig. 3 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : extrait du SIG, plans des cavités relevées en 2022 à l'extrémité orientale de la rue de Bourgogne. (Clément Alix, Daniel Morleghe, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

par la ville d'Orléans d'effondrements de maisons dans la partie orientale de la rue de Bourgogne, secteur appartenant à la zone d'étude du quartier Saint-Aignan, au sud, et à celle du quartier Saint-Euverte, au nord. Un premier sinistre a eu lieu en janvier 2022 aux 15, 17 et 21 rue de Bourgogne, à l'angle de la rue des Quatre-Fils-Aymon. L'ensemble entraîna des investigations et des études menées dans un premier temps en urgence par le BRGM, puis par le CEREMA. On notera ainsi la réalisation d'une prospection géo-radar de la voirie située à proximité du sinistre, de plusieurs sondages géo-techniques et au pénétromètre dynamique, ainsi qu'un relevé au scanner 3D ZEB-HORIZON de trois caves situées à proximité (23, 24 et 26 rue de Bourgogne). L'ampleur des dégâts et un risque d'effondrement imminent conduit à prévoir la destruction des deux habitations 19 et 21 rue de Bourgogne et, en préalable, il nous a été possible d'être associés aux visites, conduites par un huissier et par un bureau de contrôle, des caves voisines situées le long du parcours qu'effectuèrent les engins de ce futur chantier. Ainsi, nous avons pu avoir accès à de nombreuses caves jusqu'ici non renseignées, et en lever systématiquement les plans, doublés d'une couverture photographique (quinze caves inédites aux 1, 3, 3 bis, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 20 rue de Bourgogne ; auxquelles s'ajoutent trois caves précédemment visités mais dont les plans n'avaient pas encore été réalisés : aux 5-7, 15 et 20 rue de Bourgogne). Une seconde alerte, accompagné de visites, a eu lieu autour des maisons 77 (angle rue de l'Oriflamme), 79 et 81 rue de Bourgogne. Ces observations montrent notamment que la partie orientale de la rue de Bourgogne possède la particularité de contenir un nombre élevé de caves localisées en retrait de la rue, alors que, dans leur grande majorité, les caves du centre-ville jouxtent habituellement la voirie. En effet, sur ce type de parcellaire laniéré caractérisant les quartiers densément peuplés, les caves médiévales et modernes sont habituellement situées sous les corps d'habitations construites en front de rue. Ici, le retrait de ces treize caves par rapport à la rue mesure entre 4,80 m et 19,68 m, avec une distance plus importante sur son côté nord (11,85 m en moyenne) que sur son bord sud (6,70 m en moyenne). Cette spécificité résulte-t-elle d'une contrainte technique ? Les constructeurs de caves auraient-ils pu avoir connaissance de la fragilité du sous-sol dans ce secteur de la ville, les obligeants à aménager les caves en retrait ? Les études menées à la suite des effondrements récents attestent une concentration de vides découlant de la nature particulièrement détritique du calcaire ayant tendance à se dissoudre (dolines, vides kartisques), entraînant l'instabilité des niveaux de remblais situés à l'aplomb, qui sont particulièrement meubles. Mais, ces caves en retrait de la rue pourraient plus certainement figer l'emprise de corps de bâtiments qui étaient initialement construits en cœur de parcelle, éventuellement précédés d'une cour ou d'autres types d'espaces non bâtis. Ce cas de figure avait été précédemment mis en évidence pour une autre cave située dans la partie orientale de la rue de Bourgogne, au 103 rue de Bourgogne. Si cette hypothèse s'avère possible, force est de constater qu'à l'aplomb de ces caves en retrait de la rue, aucun mur porteur n'est conservé dans le bâti actuel, même sous la forme d'un refend, qui témoignerait

de la conservation d'anciennes façades de ces bâtiments. Aussi, il faudrait imaginer que ces caves seraient pour la plupart antérieures au milieu du XV^e s., puisque nombre de maisons dans ce secteur conservent aujourd'hui des façades en front de rue attribuables à la seconde moitié du XV^e et au XVI^e s. (5, 7, 15, 21, 23, 31-33 rue de Bourgogne, etc.).

Cette année, une analyse archéométrique a été conduite sur l'ancienne maison de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans au début du XV^e s., 3 place De Gaulle (ancienne rue du Tabour), dite « maison de Jeanne d'Arc » à cause du séjour que cette dernière y aurait fait durant le siège de la ville en 1429. Cet édifice insigne a été entièrement détruit en juin 1940. Toutefois, l'analyse dendrochronologique d'un fragment de solive moulurée provenant du plafond du premier étage de l'ancien bâtiment, objet d'un récent don à la ville d'Orléans, visait à confronter ce que l'on connaît, grâce à diverses sources documentaires, des élévations de cet édifice (façade en pan de bois à pignon-sur-rue et plafond sculpté) habituellement attribuées à la première moitié du XV^e s. et des caves à trois niveaux superposés, dont une cave-carrière à voûte d'ogives relevant d'un type identifié pour les XIII^e-XIV^e s. L'échantillon analysé est en bois de cœur, dont le dernier cerne conservé est formé en 1413, mais l'aubier faisant défaut, une estimation de sa perte permet de supposer que la coupe de l'arbre se situe entre 1415 et 1453, confirmant ainsi une construction dans la première moitié du XV^e s. des élévations du bâtiment connues par les documents, possiblement à l'aplomb de caves plus anciennes.



Fig. 4 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville 2022, soupirail de la cave orientale du 20 rue de Bourgogne (SICAVOR 120). (Clément Alix, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans).

Enfin, cette année a également permis d'éprouver la base de données à travers l'enregistrement des 78 cavités recensées (une de plus que l'an passé, un petit réduit technique au 18 rue Saint-Étienne) et des neuf études de bâti réalisées dans le « quartier de la cathédrale » ces deux dernières décennies. Ce travail vise à documenter et analyse la fabrique de la ville sur le temps long, en partant des vestiges actuels en sous-sol et en élévation et en restituant les entités spatiales et chrono-fonctionnelles anciennes. Il s'agit d'un travail de longue haleine, avec

les contraintes inhérentes à l'archéologie (conservation des vestiges et état de la recherche notamment), chronophage et lacunaire donc, mais qui permet à l'échelle d'un îlot ou d'un quartier de suivre l'évolution du bâti, et à l'échelle de la ville de mieux appréhender la création et l'évolution du parcellaire et de l'architecture, à travers notamment la production de cartes chrono-topographiques / architecturales / typologiques, etc.

Clément Alix

Époque moderne

ORLÉANS

Époque contemporaine

38 rue du Coq-Saint-Marceau

Le projet de construction d'un immeuble collectif au 38 rue du Coq-Saint-Marceau à Orléans (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu urbain. Située le long de la rue Saint-Marceau au nord et bordée par la rue de la Flore à l'est, l'emprise est entourée de maisons d'habitation. Elle concerne un terrain en partie occupé par une maison d'habitation, ses dépendances (garages et cave), son accès, une terrasse et son jardin.

L'emprise prescrite couvre une superficie totale de 896 m². Elle concerne l'intégralité de la parcelle CW 568 mais seule une surface de 415 m² est accessible. Une seule tranchée a été ouverte. Elle couvre une surface totale de 64,5 m². Cela représente 7.2 % de la surface prescrite et 15,5 % de la surface accessible.

Deux sondages mécaniques et un sondage manuel ont été réalisés dans la tranchée. Ils ont été complétés par deux carottages tubés.



Orléans (Loiret) 38 rue du Coq-Saint-Marceau : vue du diagnostic.
(Mathilde Noël, Inrap)

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une succession de couches de 4 types, en alternance, dont les deux premiers types sont naturels. Elles ont été réparties en 16 phases.

Il s'agit tout d'abord des dépôts de montille de la Loire, correspondant au chenal actif. Cela ne correspond qu'à une seule phase. Elle n'a été perçue qu'au fond d'un des deux carottages réalisés, à plus de 5 m de profondeur.

Quatre phases de dépôts de plaine d'inondation ont pu être observées. Plus la granulométrie des sédiments est grossière, plus la crue responsable du dépôt est considérée comme violente. On connaît un certain nombre de crues historiques, bien datées, mais il n'est pas possible d'attribuer les dépôts observés à des événements précis.

Entre les dépôts de crues, plusieurs couches anthropiques ont été observées. Elles concernent 5 phases. La plus profondément enfouie se trouve autour de 5 m de profondeur. Elle comprend un possible niveau de préparation de sol recouvert d'une couche comprenant du mobilier anthropique attribuable au XIV^e s.

Un niveau assez similaire avec le même type de mobilier se situe un peu moins profondément (un niveau de crue les séparant).

Des niveaux de remblais d'épaisseurs et de compositions variables, pourraient traduire une volonté de nivellement général. La présence parfois importante de mobilier archéologique est caractérisée par un mélange de différentes périodes (depuis le Haut-Empire jusqu'au Moyen Âge classique). Cela pourrait être en lien la création médiévale de digues permettant de maîtriser les crues du fleuve.

Un très grand creusement indéterminé semble intervenir à une période récente, mais les données sont trop restreintes pour l'interpréter.

Une occupation importante du XIX^e-début du XX^e s. se caractérise par la présence de plusieurs fosses dépotoirs.

Le dernier type de couche rencontré concerne les différentes phases cultivées du secteur caractérisées par des terres arables. Cinq phases ont été perçues, en alternance avec des dépôts d'inondation et d'occupations anthropiques. Certaines comprennent des traces de plantations maraîchères ou d'arbres (vergers ?). Cela concerne également le niveau actuel de terres à jardin.

Mathilde Noël

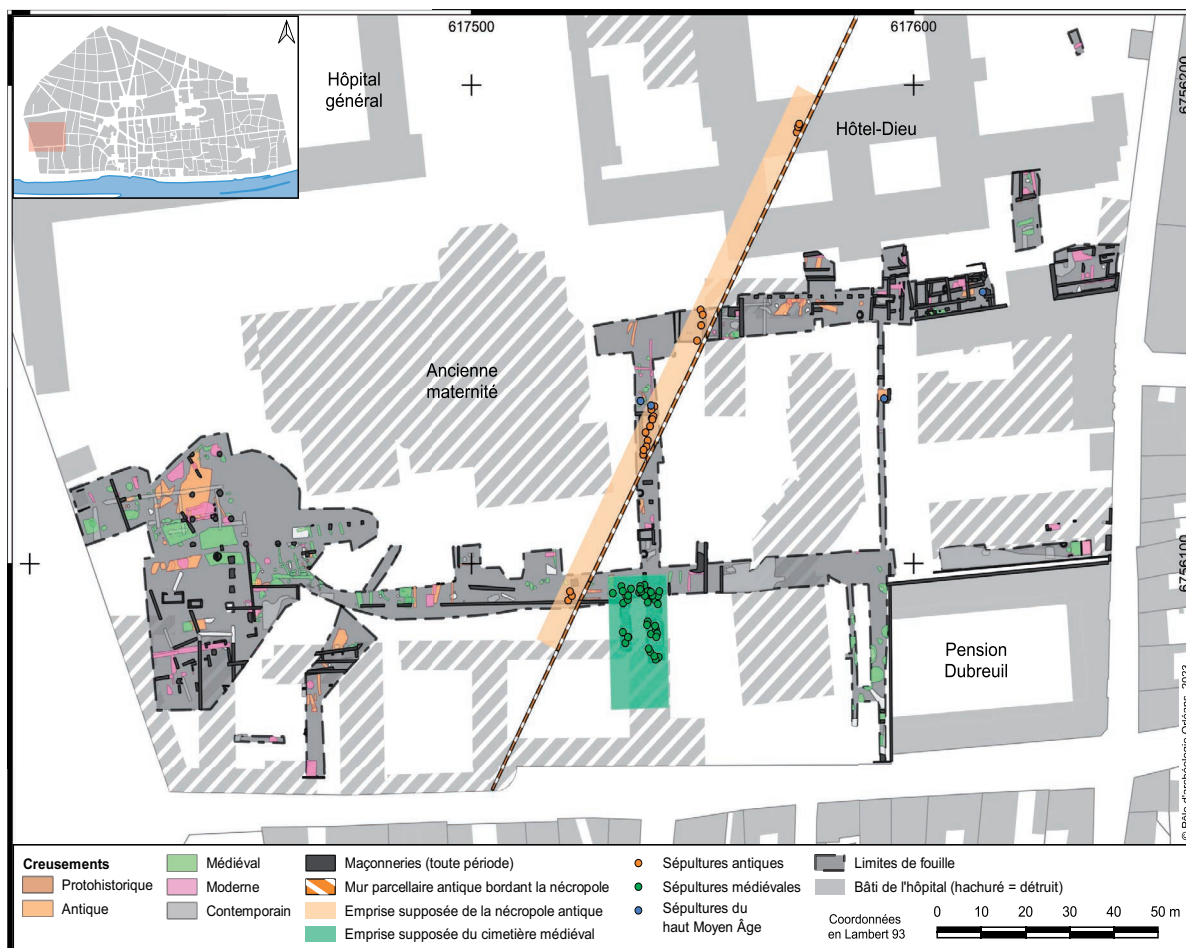
La fouille de l'Hôpital Porte Madeleine, 1 rue Porte-Madeleine à Orléans, a débuté le 31 janvier 2022 et s'est achevée le 02 décembre de la même année (fig. 1). L'opération s'est déroulée selon trois phases : la première entre janvier et juin 2022 a consisté à fouiller à l'emplacement des tranchées de réseaux situées sous les futures voiries desservant le site, sur une surface décapée d'environ 2 850 m² ; la seconde entre juin et août 2022 correspondait à l'emplacement du parking souterrain du futur bâtiment universitaire, sur une surface décapée de 936 m² ; la 3^e phase, entre octobre et décembre 2022, a fait l'objet d'un arrêté modificatif et concernait l'emprise du futur bâtiment universitaire hors parking souterrain, sur une surface décapée de 1036 m².

Terrain naturel et premières occupations

Sur une grande partie de la surface explorée lors de cette opération, le substrat mis au jour correspond au faciès des sables et argiles de l'orléanais. Dans de rares secteurs, cet horizon est absent et la marne calcaire apparaît alors directement sous les remblais anthropiques. On note la présence, sur la moitié sud du site, d'une couche de sable brun très fin qui recouvre les niveaux naturels et qui a livré quelques éléments de céramique non tournée et des silex taillés, témoignant d'une occupation de cet espace à la fin du Néolithique ou au cours de l'âge du Bronze.

Antiquité

L'occupation antique se révèle assez peu dense, livrant principalement des vestiges liés à une occupation rurale : fossés parcellaires, fosses d'extraction de sable. Quelques ensembles sortent néanmoins du lot et contribuent à structurer cet espace durant l'Antiquité. Ainsi, un fossé à profil en V large de 2,20 m à l'ouverture et profond de 1,45 m, orienté nord-sud, pourrait correspondre à une limite autour du début du I^{er} s. de notre ère. Le plus remarquable pour cette période se situe à une trentaine de mètres plus à l'est : il s'agit d'une nécropole (fin I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au milieu du III^e s.) qui se développe à l'ouest d'un mur parcellaire traversant le site du sud-ouest au nord-est (fig. 2). De la sépulture située la plus au sud à celle située la plus au nord (toutes les deux fouillées lors du diagnostic), la nécropole s'étend sur une longueur d'au moins 110 m et se poursuit certainement au-delà des limites de fouille. Cet espace funéraire présente des caractéristiques très marquées : uniquement des inhumations disposées en une seule rangée, perpendiculairement au parement ouest du mur de clôture, uniquement des individus masculins adultes, utilisation systématique de cercueils avec dépôts monétaires et offrandes diverses (céramique, tablettes de défexion avec inscriptions en langue gauloise et latine, etc.). L'interprétation de cette nécropole, encore en cours d'étude, pose question : s'agit-il d'une nécropole urbaine accueillant une



Orléans (Loiret) 1 rue Porte-Madeleine : plan général de la fouille réalisée en 2022. (Julien Courtois, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

corporation particulière ou une catégorie spécifique de population ? Ou alors une nécropole familiale bordant le mur de clôture d'un domaine ?

Plus à l'ouest et après abandon de la nécropole, cet espace rural est traversé par un grand fossé (largeur 6 m, profondeur 3 m, profil en V) orienté nord-sud, probablement doublé d'un talus côté oriental. Son comblement a livré du mobilier compris entre le III^e et le début du V^e s. Il pourrait ainsi s'agir d'un fossé défensif de l'Antiquité tardive, ou d'un repentir de fossé défensif, à mettre peut-être en relation avec la construction de l'enceinte tardo-antique d'Orléans au cours du 3^e quart du IV^e s.

Pour la période antique, la moitié sud de la parcelle de l'Hôpital Porte Madeleine renvoie donc l'image d'un espace rural situé en périphérie de la ville et de ses faubourgs, successivement traversé selon un axe nord-sud par au moins deux ensembles scindant l'espace et matérialisant la frontière (juridique ? symbolique ?) entre ville et campagne : un mur de clôture bordé à l'ouest par une nécropole aux caractéristiques inhabituelles, entre la fin du I^{er} s. et I^{er} III^e s. ; puis un fossé défensif probablement doublé d'un talus à l'est, entre le III^e et le V^e s.



Orléans (Loiret) 1 rue Porte-Madeleine : vue zénithale de la sépulture F2248 appartenant à une nécropole d'époque romaine. (Matthieu Lœuille, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

Haut Moyen Âge

La parcelle de l'hôpital semble peu occupée durant le haut Moyen Âge et se situe clairement à l'écart de la ville. Seules quelques sépultures (six ont été découvertes : quatre lors de la présente fouille, une lors du diagnostic et une dans les années 1970), plus ou moins isolées, témoignent d'une occupation de ce secteur à cette période.

Moyen Âge

La densification de l'occupation intervient à partir du XIII^e s. Côté est du site, le long de l'actuelle rue Croix-de-Bois (qui reprend un axe antique et médiéval), une industrie d'exploitation du calcaire se met en place sous la forme de multiples fosses d'extraction.

À l'ouest du site, à proximité du boulevard Jean-Jaurès, la fouille a mis en évidence une exploitation rurale comprenant quelques bâtiments sur solins de pierre et poteaux, une mare, des vergers matérialisés par des fosses de plantation et des fossés parcellaires.

Au centre et en bordure sud du site, à quelques dizaines

de mètres au nord de la rue Croix-de-Bois, une exploitation rurale assez similaire se met en place probablement vers le XIII^e s. Elle est remplacée vers le XIV^e s. par un cimetière paroissial, d'une surface atteignant au moins 250 m². Celui-ci pourrait être associé à un établissement cultuel non découvert à ce jour, peut-être localisé entre la rue Croix-de-Bois et ce cimetière. Sur les 100 m² de ce cimetière ayant fait l'objet d'une fouille, 39 sépultures ont été mises au jour. À la même époque, le réseau viaire se densifie, avec l'installation d'un chemin creux nord-sud bordant le cimetière à l'est. Ce chemin creux perdurera pendant toute la période moderne. Le cimetière semble abandonné au début du XV^e s., peut-être en lien avec les épisodes de la guerre de Cent Ans.

Période moderne

Le site de l'hôpital, jusqu'alors situé hors les murs, est englobé par la dernière enceinte urbaine suite à sa construction entre la fin du XV^e et le début du XVI^e s. Pendant tout le XVI^e et une grande partie du XVII^e s., la moitié occidentale du site est occupée par l'arsenal et des buttes d'entraînement pour les arquebusiers. De nombreux apports de remblais et fosses aux fonctions indéterminées témoignent d'un aménagement du site dans ce but. La moitié orientale est progressivement lotie de parcelles avec maisons à pans de bois. Plusieurs caves et maçonneries trouvées lors des fouilles attestent de l'aménagement du quartier durant toute la période moderne. Avec la construction de l'Hôpital Général dans les années 1670, la moitié occidentale du site change de fonction et ne cessera d'évoluer et de se densifier.

Époque contemporaine

Les îlots d'habitation situés sur la moitié orientale du site seront détruits dans les années 1830/1840 pour l'installation du nouvel Hôtel-Dieu. Le site acquiert ainsi sa configuration actuelle à partir du milieu du XIX^e s. La fouille de 2022 a largement permis de préciser l'organisation spatiale du site et son évolution par le biais des constructions et destructions successives de bâtiments hospitaliers, jusqu'au déménagement définitif de l'hôpital à La Source entre 2015 et 2017.

Julien Courtois



Orléans (Loiret) 1 rue Porte-Madeleine : vue zénithale de la sépulture F2089 appartenant à un cimetière des XIV^e-XV^e s. (P. Haguet, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

ORLÉANS

18, 20, 22 avenue de la Mouillère

Ce diagnostic archéologique concerne les parcelles privées aux 18, 20 et 22 avenue de la Mouillère à Orléans au sud de la Loire. Il a été conduit en amont d'un projet immobilier concernant l'ensemble des 2 416 m² des trois terrains. La construction d'un immeuble résidentiel sur sous-sol a donc été précédée par des observations archéologiques réalisées sur trois tranchées, une par parcelle, creusées à la pelle mécanique.

Le secteur se trouve sur la plaine alluviale reliant la Loire au Loiret, la présence d'un paléochenal d'axe nord-est/Sud-ouest a plusieurs fois été relevée. Il transparaît à la fois dans des dépôts sédimentaires identifiés lors de fouille ou de carottage et par son empreinte toujours

visible sur la topographie du secteur. Ces données impliquent que le site étudié se trouve dans l'emprise du lit majeur de cet ancien cours d'eau et non pas sur une de ses berges. On note l'absence totale de témoins d'occupations préhistoriques, et plus particulièrement du Mésolithique, attendus au vu du contexte archéologique.

La profondeur généralement atteinte dans les trois tranchées est de 1,20 m, et ponctuellement d'1,70 m dans les sondages profonds. L'US 4 un niveau d'argile grise apparaît entre 92 m NGF et 93,7 m NGF, le bas du niveau n'a pas été atteint. Ce dépôt est caractéristique de la phase de comblement du paléochenal.

Laurine Guyot

ORLÉANS

129-131 rue du Petit-Pont

Le diagnostic archéologique du 129-131 rue du Petit-Pont s'est déroulé du 30 au 31 mai préalablement à la construction d'un bâtiment résidentiel collectif sur sous-sol. Il a pris la forme de trois tranchées parallèles. Sur les 1 548 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont 169,71 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (11 % de la superficie totale).

Un ensemble de trois logs a été réalisé dans chacune des trois tranchées ouvertes permettant de documenter le substrat à cet endroit : des marnes et sables de l'Orléanais datant du Miocène (m1a, Miocène, Burdigalien).

Par ailleurs, neuf faits archéologiques et 46 US ont pu être enregistrés et répartis en deux phases. La première correspond à la période moderne (fin du XVI^e–XVIII^e s.) avec deux trous de poteau (F 100 et 202), un puits (F 303), trois fosses ayant probablement servi à l'extraction de sable (F 101, 300 et 301), ainsi que les fondations

maçonnées d'un bâtiment (F 200, 201 et 302). La plupart des unités stratigraphiques de cette phase contenaient du mobilier céramique, de la terre cuite, de la faune, du métal, mais également du matériel organique (planchette en bois récupérée dans les comblements du puits 303). La deuxième phase renvoie à la période contemporaine, durant laquelle le bâtiment moderne (F 200, 201 et 302) perdure et ce jusqu'à sa destruction très récente en mai 2022, juste avant la réalisation du diagnostic archéologique.

Ce diagnostic a confirmé l'usage agricole de ce secteur à l'époque moderne, qui persiste jusqu'à la fin du XX^e s. et qui perdure encore dans une moindre mesure. Le site est peu occupé jusqu'à la construction des bâtiments actuels (détruits partiellement au mois de mai) dont des parties documentées lors de cette opération archéologique (F 200, 201 et 302) sont en élévation dès l'époque moderne.

Ombline Grosbois

ORLÉANS

7 rue Basse-Mouillère

Le projet de construction d'un hôtel et d'un bâtiment de trois suites au 7 rue Basse-Mouillère à Orléans (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu urbain. Situé le long de la rue Basse-mouillère, son emprise est scindée en deux parties séparées par un terrain de tennis, mais reliées à l'emplacement d'une ancienne serre.

La localisation de ce site en bordure directe du lit mineur du paléochenal le Couesnon en fait un site fortement soumis aux inondations que ce soit sur la période de fonctionnement du paléochenal ou par la suite. La trace du paléochenal dans le relief en fait un drain d'écoulement préférentiel en cas de crue de la Loire. Il semble donc peu

propice aux installations humaines pérennes.

Sur les 13 tranchées ouvertes, un seul fait archéologique a été mis au jour. Il s'agit d'un trou de piquet contemporain, très certainement lié à l'exploitation récente du terrain en pépinière.

Quelques tessons ont été découverts dans les couches de sables liés aux inondations. Il s'agit de tessons roulés de céramiques protohistoriques indéterminés.

Mathilde Noël

ORLÉANS

27 bis boulevard Alexandre-Martin

Le diagnostic archéologique du 27 bis boulevard Alexandre-Martin s'est déroulé du 27 au 28 juin 2022 préalablement à la construction d'un immeuble. Il a pris la forme d'un unique sondage complété par le suivi de sondages géotechniques à la tarière. Sur les 1 205 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce ne sont que 5,76 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 0,5 % de la prescription incluant le bâti), et ce en raison de fortes contraintes d'accessibilité au terrain pour les engins mécanisés.

Deux faits archéologiques ont été enregistrés : une fondation de maçonnerie et une petite structure en creux indéterminée. En parallèle, 17 unités stratigraphiques ont été documentées, réparties en sept séquences et quatre phases. Les points d'observations correspondent à deux logs et à une coupe.

Le terrain naturel n'a pas été atteint par le sondage. La première phase correspond à un niveau ayant livré du

mobilier céramique antique comprenant notamment un fragment de dérivée de sigillée paléochrétienne daté des V^e-VI^e s., ce qui amène à suggérer la proximité d'une occupation de cette période. L'essentiel de la stratigraphie correspond soit à des remblaiements (postérieurs à des décaissements), soit à des périodes de mise en culture du secteur. Au vu de ses dimensions, la fondation de maçonnerie, datée de l'époque moderne, a pu recevoir un mur de bâtiment peut-être adossé à une limite parcellaire.

Le diagnostic a produit des résultats particulièrement succincts, notamment du fait que le terrain naturel n'a pas pu être atteint. En tout état de cause, celui-ci se situe à plus de 2,05 m de profondeur par rapport au sol actuel du jardin. Si les vestiges ont été rares, le diagnostic a toutefois montré l'importance de la puissance stratigraphique du secteur, ainsi que la forte possibilité de vestiges tar-do-antiques à proximité du boulevard Alexandre-Martin d'Orléans.

Benjamin Lefèvre

ORLÉANS

40-42 quai Saint-Laurent

Le diagnostic archéologique du 40-42 quai Saint-Laurent s'est déroulé en trois étapes de juin 2022 à janvier 2023.

De l'étude documentaire conduite en amont en juillet 2022, on retiendra l'évolution récente de la parcelle depuis la fin du XVIII^e s. et l'activité industrielle qui marque l'emplacement dès le début du XIX^e s. Ainsi d'après les sources, une famille de raffineurs (Lestrosne) exerce quai Saint-Laurent de 1804 à 1870. Elle cède la place à une manufacture de céramique qui produit de la faïence et de la poterie ordinaire (articles de ménage, poterie horticoles, poterie de construction, article de chimie). Elle est dirigée par Trutteau de 1875 à 1895, Bravais jusqu'en 1902, Bardin jusqu'en 1924 et enfin Dufrénet jusqu'à la fermeture début des années 30. L'usine et quincaillerie



Orléans (Loiret) 40-42 quai Saint-Laurent : la base d'un des fours « non fumivores » réalisé lors de l'agrandissement de l'atelier en 1897. (Sébastien Jesset, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

H. Lemeret prend le relais avant que s'installe la Société Orléans Pneumatique qui succédera de 1969 à 1973 puis le garage à suivre.

Dans un deuxième temps, fin juillet, une couverture photographique avant démolition a permis de documenter deux bâtiments encore en élévation, intégrés au bâti actuel et déjà présents sur un document d'archives de 1897 portant sur le projet d'agrandissement de la fabrique de poterie de Bravais. Il s'agit de « l'atelier des tourneurs » formant un vaste bâtiment est-ouest sur cave, en fond de parcelle, parallèle au mur de terrasse délimitant la parcelle au nord et de l'« atelier et fours » correspondant à un bâtiment nord-sud ouvrant sur le quai, en retour d'équerre à l'est du précédent. On soulignera l'architecture particulièrement soignée de ces deux bâtiments qui apparaissent également sur une vue cavalière de l'usine durant la première guerre mondiale.

Dans un dernier temps, après démolition de tous les bâtiments durant l'hiver 2022, les 6 tranchées réalisées à la pelle mécanique ont permis de retrouver systématiquement le terrain naturel constitué de calcaire et de mesurer la déclivité du coteau versant vers la Loire.

La stratigraphie est bien conservée par endroits, avec des niveaux de sols préservés et plusieurs structures creusées (puits, latrines...). On notera principalement une construction soignée en pierre calcaire et briques réfractaires qui pourrait correspondre à la base d'un four non fumivore attesté à cet emplacement sur un plan de 1897 qui projette sa construction. Les estampilles des briques

employées dans le parement confirment une construction dans la dernière décennie du XIX^e s.

Le site se trouve ainsi dans un état de conservation plutôt remarquable, même si de nombreuses destructions sont attestées, occasionnées par les fondations bétons du garage et des bâtiments qui sont venus remplacer

ou s'adosser aux constructions du XIX^e s. Quoi qu'il en soit, on soulignera le caractère inédit de ce type de site industriel qui vient documenter des activités économiques florissantes qui ont marqué la ville d'Orléans : le raffinage du sucre de canne et la production de poteries.

Sébastien Jesset

Époque contemporaine

ORLÉANS

Rue des Montées, rue des Balletières

L'opération archéologique a pris la forme de cinq tranchées réglementaires implantées de façon régulière en fonction de l'accessibilité du terrain et complétées par l'ouverture de cinq sondages profonds sur 891 m² (soit 8 % des 11 190 m² couverts par la prescription de diagnostic). Quelques contraintes d'accessibilité au terrain ont légèrement réduit la surface d'exploration : présence de réseaux, de cultures en cours et de dépôt de décharges représentant l'équivalent de 1 000 m². Au sein des tranchées, les points d'observations correspondent à seize logs au sein desquels douze unités stratigraphiques ont été documentées.

L'emprise du diagnostic se localise dans le lit majeur actuel de la Loire, entre deux affluents du Loiret : le bras des Montées et le bras du Bou. Ce secteur se caractérise par la présence de montilles, points hauts topographiques réputés insubmersibles, et de paléochenaux, points bas topographiques qui marquent le passage ancien de chenaux de la Loire. Le diagnostic de la rue des Montées,

rue des Balletières est situé à cheval sur ces deux unités géomorphologiques typiques du Val d'Orléans. Ce dernier semble avoir été soumis aux aléas hydriques depuis le Pléniglaciaire, ce qui le rend peu propice aux installations humaines pérennes.

Sur les cinq tranchées ouvertes, seuls trois faits archéologiques ont été mis au jour. Ils représentent l'occupation contemporaine du site avec l'implantation de bâtiments desquels subsistent des conduites de réseaux et des décharges. Il s'agit de deux tranchées linéaires et d'une petite fosse indéterminée. L'essentiel de la stratigraphie correspond ainsi soit à des remblaiements (dépôts domestiques) postérieurs à des décaissements (réseau, voirie), soit à des périodes de mise en culture du secteur. Aucune structure ni mobilier redéposé ne témoignent de la fréquentation du lieu avant le XX^e s.

Caroline Millereux

Gallo-romain

ORLÉANS

Îlot Saint-Euverte

Moyen Âge

Le PCR Saint-Euverte, portant sur l'occupation antique et médiévale d'un îlot urbain d'Orléans (Loiret), a débuté en 2022 pour une durée de deux ans. L'étude de cet îlot est liée à la présence de l'église Saint-Euverte, construite au XII^e s., désacralisée et propriété de la ville d'Orléans et aux nombreuses fouilles effectuées au sein du lycée Saint-Euverte qui borde l'église. Dans le cadre du projet de cession de l'église et d'un travail de synthèse des données archéologiques issues des opérations préventives, ce PCR conjugue une mutualisation des moyens et un élargissement de la problématique à la modélisation de l'évolution de cet îlot depuis l'Antiquité. Ainsi, les objectifs de ce programme de recherche sont :

- une reprise de la documentation des fouilles anciennes et récentes au sein d'une Synthèse d'Archéologie Urbaine ;
- un relevé au scanner 3D de l'ensemble de l'église, de la crypte aux combles ;
- une étude du bâti de l'église, avec notamment la réalisation de datations dendrochronologiques sur les bois de la charpente de comble ;

- une campagne de prospection géoradar sur tous les espaces extérieurs accessibles de l'îlot et à l'intérieur de l'église ;

- un réexamen du mobilier céramique et une reprise des données anthropologiques issues des fouilles préventives des années 1980-1990, avec la réalisation de 14C pour affiner la datation des sépultures ;

- la réalisation de sondages géotechniques et manuels à proximité de certaines maçonneries de l'église ;

- une étude des aménagements de la crypte et du « tombeau » de saint Euverte.

Pour l'année 2022, les efforts se sont concentrés sur la réalisation du relevé 3D de l'église et de ses abords, la campagne de géoradar et les prélèvements pour datation dendrochronologique des bois de charpente de l'église.

Julien Courtois

L'opération de sondage archéologique de la rue Saint-Pierre-du-Martroi d'Orléans s'est déroulée du 26 juillet au 1^{er} août 2022 préalablement à la mise en place d'un réseau de chauffage urbain. Elle a pris la forme de l'enregistrement de l'information archéologique subsistante d'une unique tranchée ouverte sans le moindre suivi sur une surface de 144 m². Vingt structures archéologiques ont été enregistrées et, en parallèle, 94 unités stratigraphiques ont été documentées, réparties en dix séquences, six phases et quatre périodes.

Le terrain naturel n'a pas été atteint par le sondage, se situant probablement plus de 2 m sous le fond de la tranchée. La première phase correspond à des observations ponctuelles de rejets de matériaux de construction (enduits peints, tegula à oculus) déposés autour du III^e s. ap. J.-C. Cette phase n'a été observée qu'en fond de tranchée, au niveau de la cote inférieure du projet. La deuxième phase correspond à un unique creusement totalement indéterminé, réalisé entre les III^e et VIII^e s. et vu uniquement dans l'une des coupes. La troisième phase correspond à un secteur de l'espace funéraire organisé autour de l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi à partir du VIII^e s. d'après des datations 14C et jusqu'aux environs du XII^e s. Trois sépultures, mal

conservées, ont pu être fouillées. La quatrième phase, couvrant les XIV^e-XVI^e s., correspond surtout à l'établissement du fossé de la fortification des XIII^e-XIV^e s. enclosant le bourg Dunois et dont la rue Saint-Pierre-du-Martroi paraît reprendre l'orientation. La cinquième phase, restreinte à la fin du XV^e s. et au début du XVI^e s., correspond à la construction de l'église Saint-Pierre-du-Martroi dont les fondations des contreforts occidentaux ont pu être abordés dans les coupes est. Enfin, la sixième et dernière phase, de la fin du XVIII^e s. jusqu'à aujourd'hui, correspond en premier lieu à un aménagement sanitaire associé au Collège royal, à un collecteur d'égout puis à la voirie actuelle.

En dépit de conditions d'intervention difficiles en raison de l'absence de suivi du terrassement, les résultats s'avèrent assez riches et viennent utilement compléter la connaissance acquise par les opérations archéologiques antérieures pour ce secteur du centre-ville d'Orléans. Le sondage mené dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi a ainsi montré que ce secteur, en dépit des aménagements postérieurs à l'époque moderne, possède un important potentiel archéologique.

Benjamin Lefèvre

L'opération de sondage a été menée suite à la destruction d'un mur de terrasse dans le jardin d'une habitation du centre-ville d'Orléans, mettant au jour de nombreux vestiges dans la tranchée de démolition, longue de 22 m et présentant par endroits une hauteur de l'ordre de 4 m à 5 m, obligeant à intervenir à l'aide d'une nacelle. Le site est situé sur le coteau dominant la rive droite de la Loire, en plein cœur de la cité du Haut-Empire, dans le faubourg oriental de la ville tardo-antique et de sa nécropole, puis à l'intérieur du cloître de Saint-Aignan constitué autour de la basilique funéraire mentionnée dès le VI^e s. Cette parcelle avait déjà fait l'objet d'investigations archéologiques en 2016-2017 dans le cadre de la prospection thématique adossée au programme de recherche Système d'Information sur les Caves d'Orléans (SICAVOR), notamment d'un relevé par scanner 3D d'un réseau de cavités médiévales, ainsi que de quatre sondages au pénétrromètre dynamique localisés à l'intérieur de ce dernier et sur les trois niveaux de terrasse constituant le jardin de la propriété.

Observé sur toute la longueur de la tranchée de démolition du mur de terrasse, le terrain naturel se compose de marne calcaire de l'Orléanais, surmontée par endroits d'une couche d'argile brune de décarbonatation, puis d'alluvions caractérisés par un sable argileux orangé. Parmi les vestiges antiques se trouvent un creusement

d'au moins 1,70 m de long, comblé avec du mobilier de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., ainsi qu'un mur maçonné long de 2,50 m dont le parement interne est constitué de briques disposées à plat, mesurant entre 4,5 cm et 5 cm d'épaisseur et de moellons parallélépipédiques en calcaire de Beauce, d'environ 15 cm de longueur pour 11 cm de hauteur, liés par un mortier de chaux beige. Ce mur pourrait correspondre à la paroi septentrionale d'une cage d'escalier, aux marches descendantes d'ouest en est et accompagné d'un retour vers le sud afin de desservir une cave. Le comblement de cet espace et la démolition partielle de ce mur s'effectuent, d'après le mobilier céramique, au cours de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. ou au siècle suivant. À l'extrémité ouest de la coupe, plusieurs niveaux de remblais et de sols antiques se succèdent sur une hauteur conservée d'1,35 m et renferment du mobilier attribuable à la période du Haut-Empire. La localisation de ces couches, comparée à celle d'autres niveaux gallo-romains situés dans la partie orientale de la coupe, montre l'existence d'une déclivité dans la partie nord du terrain, présentant une pente d'est en ouest de presque 10 %. En outre, le positionnement des différentes structures antiques entre les parties sud et nord de la coupe suggère qu'il existait déjà à cette époque un phénomène de rupture de pente, à l'emplacement où sera ultérieurement construit le mur de terrasse. Outre des éléments de couverture (imbrices et *tegulae*), les terres

cuites architecturales gallo-romaines issues du site se composent de quelques briques vraisemblablement employées comme plaques foyères ainsi que d'une tubulure avec stries d'accroches suggérant l'existence à proximité d'une construction avec pièce chauffée. Ces occupations du Haut-Empire présentent des caractéristiques similaires à celles récemment mises en évidence immédiatement à l'ouest du site, sur la fouille de la vinaigrerie Dessaux dans un secteur traversé au IV^e s. par l'édiction de l'enceinte urbaine. Pour la période du Bas-Empire, le site du n° 4 rue Coligny n'a livré que deux fosses circulaires, distantes de 0,55 m, d'un peu plus de 1 m de diamètre, correspondant à des latrines ou des puits.

Le haut Moyen Âge est illustré notamment par un creusement sub-rectangulaire (au moins 2,78 m dans le sens est-ouest et au moins 0,63 m en nord-sud ; petit cellier ?) et deux fosses circulaires (puits ou latrine). Les fragments

de matériaux de couverture en terre cuite (tegulae et imbrices) de cette période se composent de productions de Saran dont les plus tardives datent des VIII^e-IX^e s. L'étude du mobilier céramique met en évidence trois phases pour l'ensemble du site : la première se rapporte aux V^e-VII^e s., la deuxième concerne la fin du VII^e-première moitié du VIII^e s. et une dernière, plus anecdotique, se rattache aux IX^e-X^e s. Conformément à ce qui est évoqué pour la période antique, la première et la deuxième phase de ce haut Moyen Âge trouvent un parallèle avec le mobilier céramique extrait de la fouille du site de la vinaigrerie Dessaux. De cette période, l'extrémité orientale de la tranchée du n° 4 rue Coligny conserve également l'arrachement d'un imposant massif de fondation, formant l'angle sud-ouest d'une construction, présentant un retour vers le sud correspondant peut-être à un contrefort et qui semble structurer l'espace marqué par la rupture de pente, dont le mur de terrasse reprendra ultérieurement l'emplace-

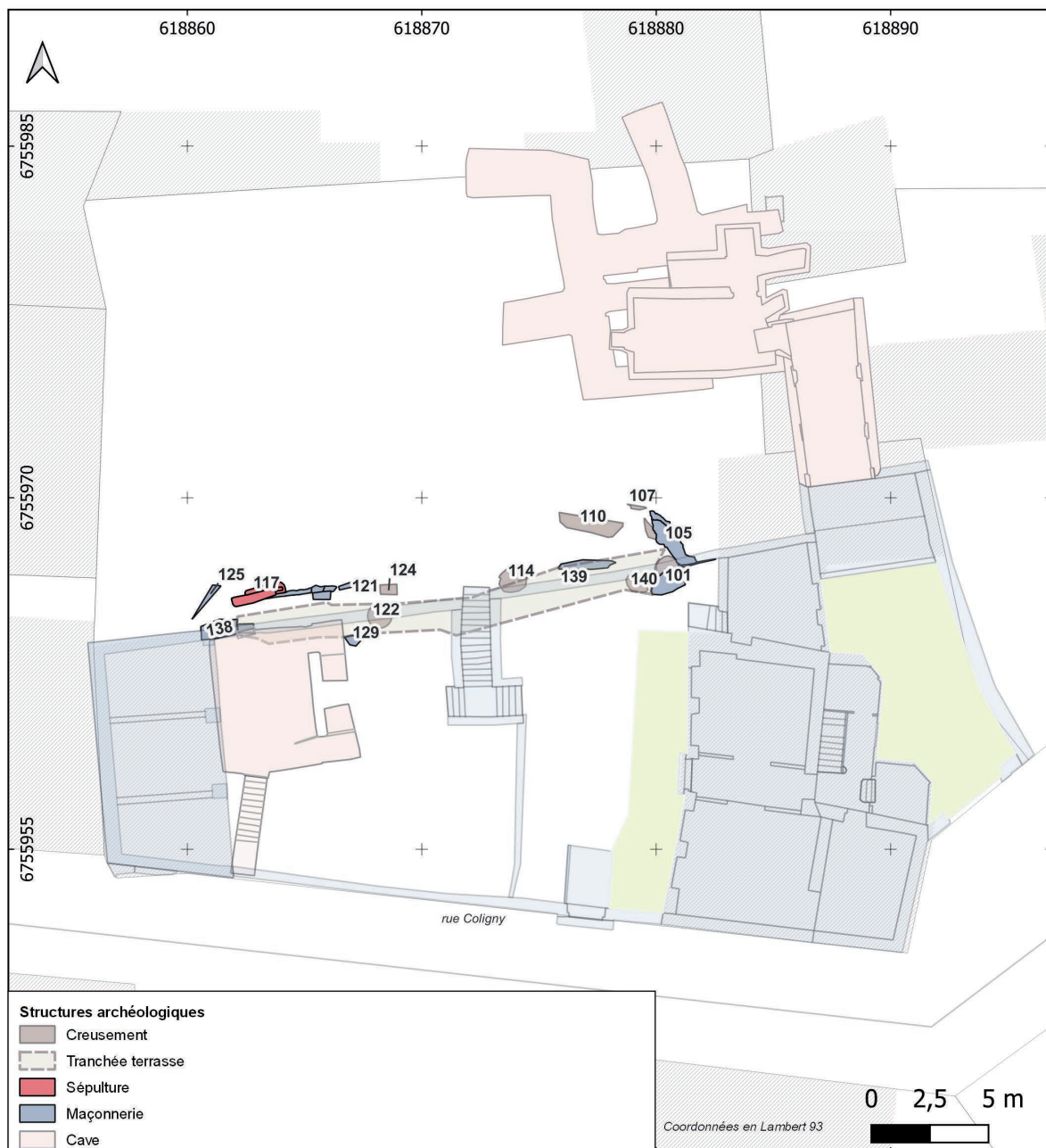


Fig. 1 : Orléans (Loiret) 4 rue Coligny : plan de la parcelle avec localisation de la tranchée de démolition du mur de terrasse et emprise des caves. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans)

ment. La maçonnerie de cette fondation est constituée de nombreux remplois de matériaux antiques et intègre un négatif d'une pièce de bois vraisemblablement à fonction de chaînage. Une datation radiocarbone sur un charbon de bois, prélevé dans le mortier de chaux de la fondation, fourni un intervalle chronologique d'entre la fin du VI^e s. et la première moitié du VII^e s. À 11,50 m à l'ouest de ce bâtiment, se trouvait une petite construction constituée d'au moins deux murs orientés nord-sud et dont l'un conserve également un négatif de pièce de bois. Cette technique constructive de fondations armées de chaînages de bois est attestée à Orléans par les fouilles de plusieurs édifices du premier Moyen Âge, notamment les églises Saint-Pierre-Lentin, Saint-Michel et Saint-Hilaire. De nombreux ossements humains hors connexions, dont certains de bébés et d'enfants, ainsi qu'au moins quatre sépultures, dont une d'immatrice, suggèrent la présence d'un espace funéraire se développant à l'ouest de la parcelle (entre 103,02 m et 104,09 m NGF), vraisemblablement en lien avec cet édifice. Trois de ces sépultures ont bénéficié d'analyses radiocarbones fournissant des datations du XI^e ou du XII^e s. Tous ces éléments invitent à s'interroger sur le statut du bâtiment alto-médiéval dont une partie des fondations a été observée. Deux anciennes églises paroissiales, attestées par quelques sources textuelles et toutes deux détruites durant la guerre de Cent Ans, Saint-Martin-Cuisse-de-Vache (mentionnée depuis le IX^e s.) et Saint-Serge-et-Bacchus (signalée à partir du XII^e s.), auraient été situées dans ce secteur urbain, mais l'étude documentaire a permis de préciser que leurs localisations se trouvaient en dehors de la parcelle étudiée. En revanche, quelques textes invitent à s'interroger sur une possible identification avec une autre église, portant le vocable de Saint-Mesmin, qui aurait été fondée à la fin du VII^e s. par l'évêque d'Orléans Sigobert et dont les quelques éléments de localisation, hors l'enceinte urbaine et à l'ouest du portail de l'église collégiale de Saint-Aignan, pourraient coïncider avec les vestiges découverts.

L'opération a été complétée par l'étude des deux caves médiévales situées sous la parcelle faisant alors l'objet de



Fig. 3 : Orléans (Loiret) 4 rue Coligny : vue de l'extrémité ouest du parement du mur du Haut-Empire. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans)

travaux par le propriétaire, l'une à l'est correspondant au réseau de cavités déjà en partie observé dans le cadre de SICAVOR, l'autre à l'ouest est associée aux vestiges d'une habitation détruite à la fin de l'époque moderne. La première correspond à un probable cellier, vraisemblablement édifié avant le XIII^e s. et improprement qualifié depuis le XIX^e s. de « crypte de l'église Saint-Serge-et-Bacchus ». Il était doté d'au moins deux soupiraux ouvrant vers l'est. Ce cellier est réaménagé dans la seconde moitié du XIII^e ou au XIV^e s. par la mise en place de voûtes d'arêtes et d'arcs doubleaux (datation 14C sur un charbon de bois contenu dans le mortier de chaux). C'est peut-être à cette occasion que le cellier est agrandi à l'ouest par la construction d'un deuxième espace excavé, couvert d'une voûte en berceau surbaissé, desservant quant à lui un escalier menant au dernier niveau de sous-sol, correspondant à une cave-carrière formée de galeries tournantes à angles droits. De l'autre côté, à l'ouest de la parcelle, les vestiges d'un mur maçonné au pied de la rupture de pente, appartenaient à la façade nord d'un bâtiment dont subsiste à l'aplomb la cave, couverte d'une voûte en berceau surbaissé, ventilée par un soupirail dont l'ouverture a été observée à l'extrémité occidentale de la tranchée de démolition du mur de terrasse. C'est également au pied de la rupture de pente que se trouvait initialement l'accès à l'escalier desservant cette cave. Les

éléments constructifs et architecturaux invitent à dater ces constructions du XIII^e ou du XIV^e s.

À la fin du Moyen Âge, la présence d'un vaste dérasement témoigne de la destruction de l'édifice alto-médiéval identifié comme une possible église, ainsi que du bâtiment situé à l'aplomb de la dernière cave évoquée. Ces événements sont très vraisemblablement à mettre en lien avec les démolitions opérées dans le secteur urbain durant la guerre de Cent Ans. Pour l'époque moderne,



Fig. 2 : Orléans (Loiret) 4 rue Coligny : vue d'ensemble des vestiges dans la partie orientale de la tranchée de démolition du mur de terrasse. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans)

il convient d'évoquer la reconstruction, au XVII^e ou au XVIII^e s., du bâtiment situé à l'aplomb de la cave ouest, alors doté d'un sol en tomette au rez-de-chaussée et d'un mur nord construit à flanc de rupture de pente. Ce dernier sera détruit à son tour par l'édification du mur de terrasse lors de l'aménagement de ces espaces en jardins pour l'habitation principale de la propriété reconstruite en front de rue au début du XIX^e s. Les espaces souterrains font également l'objet d'importants remaniements tels que le remplacement de l'escalier originel de la cave ouest par une volée droite ouvrant sur la rue, et le remblaiement du sol de l'ancien cellier à l'est de la parcelle afin qu'il se trouve de plain-pied avec la cour.

Clément Alix

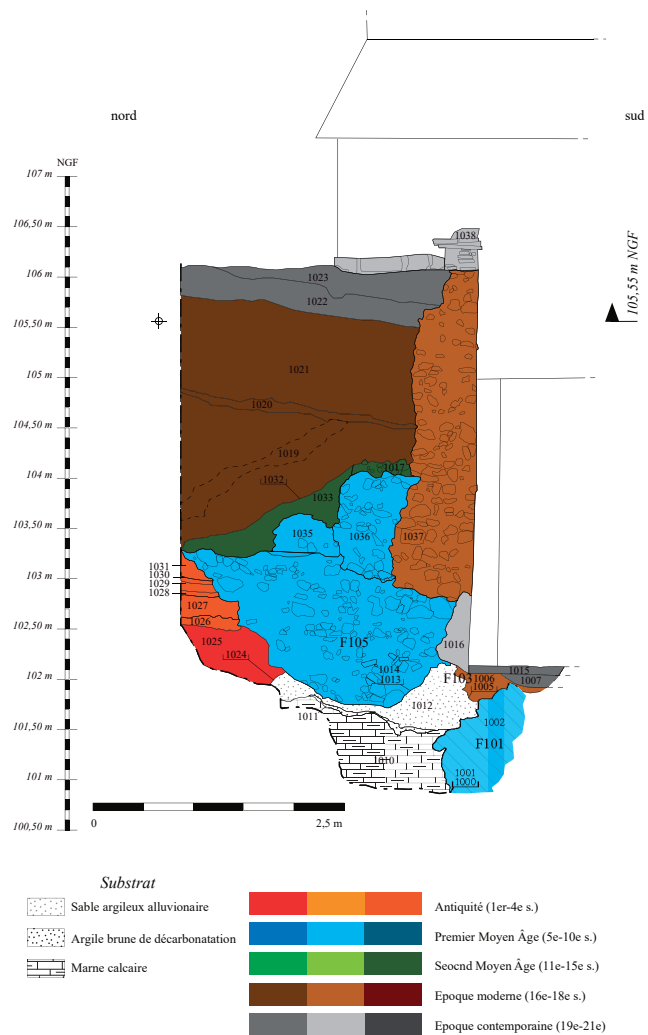


Fig. 4 : Orléans (Loiret) 4 rue Coligny : coupe de l'extrémité orientale de la tranchée de démolition avec vestiges des fondations de l'édifice du premier Moyen Âge. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans)

Époque contemporaine

ORLÉANS

Rue du Clos-de-la-Motte, rue Fernand-Gravier

Le diagnostic archéologique rue du Clos-de-la-Motte et rue Fernand Gravier a été réalisé du 10 au 11 octobre 2022 préalablement à la construction d'un lotissement. L'emprise prescrite se situe aux confins nord-est de la commune d'Orléans, entre la rue du Clos-de-la-Motte, qui la borde au nord, et la rue Fernand-Gravier, au sud-est. Les parcelles concernées, CE 117, 118, 127, 128, 129, 130, 131, 630 (cadastre 2022), forment un L et couvrent une surface de 5564 m².

L'opération archéologique a pris la forme de quatre tranchées réglementaires implantées de façon régulière en fonction de l'accessibilité du terrain. Sur les 5 564 m² couverts par la prescription de diagnostic, 510 m² ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 9,2 % de la prescription). Au sein des tranchées, les points d'observations correspondent à 3 logs et une coupe où sept unités stratigraphiques ont été documentées.

L'emprise du diagnostic se localise sur la partie basse du versant occidental d'un vallon dominé à l'ouest et au nord-est par deux buttes culminant à 124 et 125 m NGF

dont les versants ont livré des traces d'occupation denses et continues de l'époque gauloise au IV^e s. (ZAC du Clos Sainte-Croix) et même au-delà, jusqu'à la fin du haut Moyen Âge (ZAC du Clos de la Fontaine de l'Étuvée).

En dépit de cette proximité, l'opération n'a toutefois pas révélé de traces tangibles d'occupation ancienne. Au sein des quatre tranchées ouvertes, un seul fait archéologique a été mis au jour. Il est à mettre en relation avec le parcellaire du cadastre napoléonien. Aucune structure, ni mobilier redéposé, ne témoignent de la fréquentation du lieu avant le XX^e s. L'emprise concernée n'est pas occupée jusqu'à la construction des bâtiments actuels sur les parcelles voisines. L'espace semble avoir été en culture à la fin du XIX^e ou au début du XX^e s.

Ce diagnostic archéologique n'a donc pas permis de préciser nos connaissances historiques sur ce secteur de la Métropole d'Orléans.

Caroline Millereux

ORLÉANS

24 rue Jeanne-d'Arc

Le diagnostic archéologique du 24 rue Jeanne-d'Arc s'est déroulé du 28 septembre au 24 octobre 2022 concurremment à la mise en place d'un réseau de chauffage urbain. Il a pris la forme du suivi du terrassement de la tranchée creusée pour cet aménagement. Sur les 234 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont 173 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 74 % de la prescription).

Neuf structures archéologiques ont été enregistrées (six maçonneries et trois tranchées de réseau plus ou moins anciennes). En parallèle, ce sont 124 unités stratigraphiques qui ont été documentées, réparties en sept séquences et cinq phases. Les points d'observations correspondent à seize logs et deux coupes.

Le terrain naturel n'a pas été atteint. La première phase correspond à un ensemble de remblais livrant du mobilier exclusivement antique. Il est peu probable qu'il s'agisse de niveaux antiques en place mais plutôt de remblais provenant d'ailleurs. La deuxième phase correspond à un fossé que le mobilier du comblement comme de l'encaissant est daté des XIV^e-XVI^e s., ce qui invite à l'envisager

comme étant le fossé médiéval rafraîchissant le fossé tardo-antique. La troisième phase correspond à un épais ensemble de remblais déposés à l'époque moderne. La quatrième phase renvoie à la construction d'un bâtiment utilitaire accueillant une cordonnerie et des latrines, dont une des fosses septiques a été retrouvée à l'extrémité occidentale de la tranchée. Enfin, la cinquième et dernière phase correspond au dégagement de la cour arrière de la parcelle et à son progressif aménagement jusqu'à son état actuel de voie de circulation privée.

Le diagnostic a produit des résultats succincts. La très grande majorité des niveaux sont des remblais de la fin de l'époque moderne et les structures observées dans la tranchée sont documentées par de nombreuses sources archivistiques. Les données altimétriques laissent penser que la stratification archéologique laissée intacte sous la cote de fond du projet est épaisse d'environ 2,80 m. Cette information est essentielle pour calibrer de futures interventions archéologiques dans ce secteur d'Orléans.

Benjamin Lefèvre

ORLÉANS

124 bis rue de la Barrière-Saint-Marc

Le diagnostic archéologique, situé au 124 bis rue de la Barrière-Saint-Marc à Orléans, s'est déroulé du 12 au 14 décembre 2022, préalablement à la construction de six maisons individuelles. L'emprise prescrite se situe dans la rue de la Barrière-Saint-Marc dont l'origine antique est supposée.

L'arrêté de prescription porte sur une surface de 2 046 m², correspondant aux parcelles CE 009, 523, 524, 1100. L'opération archéologique a pris la forme de quatre tranchées implantées de façon régulière en fonction de l'accessibilité du terrain, sur 217 m², ce qui représente environ 10 % de la surface prescrite. Aucune contrainte d'accessibilité au terrain n'a été rencontrée. Quelques arbres présents en fond de parcelle et qui devaient être maintenus dans le projet d'aménagement ont été aisément évités lors du terrassement. Au sein des tranchées, les points d'observation correspondent à deux logs et quatre coupes au sein desquels douze unités stratigraphiques et cinq faits ont été documentés.

L'emprise du diagnostic présente la particularité d'être localisée en tête de vallon, au départ de l'une de deux buttes qui culminent à 124-125 m NGF et qui constituent les points les plus hauts de la ville. Les versants de ce vallon ont livré des traces d'occupation denses et continues de l'époque gauloise au IV^e s. ap. J.-C. (ZAC du Clos Sainte-Croix) et même au-delà, jusqu'à la fin du haut Moyen Âge (ZAC du Clos de la Fontaine de l'Étuvée).

En dépit de cette proximité, l'opération n'a toutefois pas révélé les traces tangibles de ces occupations anciennes.

Au sein des quatre tranchées ouvertes, cinq faits archéologiques ont été mis au jour. Une fosse comblée par un matériel détritique est datée de l'époque moderne. Quatre autres structures en creux qui sont de faibles dimensions, constituées par un fossé et trois creusements (vestiges de plantation ou d'habitat ?), n'ont pas livré de mobilier, ce qui interdit leur rattachement à une période chronologique précise. Ce diagnostic ne permet donc pas d'attester d'une occupation plus ancienne des parcelles prescrites, que celle de leur fréquentation au cours des XIX^e et XX^e s. À cette période, ces espaces semblent mis en culture. Le secteur ne sera ensuite pas occupé jusqu'à la construction des bâtiments actuels, en front de rue sur les parcelles voisines.

Ce diagnostic archéologique n'a donc pas permis de préciser nos connaissances historiques sur ce secteur de la Métropole d'Orléans.

Caroline Millereux

ORLÉANS

18 rue de la Tour-Neuve

Le diagnostic archéologique du 18 rue de la Tour-Neuve a été réalisé les 7 et 8 décembre 2022 préalablement à l'extension d'une maison. L'emprise prescrite (50 m²) correspond au jardin de la maison de la parcelle BM 305 pp, localisée à l'est de la rue de la Tour-Neuve, au fond d'un chemin privé. Elle est située sur la pente occidentale de la colline de Saint-Aignan.

L'opération archéologique a pris la forme de deux sondages d'1 m de côtés réalisés manuellement. Le premier à l'aplomb du mur de terrasse nord de la parcelle, le second en avant un peu plus au sud. Le terrain naturel a été atteint à environ un mètre de profondeur dans chaque sondage, à une altitude de 101,20-40 m NGF. La marne calcaire est ici surmontée par une argile brune de décarbonatation de 0,20 m d'épaisseur. Les alluvions de haute terrasse de Loire n'ont pas été observées lors de ce diagnostic.

Ce diagnostic a permis d'enregistrer 8 faits et 26 unités stratigraphiques. Les vestiges anthropiques correspondent à des structures excavées qui furent remblayées au cours de la période moderne. Le diagnostic est venu

confirmer l'existence d'un décaissement de la parcelle à la fin de la période moderne. Aucun niveau témoignant d'occupation antérieure n'a été mis au jour. Les occupations antiques et médiévales du secteur sont représentées par du mobilier résiduel.

Enfin, l'existence supposée d'un ancien passage (venelle ?) qui desservait le cœur de l'îlot depuis la Tour-Neuve, peut-être en lien avec le cloître Saint-Aignan dont le mur occidental est restitué à environ 10 m à l'est, n'a pas pu être confirmée lors de cette opération.

Caroline Millereux

ORMES

La Ferme d'Ormes

La surface restreinte diagnostiquée dans le cadre de la création d'un giratoire routier a permis la mise au jour d'une concentration de structures en creux dont la datation s'étend entre l'Antiquité au sens large et le XII^e s. (fig.). L'organisation des fossés découverts nous oriente vers un réseau parcellaire et la probabilité d'au moins deux parcelles s'organisant le long d'un éventuel chemin (peut-être en partie sous l'actuel chemin de Corroy aux Mazures) non daté mais possiblement médiéval à moderne, figuré sur le cadastre napoléonien. Les structures fouillées ont fourni peu de mobilier archéologique mais permettent néanmoins d'envisager des bâtiments installés au sein des parcelles ainsi que la présence d'activités agricoles et de stockage durant le haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e s.). Certains fossés ont livré des fragments de tuiles de facture gallo-romaine et le comblement d'un trou de poteau un tessou de sigillée. Enfin, un puits a livré du mobilier XI-XII^e s. dans son comblement terminal et VIII-IX^e s. dans le comblement le plus ancien atteint dans le cadre du sondage. La morphologie de ce puits, avec la présence de possibles emmarchements ou un aménagement à vocation inconnue (boisage ?), incite à suggérer la présence d'un souterrain comme il a pu être observé lors de la fouille du Bois d'Ormes pour le XII^e s. (Fournier et al. 2011) à 125 m au nord et lors de la fouille de la ZAC Portes du Loiret zone E à Saran pour les X-XI^e s. (Laurent-Dehecq et al. 2019) à environ 7,5 km à l'est. La faible quantité de mobilier (le corpus le plus important

est de 19 fragments de céramique) nous oblige à la plus grande prudence concernant les datations. Les vestiges médiévaux semblent participer de la même organisation parcellaire que celle mise en évidence à une centaine de mètres au nord de la RD 2157 lors d'une fouille réalisée en 2010 au Bois d'Ormes.

Dany Souchet

Fournier et al. 2011 : FOURNIER L., CHEVRIER F., DETANTE M., DI NAPOLI F., FOURRÉ A., JESSET S., LIARD M., LÉOTOT C., MUSCH J., POULLE P., TAN C.-C., YVINEC J.-H., *Ormes (Loiret) Le Bois d'Ormes, les abords d'un établissement rural gallo-romain et médiéval* : rapport final d'opération de fouille, Pantin : Inrap CIF.

Laurent-Dehecq et al. 2019 : LAURENT-DEHECQ A., PAYET-GAY K., FENCKE É. (dir.), *Saran, La Hutte, Le Mesnil, ZAC des Portes du Loiret. Zones C, E et souterrains (Loiret, Centre - Val de Loire)* : rapport final d'opération de fouilles préventives, Orléans : Conseil Départemental du Loiret.



Ormes (Loiret) La Ferme-d'Ormes : proposition de restitution des vestiges découverts avec contexte archéologique (D. souchet, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret, d'après Fournier 2011, Inrap)

Âge du Bronze

OUZOUER-SUR-LOIRE Les Avenières

Gallo-romain

L'intervention archéologique réalisée en 2022 au niveau du lieu-dit les Avenières à Ouzouer-sur-Loire est lié à un projet d'extension d'une carrière de Granulats. Il s'agit de la troisième tranche de diagnostic archéologique, dans le prolongement sud de deux diagnostics réalisés par l'Inrap en 2019 et mars 2022. Cette troisième opération se situe en périphérie d'une occupation du haut Moyen Âge mise en évidence en diagnostic archéologique par Sophie Lardé (Inrap) en début d'année 2022 sur la commune de Bonnée. L'opération d'août 2022 concerne une surface de 85 243 m² sur laquelle 23 tranchées et 6 sondages profonds ont été creusés.

Le diagnostic a retrouvé la suite du paléochenal mis en évidence lors des précédentes opérations. Celui-ci est localisé au nord et à l'est de l'emprise. Trois éventuels négatifs de poteaux d'environ 0,4 m de diamètre et 0,2 m

de profondeur ont été identifiés au fond du chenal. Ils correspondaient peut-être à un aménagement non caractérisé en lien avec cet ancien cours d'eau. Aucun élément de datation n'a été retrouvé dans ces possibles structures, mais ces anomalies sont antérieures au Bronze final IIIb puisqu'une fosse ayant livré un mobilier abondant du Bronze final recoupe le colmatage du paléochenal. Cette fosse a livré 605 tessons (NMI de 30) et un fragment de bracelet en alliage cuivreux formant un lot homogène attribué au Bronze final IIIb. Une fréquentation du secteur au début du Haut-Empire est aussi attestée par la présence d'une fosse et d'un puits ou puisard. Ce dernier a été sondé sur 1,7 m de profondeur, sans atteindre la nappe phréatique. Son comblement sableux très humide contenait 18 tessons du I^{er} s. ap. J.-C. correspondant au moins à deux amphores et une amphorette. Aucun vestige du haut Moyen Âge n'a été découvert sur

l'emprise du diagnostic. Le site identifié au nord de la parcelle semble donc se prolonger à l'ouest, sous l'actuelle ferme des Avenières. Au sud-ouest du diagnostic ont été retrouvés trois fossés parcellaires globalement parallèles, tous orientés nord-ouest / sud-est. Les comblements de deux de ces fossés ont livré quelques vestiges attestant d'un colmatage récent, contemporain. Un petit enclos carré de 10 m de côté a également été mis en évidence

à l'extrémité est du diagnostic. Cet enclos est très arasé puisque ces fossés ne sont conservés que sur 0,1 à 0,2 m de profondeur sous le niveau d'apparition. Son comblement n'a livré aucun vestige et aucune structure, autre que contemporaine.

Jérôme Spiesser

Âge du Fer

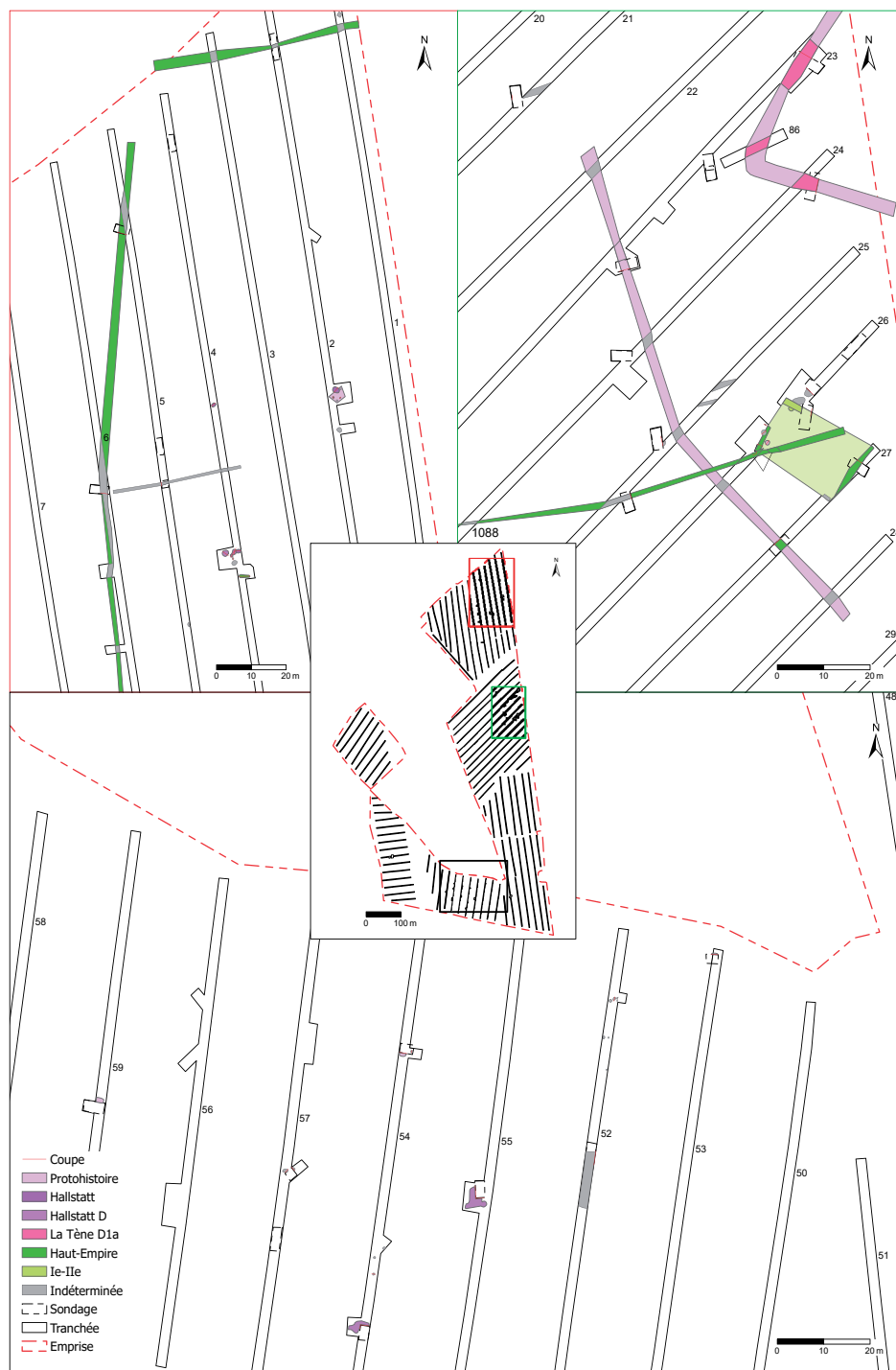
SAINT-CYR-EN-VAL Le Petit-Cabaret

Gallo-romain

L'opération archéologique de Saint-Cyr-en-Val, les Longères, le Petit-Cabaret, prescrite dans le cadre de la création d'un parc photovoltaïque, s'est déroulée entre le 14 novembre et le 8 décembre 2022. Elle a concerné une surface de 30 ha et a consisté en l'ouverture de 86 tranchées correspondant à 10,53 % de la surface accessible. Elle a permis la mise au jour de 83 entités archéologiques, dont un peu plus de moitié a fait l'objet d'une fouille. Elles se répartissent de manière inégale sur l'emprise et se concentrent à l'intérieur de trois zones principales. À partir des données du diagnostic, on peut proposer un schéma de l'évolution de l'occupation des parcelles étudiées (fig.). Il est probable que la zone soit fréquentée dès la période du Bronze final, comme semble l'attester la présence de quelques éléments de céramiques caractéristiques et notamment un tesson présentant une lèvre facettée. Si aucune structure du diagnostic n'a pu lui être associée avec certitude, on ne peut cependant pas exclure qu'une partie des vestiges non datés ou attribués à la Protohistoire sans plus de précision puissent lui appartenir. Ces implantations supposées se trouvent aux mêmes emplacements que ceux de la phase suivante datée du premier âge du Fer et plus particulièrement du Hallstatt final. En effet, les données céramiques suggèrent que c'est au cours du Hallstatt que se développent deux pôles distants d'environ 850 m. Le premier locus se développe sur une surface estimée à environ 2 500 m² et est constitué de petites fosses d'extraction polylobées, de fosses de nature indéterminés et d'un petit bâtiment à la fonction incertaine : artisanale ou stockage. Le deuxième locus est plus grand puisque les structures se répartissent sur environ 6 000 m². Cet ensemble compte des grandes fosses d'extraction polylobées, des fosses indéterminées, des trous de poteau, qui suggèrent la présence de bâtiments, et un possible silo ou puits. La contemporanéité d'une mare comblée localisée à proximité reste hypothétique. Les parcelles diagnostiquées semblent ensuite momentanément abandonnées jusqu'à l'implantation, à La Tène finale d'un établissement rural fossoyé, dont seul l'angle d'un enclos se trouve dans l'emprise. Les caractéristiques morphologiques des fossés ainsi que celles du mobilier céramique ne laissent que peu de doute sur le fait qu'il s'agit d'une ferme comparable à celles connues et étudiées au nord d'Orléans (Saran, Gidy, Ingré...). La continuité d'occupation à la période du Haut-Empire est probable, même si ces modalités ne peuvent pas être définies précisément. Le mobilier découvert sur le site montre que

la zone est occupée pendant la période Gallo-romaine précoce et tout le Haut-Empire. Cette situation serait analogue à celle mise en évidence sur les sites de Meung-sur-Loire ou encore Boigny-sur-Bionne, où des exploitations antiques réoccupent totalement ou partiellement les espaces utilisés à La Tène finale. Pour l'ensemble de ces occupations, on notera que les densités de vestiges restent assez faibles et qu'elles sont tronquées. En effet, elles se situent toutes en limite d'emprise, notamment en bordure de la RD 2020 pour les occupations localisées au nord-est, ce qui, à l'étape du diagnostic, limite les possibilités d'interprétations. Quoi qu'il en soit, les résultats de cette opération viennent compléter la connaissance d'un secteur assez peu exploré de la commune. On retiendra plus particulièrement l'identification de structures liées aux activités domestiques et non funéraires, pour la Protohistoire ancienne, ainsi que l'implantation d'établissements ruraux laténien puis antique qui indique une continuité d'occupation de ce secteur.

Karine Payet-Gay



Saint-Cyr-en-Val (Loiret) le Petit-Cabaret : hypothèses de restitution des occupations protohistoriques et antiques mises au jour lors du diagnostic. (Karine Payet-Gay, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

Âge du Fer

Moyen Âge

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE ZAC d'Alleville

Gallo-romain

4 périodes d'occupations sont présentes sur le site de Saint-Jean-de-la-Ruelle ZAC d'Alleville. Il s'agit des périodes du premier âge du Fer, de la période romaine, de l'Antiquité tardive et de la période carolingienne.

Les vestiges hallstattiens découverts dans le cadre de cette fouille sont assez restreints. Il s'agit de 6 fosses, dont 4 avaient été perçues au cours du diagnostic. Sur ces 4 fosses, deux avaient été fouillées par moitié et avaient livré un mobilier abondant. La troisième avait

uniquement fait l'objet d'un ramassage de surface à la demande du Service régional de l'archéologie. Sa fouille a permis d'abonder la série céramique mise au jour au cours du diagnostic. Cette dernière de forme polylobée a livré un mobilier conséquent composé de céramiques, de silex et de torchis. La présence d'un estèque composé d'un galet présentant des traces d'usures sur une face, confirme la production locale de céramique. L'attribution chronologique des trois des fosses au Hallstatt, ne repose, en l'absence de mobilier, que sur leur

antériorité stratigraphique avec les vestiges antiques. La similitude des différentes occupations régionales atteste d'une occupation à vocation agropastorale du site de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Pour la période romaine, deux fossés parcellaires et un petit bâtiment sur poteaux datés entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C. ont été perçus. L'indigence de mobilier ne nous a pas permis de dater plus précisément cette occupation.

L'angle d'un fossé parcellaire est daté du V^e s. ap. J.-C. et témoigne d'une prolongation de l'occupation et du parcellaire antique.

L'occupation carolingienne est caractérisée par deux fossés interprétés comme des fossés parcellaires. Ces deux éléments se poursuivant au-delà de l'emprise fouillée, il est très probable qu'ils puissent appartenir à un réseau plus vaste se développant à l'ouest et à l'est. Le mobilier mis au jour dans le comblement de ces fossés est peu abondant. Il ne s'agit que de fragments de terre cuite architecturale provenant des ateliers de Saran, situé à 2,7 km de notre emprise. Ces éléments sont datés du VIII^e s.

Enfin, quelques fosses et trous de poteau isolés n'ont pas livré de mobilier et en l'absence de toute relation stratigraphique, ne peuvent être rattachés à l'une des occupations du site.

Éric Champault



Fig. 2 : Orléans (Loiret) 4 rue Coligny : vue d'ensemble des vestiges dans la partie orientale de la tranchée de démolition du mur de terrasse. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans)

Âge du Fer

Moyen Âge

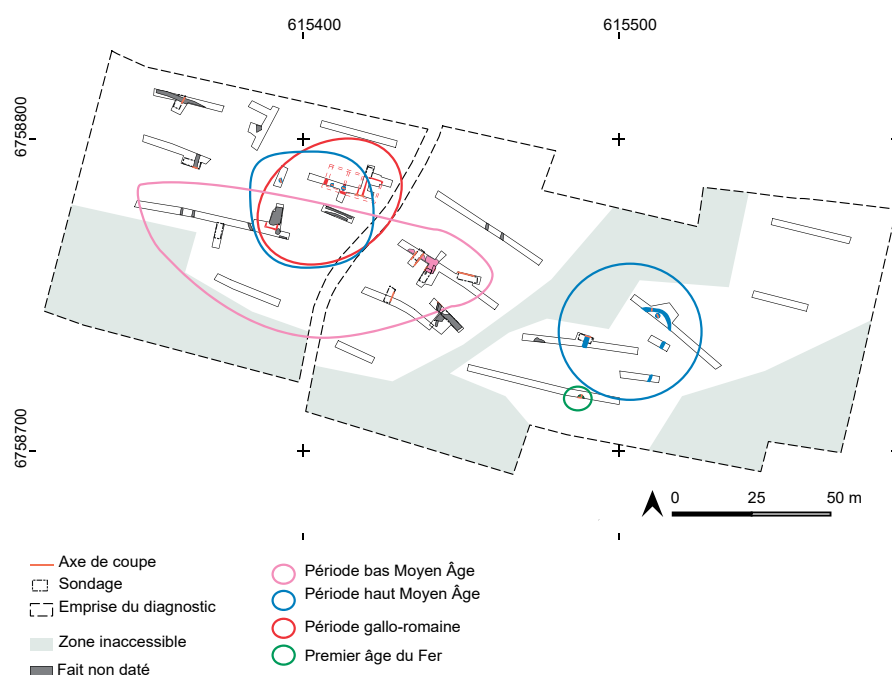
SAINT-JEAN-DE-LA RUELLE ZAC d'Alleville phase 3

Gallo-romain

La troisième phase de diagnostic de la ZAC d'Alleville sur la commune de Saint-Jean-de-la Ruelle (fig. 1) a permis la découverte de la continuité de l'occupation du Hallstatt C mise au jour en 2018. Elle se caractérise par la présence d'une fosse. Son comblement a livré un mobilier céramique abondant identique aux fosses fouillées durant l'hiver 2021-2022. Un trou de poteau a été découvert dans la tranchée 309 à l'est du diagnostic, avec des fragments

de céramique commune sombre tournée et enfumée du Val de Loire datés de La Tène finale. Il peut confirmer la présence d'un habitat dans ce secteur qui avait été perçu lors du premier diagnostic de 2015.

À l'ouest des terrains, situé sur un petit promontoire a été découvert un bâtiment attribué au Haut-Empire constitué de quatre pièces dont un possible couloir, d'une surface



Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) ZAC Alleville Nord phase 3 : plan de synthèse des occupations (Berhanu Wedajo, Hervé Herment, Florence David, Inrap)

restituée de 100 m². Une cave, localisée à proximité, lui est peut-être associée mais en grande partie détruite par une fosse d'extraction moderne ; elle n'a pas livré de mobilier céramique. Les quelques rares tessons céramiques recueillis sont datables du début du I^{er} s. ap. J.-C. Un angle d'enclos ou de parcelle fossoyée constitué des fossés a été découvert dans la tranchée 305. Un fragment de céramique daté du Haut-Empire sans plus de précision a été découvert au sommet du remblai d'un des deux fossés.



Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) ZAC Alleville Nord phase 3 : vue générale du bâtiment médiéval vers le sud. (Éric Champault, Inrap)

Le haut Moyen Âge est représenté par une fosse oblongue ayant livré du mobilier céramique daté du VI^e et VII^e s. provenant des ateliers de Saran et d'une vaste mare contenant du mobilier des mêmes ateliers datés des VII^e et VIII^e s. Une couche de sédiments humifères noirâtres scelle ces niveaux. Elle contient du mobilier céramique caractéristique des productions des ateliers de Saran du X^e s. Cette période est concentrée à l'ouest du chemin de Dame-Rose et peut être mise en relation avec les vestiges du haut Moyen Âge perçus lors de la fouille de janvier-février 2022. Côté est du chemin, un possible enclos curviligne est attribué au haut Moyen Âge mais sans certitude. L'occupation du bas Moyen Âge est localisée de part et d'autre du chemin de Dame-Rose. Elle est constituée d'un petit bâtiment maçonné partiellement récupéré (fig. 2) et des segments de fossés et des fosses dont certaines pourraient correspondre à des fosses d'extraction d'argile. Cette occupation datée du XIV^e s. est concentrée dans les tranchées 320, 321, 332 et 333.

Pour la période contemporaine, les ruines d'une maison dont les murs sont en brique et en ciment sont présentes à l'est de la parcelle diagnostiquée, près de la tangentielle. Cette dernière est associée à un puits non rebouché qui été mis en sécurité.

Éric Champault

Âge du Fer

SAINT-LYÉ-LA-FORÊT

Rue du Nan

Gallo-romain

Le diagnostic situé au centre de la commune de Saint-Lyé-la-forêt se positionne en bordure de l'ancien lit du Nan. La stratigraphie du site se caractérise principalement par une très faible épaisseur de recouvrement, montrant que les processus d'érosions ont été dominants.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une fréquentation principalement protohistorique, repérée sur les extrémités sud-ouest et nord-est de l'emprise.

Le premier secteur, au sud-ouest, comprend quatre structures datées de la Protohistoire dont une plus précisément de La Tène B2-C1. Cette première zone se poursuit en dehors de l'emprise en direction du sud-ouest, sous une zone résidentielle et très certainement également dans le secteur contigu encore non aménagé. Des restes osseux calcinés et retrouvés groupés en fosse, non déterminables, associés à des charbons de bois, pourraient correspondre à une incinération humaine enfouie sans contenant.

Le second secteur identifié au nord comprend moins d'une dizaine de structures datées de la Protohistoire (premier et second âge du Fer), dont un, voire deux silos datés entre le Hallstatt B-C et La Tène C. Ils témoigneraient d'un habitat en aire ouverte, antérieur au développement des habitats enclos de fossés qui supplantent

ces derniers au cours du III^e s. avant notre ère dans le nord du Loiret.

En extrémité nord-est de l'emprise, des restes osseux calcinés, également associés à des charbons de bois, non déterminables, retrouvés dispersés dans un fossé d'enclos potentiellement quadrangulaire, pourraient également correspondre à des rejets d'incinérations humaines. La datation par radiocarbone permet de proposer deux intervalles chronologiques se distribuant sur une période comprise entre le début du IV^e s. et la toute fin du III^e s. av. J.-C. La vocation funéraire de cet ensemble, ainsi que de celui localisé à 150 m au sud de l'emprise



Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret) rue du Nan : coupe du silo F.154. (Franck Verneau, Inrap)

est supposée.

Après un hiatus, l'occupation du secteur ne reprend qu'à la période romaine, en marge nord-est de l'emprise, avec un seul fossé comprenant quelques tessons céramiques ainsi que des fragments de tuiles. L'absence de structure associée empêche de déterminer le secteur d'occupation afférente au fossé, hormis les découvertes anciennes situées à 150 m au nord, lors de prospections le long du côté nord de la rue du Nan (Site SRA Centre 45 289 009 AH). Deux autres sections de fossés sont probablement à associer à la précédente mais avec quelques réserves toutefois, car leur alignement n'est pas probant. On notera que l'extrémité nord du fossé s'arrête à une douzaine de mètres de la rive du Nan, laissant un large passage en bord de cours d'eau.

Le site semble inoccupé après le III^e s. ap. J.-C. Les seuls témoignages de la période médiévale consistent en mobiliers récoltés dans les niveaux de labours anciens, en un trou de poteau daté du haut Moyen Âge et en certaines structures fossoyées, attribuables à un chemin ancien ou à du réseau parcellaire.

L'organisation générale des parcelles, antérieurement au remembrement de l'après Seconde Guerre mondiale, est bien perceptible dans les petits fossés parallèles ou perpendiculaires à l'ancien cours du Nan, figurant sur le cadastre de 1812 (cadastre napoléonien). Cette orientation est la même que celle des fossés de l'époque romaine, mais aussi de l'enclos funéraire laténien.



Florine Sonn-Freycon

Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret) rue du Nan : plan général des vestiges protohistoriques.
(Hervé Herment, Inrap)

Moyen Âge

SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD

Place de l'Église et place de la salle des fêtes

Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre des aménagements projetés par la commune de la place de l'Église et de la place de la salle des fêtes située au sud de celle-ci. L'emprise considérée est d'environ 4 000 m².

L'opération a été réalisée en mars 2022. Elle a consisté en l'ouverture de six tranchées, réparties pour quatre d'entre elles autour de l'église Saint-Maurice et pour les deux restantes dans une parcelle au sud de celle-ci. Les tranchées au sud, de 0,60 m de profondeur, ont livré les vestiges d'une occupation rurale datée au plus tôt du milieu du Moyen Âge, néanmoins la plupart des structures identifiées sont de datation peu précise, probablement

d'époque moderne.

Autour de l'église, quatre tranchées de 1 m à 1,30 m de profondeur ont été disposées de manière à documenter les liens entre l'édifice et le cimetière associé. Les données recueillies permettent d'attester une occupation antique, au moins pour l'Antiquité tardive par la présence de mobilier résiduel dans les structures postérieures. Les structures datées les plus anciennes correspondent à des inhumations antérieures au XI^e s.

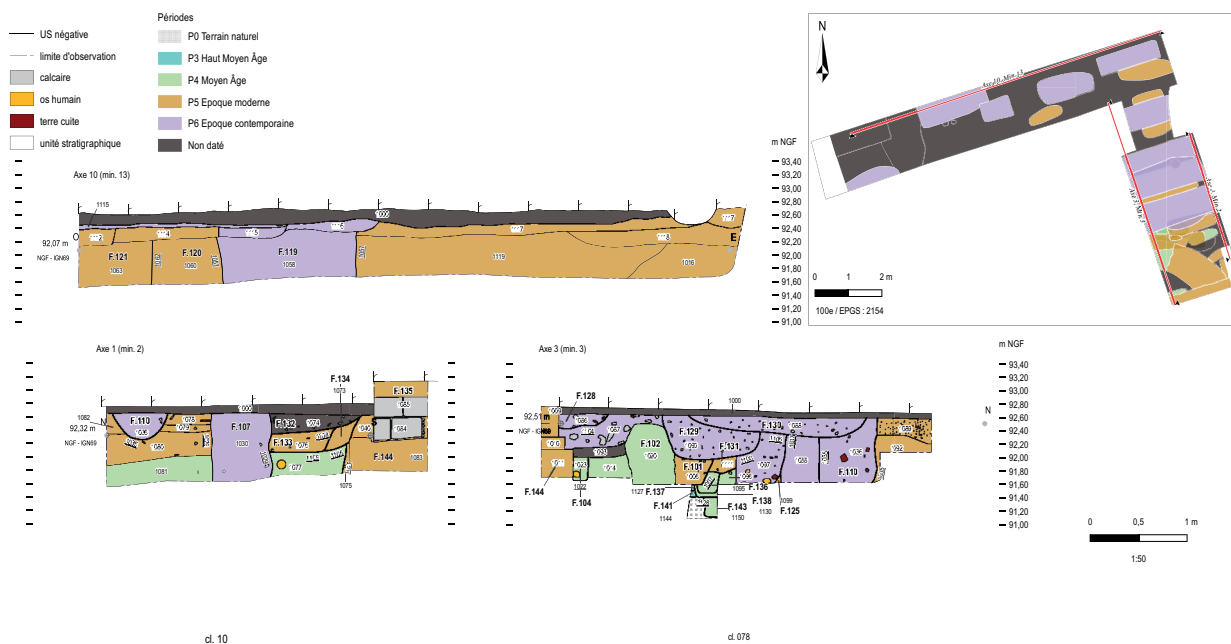
Les données acquises dans la tranchée 1 ont permis de dater un état ancien du lieu de culte au plus tôt du XI^e s. Cet état est caractérisé par la présence d'une absidiole

appartenant à un transept débordant ou une chapelle latérale. Les inhumations associées à cet état de l'église s'organisent apparemment en secteurs spécialisés, au moins à proximité du chevet, avec une concentration particulière d'individus très jeunes. Le cimetière est fréquenté sans discontinuité pendant tout le Moyen Âge. Les réfections de l'église, tant au niveau de la nef préexistante, que du nouveau chœur construit au XVI^e s., sont bien visibles dans la stratigraphie. Le cimetière moderne et contemporain évolue sans grand changement, si ce n'est une organisation planimétrique rigoureuse pour les

inhumations du XIX^e et XX^e s.

Ces dernières ont un fort impact sur la conservation de l'espace funéraire antérieur. Celui-ci semble préservé au contact immédiat de l'église, car les sépultures contemporaines sont installées à une certaine distance de l'édifice. Les vestiges du cimetière et de l'église sont très bien conservés sur une profondeur d'1,30 m sous 10 à 20 cm de remblais récents.

Émilie Roux-Capron



Saint-Maurice-sur-Fessard (Loiret) place de l'Eglise : tranchée 1, axe 3. (Nicolas Schifauer, Émilie Roux-Capron, Inrap)

Âge du Bronze

SANDILLON Les Terres de Soulas

La fouille de Sandillon les Terres de Soulas concerne principalement une occupation de l'âge du Bronze final et a été réalisée dans le cadre de la déviation de Jargeau (RD921). Dans le lit majeur de la Loire et sur le transect de cette déviation, plusieurs sites archéologiques ont été mis en évidence, dont, pour l'âge du Bronze final, deux occupations situées à 5 km l'une de l'autre et bordées chacune par un paléochenal : le site des Fraudes (fouille Estur et al., 2022) et celui des Terres de Soulas à Sandillon. Une troisième occupation de l'âge du Bronze, moins bien caractérisée, a été décelée en diagnostic en 2020 au nord-est du site des Fraudes, à la limite des communes de Jargeau et Darvoy (diagnostics L. de Souris 2010 et 2020).

L'emprise fouillée est localisée à 6 km au sud du lit mineur actuel de la Loire, en bordure méridionale de son lit majeur et immédiatement au nord du Dhuy un de ses affluents. Le tiers sud du site est marqué par la présence d'un paléochenal dont le comblement a débuté au Paléolithique supérieur et s'est achevé au Mésolithique (data-

tions OSL). L'étude géomorphologique précise la formation d'une montille dans la moitié nord du site. La plaine d'inondation a pu être observée entre la partie sommitale de la montille et le paléochenal ainsi qu'au nord de la montille.

La majorité des vestiges (88 EA ou faits) se concentre dans la partie nord-est et centre-est au niveau de la montille. Ils consistent exclusivement en structures en creux, fortement arasées, généralement conservées sur 20 à 30 cm de profondeur, avec quelques fosses atteignant 50 cm. On dénombre 46 fosses de tailles diverses. La plupart semble correspondre à des fosses d'extraction. Mais une dizaine, de plan circulaire assez régulier et plus profondes, pourraient être des fosses de stockage. Quelques-unes, aussi bien d'extraction que de stockage, semblent avoir été réutilisées comme fosses dépotoir. Elles ont livré un abondant mobilier céramique, de nombreux éléments de terre architecturale crue, quelques objets en terre cuite et des silex taillés.

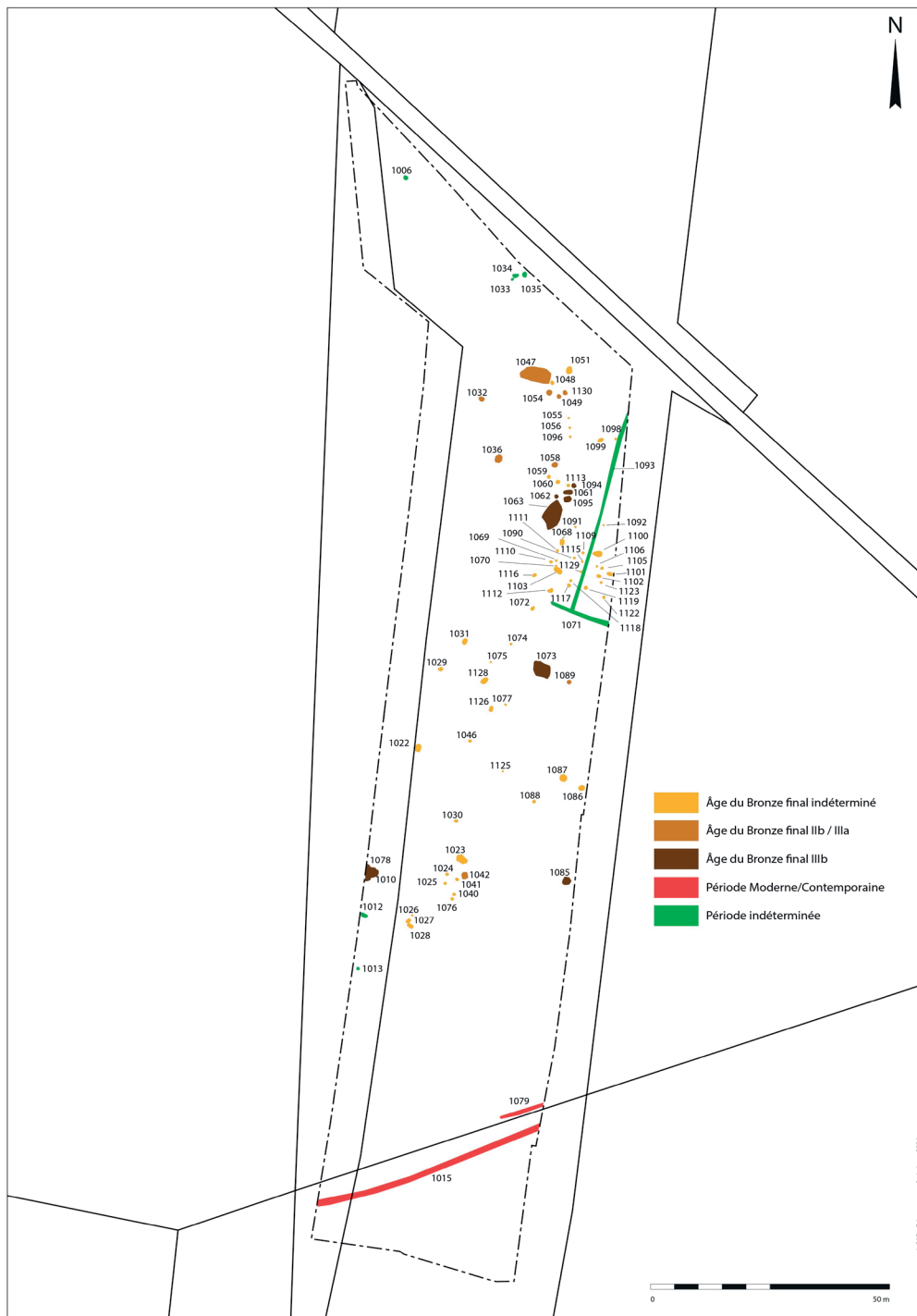
On dénombre également une trentaine de trous de poteau, pour la plupart isolés ou n'ayant pu être rattachés à des aménagements perceptibles. Nombre des fragments de terre rubéfiée retrouvés dans les fosses et quelques trous de poteau renvoient à des parois en torchis avec empreintes de clayonnages. Un seul bâtiment de plan quadrangulaire a pu être identifié de manière certaine. D'autres trous de poteau semblent se rapporter à des aménagements qu'il est difficile de percevoir et d'interpréter (palissades ?, structures artisanales indéterminées ?). La faible épaisseur entre le sol actuel et le niveau d'apparition des vestiges (en moyenne 40 cm), associée aux effets de l'agriculture et des crues, a probablement contribué à l'arasement ou à la disparition de certaines

structures, rendant l'interprétation de l'ensemble délicate.

Le mobilier céramique date l'occupation du Bronze final IIb au Bronze final IIIb, soit entre les XI^e s. et X^e s. av. J.-C. Des prélèvements pour des études paléo-environnementales ont été réalisés, de même qu'une étude du contexte géomorphologique et pédologique.

Ces études montrent que l'occupation de l'âge du Bronze final se développe sur la montille et ses abords à un moment où l'activité fluviale de la Loire est bien moindre tout au moins dans cette partie du lit majeur. Ceci a probablement favorisé l'installation d'habitats pérennes et des activités agropastorales. Les activités domestiques sont discrètement représentées (pesons pour le tissage, restes d'instrument de moutures en grès). Compte tenu de la forte densité de vestiges dans la partie est de l'emprise explorée, il est probable que l'occupation s'étende en dehors de l'emprise dans cette direction. L'étude anthracologique révèle la présence de chêne, érable et frêne, probablement sélectionnés comme combustibles, dans la mesure où les essences typiques de plaine alluviale (saule, aulne) sont absentes dans les charbons collectés.

Cette occupation de l'âge du Bronze final semble correspondre à un habitat rural assez comparable à ceux du Bronze final II ou III, découverts dans le Val de Loire à l'est d'Orléans comme à Vienne-en-Val les Terres Saint-Germain (Lardé 2016), la Ferrière (Mercey 2006), Neuvy-en-Sullias l'Aulne (Mercey 2010), Guilly la Petite Guillerie (Jan 2009), Bonnée les Terres à l'Est du Bourg (Joly et Mercey 2010), Sandillon les Broseilles (Froquet et al. 2008). Sur ces sites on retrouve essentiellement des fosses comblées avec des rejets domestiques ainsi que quelques trous de poteaux isolés, laissant supposer qu'un habitat se développait dans ou à proximité des emprises explorées. Cela n'est pas toujours aisé à prouver au vu de l'arasement des vestiges, souvent du même ordre qu'à Sandillon les Terres de Soulas. Parfois, l'occupation

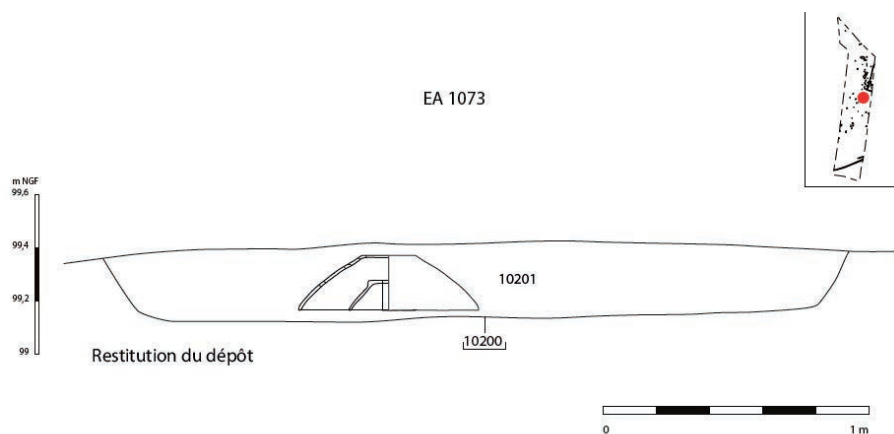


Sandillon (Loiret) les Terres de Soulas : plan phasé des occupations mises en évidence lors de la fouille. (Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

domestique du Bronze final s'implante à proximité de monuments funéraires de l'âge du Bronze plus anciens (Bronze moyen ? Bronze final I) installés à la limite entre la plaine alluviale et les coteaux comme à Vienne-en-Val « Les Terres Saint-Germain », sans qu'il soit aisé de démontrer le rôle que ces tertres funéraires ont pu jouer dans le choix d'implantation de ces sites et si même ils étaient encore visibles dans le paysage (Lardé (dir.) 2016).

Pour les périodes postérieures, on notera la présence de 4 fossés, dont un a été découvert lors du diagnostic. Celui-ci est présent sur le cadastre napoléonien et est creusé dans le paléochenal, ce qui indiquerait que celui-ci n'était plus actif au début du XIXe s. Les autres fossés n'ont pas livré d'indice chronologique tangible mais témoignent d'une mise en valeur agricole et d'une division de cet espace entre la fin de l'âge du Bronze et la période contemporaine

Émilien Estur



Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret) rue du Nan : coupe du silo F.154.
(Franck Verneau, Inrap)

Âge du Fer

SANDILLON Croix d'Azon

La fouille de Sandillon, Croix d'Azon, s'est déroulée entre le 19 septembre et le 25 octobre 2022. Elle a concerné une surface de 4 000 m². Cette opération a eu lieu dans le cadre du projet de déviation de la RD921 (contournement de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel). Elle a permis la mise au jour d'indices de fréquentation de ces parcelles dès la Préhistoire, avec la découverte d'éléments datés entre le Mésolithique et le Néolithique. Cependant, l'essentiel des vestiges est attribuable aux âges des métaux et plus précisément à la période de La Tène (B2/C1 et C2/D1).

Les structures attribuées à la période de La Tène B2/C1 occupent les angles sud-est et nord-ouest de l'emprise. Elles se composent d'un côté d'un bâtiment d'habitation associé à deux silos et à un puits et de l'autre de fossés d'extraction de matériaux et d'une structure de chauffe. Le caractère domestique de cet ensemble est attesté par le vaisselier céramique qui se constitue principalement de formes basses et ouvertes, liées aux pratiques de consommation (jattes et bols). Le reste des mobiliers (éléments de mouture, terre à bâtir, amas de graines carbonisées) indique l'existence d'une activité tournée vers l'agriculture, la conservation et la transformation des céréales. L'emprise décapée ne permet pas de proposer une organisation spatiale de cet ensemble ni d'en définir une extension. Il est difficile de dire s'il est question de deux pôles distincts ou s'il s'agit d'une seule occupation tronquée. Les éléments disponibles pour définir le statut

socio-économique sont peu nombreux. La présence d'un tessons de céramique de type « kalenderberg » semble indiquer un accès aux réseaux commerciaux de longue distance suggérant une certaine aisance financière de ces habitants. Bien qu'il soit limité, ce petit groupe de vestiges présente les caractéristiques habituelles de ce type d'occupation en région Centre.

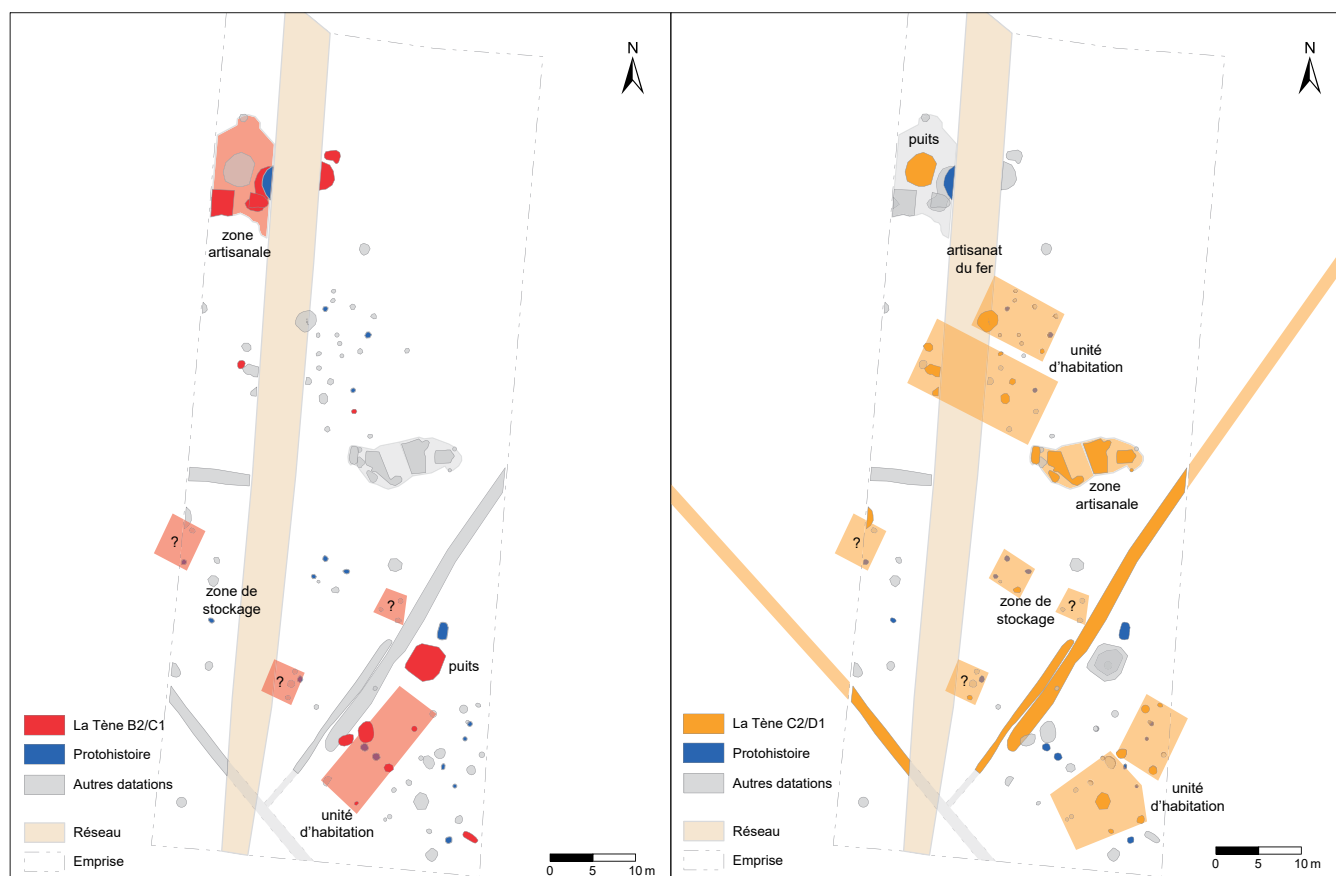
Les structures de la période de La Tène C2/D1 se répartissent sur la totalité de l'emprise et correspondent aux éléments constitutifs d'un établissement rural fossé : bâtiments (habitation, annexe, stockage, artisanat), puits, zone d'extraction et fossés d'enclos. La fenêtre d'étude restreinte permet uniquement de poser des hypothèses. À partir des informations disponibles, il a pu être établi que les constructions s'organisent à l'intérieur d'un espace ceinturé de fossés pourvu d'une division interne. Il est question de fossés à profil en « V » de dimensions moyennes (plus ou moins un mètre de largeur pour une profondeur conservée de 0,80 m). La combinaison des données de la fouille et du diagnostic permet d'envisager un ensemble assez vaste dont la superficie pourrait être supérieure à 1,5 ha. Les formes architecturales ainsi que les mobiliers identifiés sur le site permettent de définir une partie des activités pratiquées et leur implantation. La morphologie et la répartition des trous de poteau, le mobilier céramique ainsi que les éléments de terre à bâtir (torchis, fragments de chenet, plaque foyère) ont permis de déterminer la présence d'au moins deux unités

d'habitation, qui se situent de part et d'autre des fossés de division interne. Elles se composent probablement d'une maison et d'un bâtiment annexe (stockage, activités artisanales domestiques). Chacune d'entre elles a livré des indices attestant des tâches en lien avec la vie quotidienne : filage / tissage (pesons), transformation des céréales (éléments de mouture), pratiques culinaires (vaisselle de stockage, préparation, service et consommation). Entre ces deux ensembles se trouve un espace dédié au stockage, matérialisé par un ou plusieurs greniers (certains ne sont pas datés) à plateforme surélevée. Deux secteurs consacrés aux activités artisanales viennent compléter ces installations. La première se situe immédiatement au sud-est des bâtiments ES 3 et 4. Elle regroupe un espace dédié à l'extraction des matériaux de construction et une petite fosse atelier à la fonction indéterminée. La seconde se trouve probablement directement au nord-ouest de ces mêmes bâtiments (sous la berme de sécurité). Il s'agit d'une petite forge dont l'existence n'est attestée que par la découverte de plusieurs outils de forgeron (pince et pelle à feu), de scories et de battitures. Elle était probablement destinée à l'entretien et la réparation de l'outillage. Pour terminer, l'approvisionnement en eau est assuré par un puits situé dans l'angle nord-ouest de l'emprise. Il est possible que le site ait été, totalement ou partiellement, abandonné suite à un incendie. La présence de nombreux rejets charbonneux (cave, fosses d'extraction), de charbons de bois et de torchis brûlés dans les trous de poteau ainsi que les fréquentes traces d'exposition au feu identifiées sur les différentes catégories de mobilier (céramique, terre à bâtir, meule...) sont autant d'indices permettant d'appuyer cette hypo-

thèse. La question du statut socio-économique de cet établissement se pose. Ainsi, selon la classification proposée par F. Malrain, la taille des fossés et les mobiliers identifiés le rattacheraient aux fermes de rang 3 (Malrain 2010). Il convient, cependant, de rester prudent, car seule une petite partie de l'occupation a été étudiée et quelques indices pourraient suggérer qu'elle se rapproche des fermes de rang 2 (quantité de céramique et d'éléments de mouture, importations).

Karine Payet-Gay

Malrain 2010 : MALRAIN F., « Consommation et statuts sociaux dans les fermes du Nord de la France », in Mata Parreño C., Pérez Jordà G., Vives-Ferrándiz Sanchez J., *De la Cuina à la Taula, IV Reunio d'economia en el primer millenni AC, Valence (Italie)* : Universitat de València, coll. « Saguntum Extra », 9, pp. 43-56.



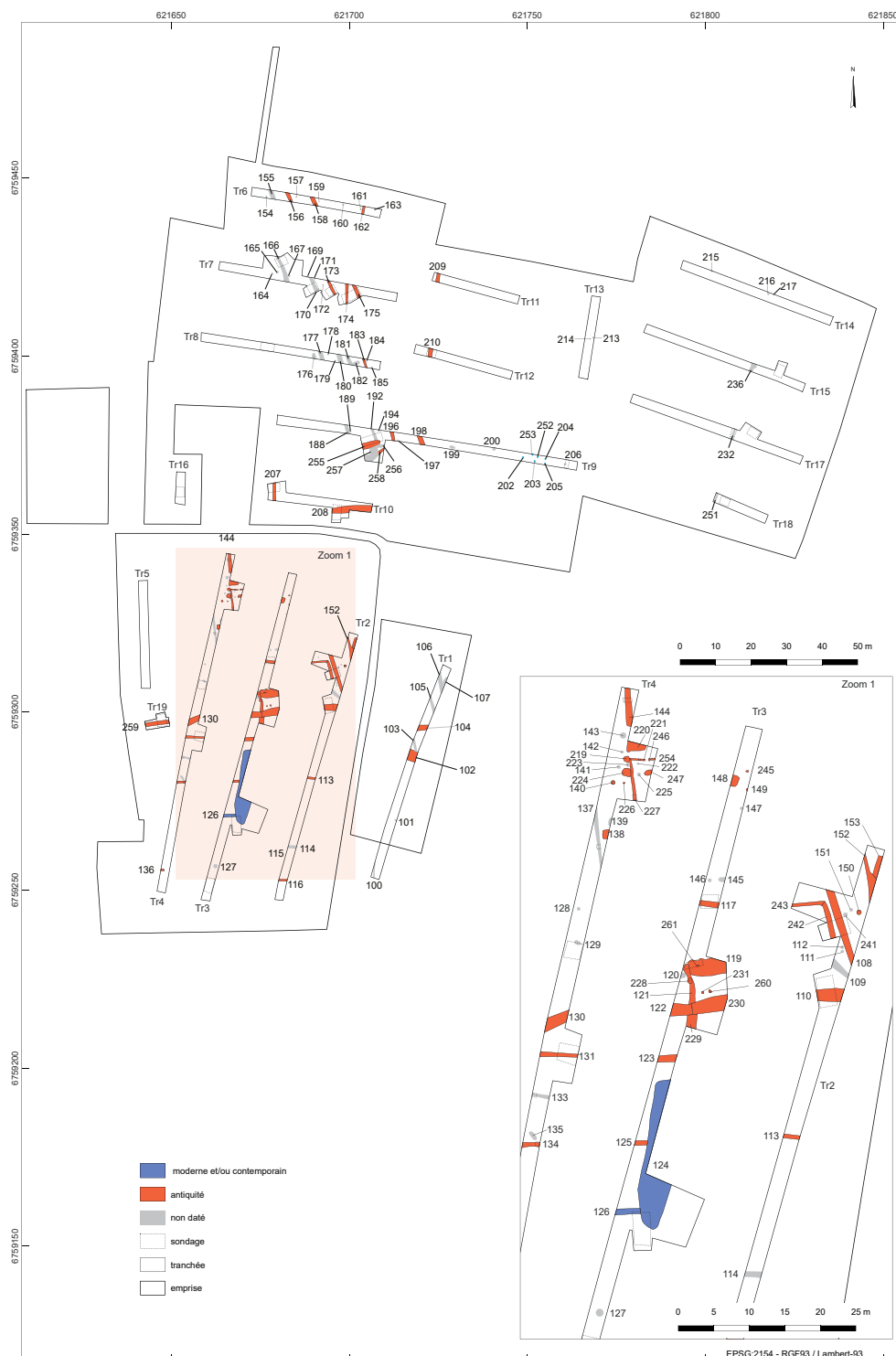
Sandillon (Loiret) Croix d'Azon : hypothèse de restitution des occupations protohistoriques. (Karine Payet-Gay, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

SEMOY

ZAC du Champ Prieur

L'opération archéologique réalisée à Semoy (Loiret), ZAC du Champ Prieur (phase 2) s'inscrit dans la continuité d'une première intervention effectuée en 2019 par le service d'Archéologie Préventive du Loiret (Hamel, Souchet 2019). L'opération s'est déroulée entre le 10 janvier et le 21 janvier 2022. Elle a permis de diagnostiquer une surface de 22 374 m² en amont de la construction d'un écoquartier. L'implantation des tranchées, des ouvertures complémentaires et la fouille des indices archéologiques ont été contraintes par la conservation de zones boisées

sur l'emprise et par l'inondation régulière des structures. Dix-neuf tranchées ont été réalisées. Deux étaient vierges de tout vestige archéologique. Les 17 tranchées restantes ont conduit à la mise au jour de 30 fossés, 3 tranchées, 39 fosses, 36 trous de poteau, 4 faits indéterminés (probablement des fosses) et 5 isolats (céramique, TCA, meule, métal). Les fragments de céramique sont peu nombreux, fragmentés et dans un mauvais état de conservation. L'étude céramologique et l'analyse spatiale des vestiges a permis de documenter la datation



Semoy (Loiret) ZAC du Champ Prieur : plan phasé du diagnostic. (Amandine Tremel, Inrap)

relative ou absolue d'environ 40 % des structures.

Les données indiquent une occupation des parcelles diagnostiquées au cours de l'Antiquité, puis de l'époque moderne jusqu'à nos jours. Le diagnostic a mis en évidence une occupation évoluant entre la fin du I^{er} s. et le courant de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. Elle se caractérise principalement par les vestiges d'une unité domestique, potentiellement enclose sur une surface minimum de 4 320 m² (80 x 54 m). Au sein de cet espace, de nombreux fossés participent à son organisation interne. Malgré l'absence d'identification de bâtiment d'habitation, les structures témoignent d'activité domestique. Une possible construction sur tranchée, architecture rare en région Centre, pourrait s'apparenter à un bâtiment. La présence de structures liées à l'artisanat est également envisagée. Cet établissement rural s'intègre dans un paysage aménagé au sud par des espaces à vocation agropastorale et au nord par deux réseaux fossoyés. Le premier évoque un réseau viaire desservant l'unité domestique dont il adopte la trame orthonormée. Le second a permis d'identifier un axe différent. L'ensemble des données suggèrent au moins deux phases d'aménagement de ce territoire au Haut-Empire. De nombreuses structures n'ayant pas livré de mobilier datant sont sans doute liées à cette occupation.

Les époques moderne et contemporaine sont documentées par un creusement lié à un fossé, un bâtiment à vocation agricole en élévation et des fosses de plantation. Les parcelles diagnostiquées au nord sont destinées à des activités arboricoles jusqu'au milieu XX^e s., comme en témoignent d'anciennes photographies. Les précédentes opérations archéologiques réalisées à Semoy avaient mis au jour du mobilier antique en position secondaire, suggérant ainsi une occupation domestique en périphérie.

Le diagnostic de la deuxième phase d'aménagement de la ZAC du Champ Prieur a confirmé le potentiel archéologique de ce secteur. Les nombreux vestiges observés attestent une occupation au cours de la seconde moitié du Haut-Empire. Bien que peu conservés, les indices archéologiques sont denses et structurés. Au regard des résultats du diagnostic de la première phase, l'unité domestique se développe en grande partie au sein de l'emprise diagnostiquée en 2022.

Amandine Tremel

Hamel, Souchet 2019 : HAMEL A., SOUCHET D., *Semoy, ZAC du Champ Prieur, tranche 1 (Loiret, Centre – Val-de-Loire)* : rapport de diagnostic, Orléans : Service d'archéologie préventive du Département du Loiret, 82 p.

Âge du Bronze

Époque contemporaine

SULLY-SUR-LOIRE

La Brosse

Moyen Âge

Le projet d'extension de la carrière de la société Eqiom Granulats au lieu-dit la Brosse, sur la commune de Sully-sur-Loire, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface totale de 39 316 m². Le terrain diagnostiqué est à 3,5 km à l'ouest de Sully-sur-Loire, en rive sud, à 1.5 km environ du lit majeur de la Loire. La parcelle présente une légère déclivité vers l'ouest du fait de la présence d'un fossé déversoir d'étangs orienté au nord. É 200 m au nord-est, un petit ruisseau, le Bec D'albe, forme également un très léger vallon. Dix-neuf tranchées ont été réalisées, totalisant une superficie de 4 000 m² environ. Les vestiges découverts concernent l'âge du Bronze, le haut Moyen Âge et la période contemporaine.

Pour l'âge du Bronze, un enclos circulaire d'environ 15 m de diamètre avec un fossé de 1,8 m de largeur environ a été mis au jour au nord-est de la parcelle. Décapé sur environ un quart de sa surface, il a été coupé à l'ouest, permettant d'identifier un profil à large fond plat et parois évasées. Le comblement, sableux brun à nombreux graviers et galets de silex, était homogène. Seuls deux petits fragments de céramique de facture protohistorique et un fragment de TCA antique ont été mis au jour au sommet du comblement. De fait, la datation de cet enclos est délicate, d'une part du fait du peu de mobilier mis au jour, d'autre part du fait de la présence du fragment de TCA. Cependant, l'attribution chronologique à l'âge du Bronze est probable au regard des informations que nous possé-

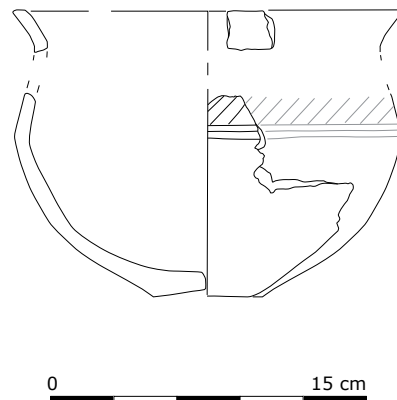
dons sur ce type de monument à l'échelle nationale, mais également du fait de la présence d'une crémation bien datée située à une cinquantaine de mètres de l'enclos.

Cette crémation est apparue immédiatement sous la terre végétale. Seuls quelques centimètres correspondant au fond du vase étaient préservés. Le contenu du vase a été entièrement prélevé pour faciliter le démontage de la céramique. Au sein du sédiment prélevé, trois fragments d'ossements brûlés centimétriques ont été mis au jour. Si le caractère anthropique de ces éléments n'est pas certain, leur présence permet cependant d'en considérer l'hypothèse. Il apparaît ainsi que le dépôt du vase cinéraire a été réalisé très haut dans la stratigraphie, dans une fosse peu profonde, que les labours postérieurs ont fortement impactés. Aucune trace de monument, tel un enclos circulaire, n'a été perçue autour. Le vase en lui-même comporte une carène anguleuse peu marquée, un épaulement long, un bord discontinu ouvert. Il est décoré de trois lignes horizontales surmontée de petites incisions obliques, placées juste au-dessus de la carène. Ce vase trouve des comparaisons au sein des productions céramiques de la phase moyenne du Bronze final.

Au nord de l'emprise, 16 structures sont attribuées au haut Moyen Âge. 15 sont des fosses dont une est interprétée comme un trou de poteau. Les fosses sont de formes circulaires, à profil à paroi évasée et fond plat ou en cuvette et de dimension similaire : environ 1 m de diamètre pour

30 à 40 cm de profondeur. Leur niveau d'apparition se situe immédiatement sous la terre végétale. Elles présentent un comblement sableux brun à brun sombre à noir, pouvant livrer quelques petits fragments de charbon de bois. Ces faits sont présents principalement dans les tranchées 14 et 19 et paraissent s'organiser en groupe de 3 ou 4 faits séparés les uns les autres d'une dizaine de mètres. La plupart sont interprétés comme des fosses dépotoir, notamment F12 qui livre l'ensemble mobilier le plus important (34 restes céramique, 485 g). Le mobilier se compose de céramique, de fragments de scorie, de TCA, ponctuellement d'éléments osseux (faune). L'étude du mobilier céramique a permis d'identifier majoritairement des pots à cuire, dont une partie provient des ateliers de Saran, tandis qu'une autre semble plus locale. Sa datation est pour l'essentiel centrée autour des VIII^e-IX^e s. Quelques fragments semblent pouvoir remonter au VI^e s.

Enfin, des aménagements contemporains ont été décelés à l'ouest et au nord-ouest de la parcelle. Une partie de ces vestiges concerne le dévoiement d'un ruisseau, dont le chenal, comblé avant ou courant les années 1950 pour la création d'un fossé déversoir plus rectiligne à l'ouest, a été retrouvé. Au nord-ouest, deux grandes dépressions



Sully-sur-Loire (loiret) la Brosse : céramique contenant les restes osseux, Bronze final IIb-IIIa. (F. Mercey, Inrap)

sont identifiées sur près de 70 mètres au nord de la tranchée 15. Elles sont comblées pour partie de remblais de gravillons et galets et comportent de nombreuses scories ainsi que des fragments de TCA antique érodés, sans autre élément de datation.

Florent Mercey

Âge du Bronze

Époque moderne

TIGY Rue d'Orléans

Moyen Âge

Le projet de lotissement de 34 lots à bâtir à Tigy (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu rural. Située dans le Val d'Orléans, en rive gauche, Tigy est limitrophe des communes de Vienne-en-Val et Neuvy-en-Sullias, à l'intersection des départementales D14 et D951. L'emprise se trouve à l'ouest du bourg, au niveau du lieu-dit Plaisance. L'emprise couvre une superficie prescrite de 40 865 m².

Le diagnostic a permis la découverte de 8 faits dont trois structures fossoyées circulaires.

Les fossés d'enclos circulaires sont regroupés au nord-ouest des terrains au point le plus haut, dans un rayon d'une trentaine de mètres. Aucun n'a livré de mobilier archéologique. Un premier ensemble est un fossé circulaire mesurant 17 m de diamètre. Deux états visibles indiquent la pérennité de sa présence à l'instar du deuxième ensemble plus petit (5 m de diamètre). Le troisième ensemble est différent, car il est constitué de deux fossés circulaires imbriqués. Le plus grand mesure 5,70 m de diamètre, le petit 2,15 m de diamètre. Au centre du petit cercle se trouve une possible fosse. L'imbrication peut s'expliquer de deux façons. La première hypothèse serait la contemporanéité des fossés. La seconde serait deux états successifs du même enclos circulaire.

Les enclos circulaires sont des structures habituellement associées au monde des morts et feraient office de monument funéraire. Les sépultures ne sont cependant pas toujours présentes (et/ou retrouvées). Cette absence, si elle n'est pas liée à des questions de conservation, pose nécessairement question quant à la fonction de ces constructions. La datation de ces monuments peut également s'avérer délicate. On peut tout de même les associer à la Protohistoire au sens large, même si elles sont souvent datées de l'âge du Bronze.

Après un long hiatus, une partie des faits découverts sont datés des périodes médiévale et moderne. Un fossé par-



Tigy (Loiret) rue d'Orléans : vue vers l'est de l'ensemble 3 avec les fossés circulaires F3=4 et F20 imbriqués, mires de 0,50 et 1 m. (François Capron, Inrap)

cellaire et une mare semblent dater de la fin du XV^e-début XVI^e s. alors qu'un trou de poteau isolé réutilise des carreaux de sols de la fin du Moyen Âge comme calage. Ils sont peut-être à mettre en lien avec la ferme autour de laquelle l'emprise du diagnostic évolue. Sa date de construction n'est pas connue, mais elle apparaît sur les plans anciens.

Les autres faits mis au jour ne sont pas datables. Un réseau fossé parcellaire suit notamment les orientations générales observées sur le cadastre napoléonien. Un groupe de quatre creusements se trouve à proximité de la ferme. De grandes dimensions et de formes cylindriques similaires, les comblements semblent massifs et très proches dans leur composition à la terre végétale. Leur niveau d'apparition se situe d'ailleurs sous la terre végétale récente. Bien qu'aucun mobilier n'y ait été

découvert, leur datation est peut-être à rapprocher de l'époque contemporaine. Leurs dimensions importantes pourraient faire penser à des puits, mais aucun cuvelage n'a été observé. L'hypothèse de « soutirage » semble peu probable dans le substrat sableux. Leurs fonctions restent donc indéterminées.

Une fosse isolée se trouve non loin des enclos circulaires. Mais aucun élément ne permet de la dater ni de l'interpréter. Enfin, un très grand creusement au sud-ouest de l'emprise correspond à l'installation du garage automobile construit il y a une quinzaine d'années à proximité de l'emprise. Parmi les mobiliers recueillis au décapage, on note trois silex taillés dont deux sont attribués au Paléolithique moyen.

Mathilde Noël

Moyen Âge

TOURNOISIS La Motte du Nids

La première campagne de prospection thématique sur le site de la motte de Nids, au lieu-dit le Chétiau à Tournois a permis d'apporter des éléments complémentaires à la connaissance de ce site. Les fouilles menées sur la motte et ses abords à la fin du XIX^e s. attestent la présence de mobilier antique et d'éléments de construction attribués à cette période. La question de l'existence d'un site antique sur cette parcelle, en contrebas de la motte et sur/sous la motte, peut être soulevée.

Malgré les effets liés aux pratiques agricoles récentes, la prospection géophysique a révélé un potentiel archéologique important avec la présence de vestiges interprétés comme une probable motte castrale médiévale compte tenu de leur configuration : un tertre de terre quadrangulaire entouré d'un large fossé et d'une enceinte ovoïde, ainsi qu'un système d'enclos fossoyé emboîté se greffant à l'enceinte. Sur la motte, des fossés entourent un terrain découpé au minimum en deux espaces : dans l'angle sud-ouest, un secteur peut-être dédié à l'emplacement d'une construction défensive, circonscrit par un double fossé, et pour le reste, une zone avec quelques probables structures de chauffe.

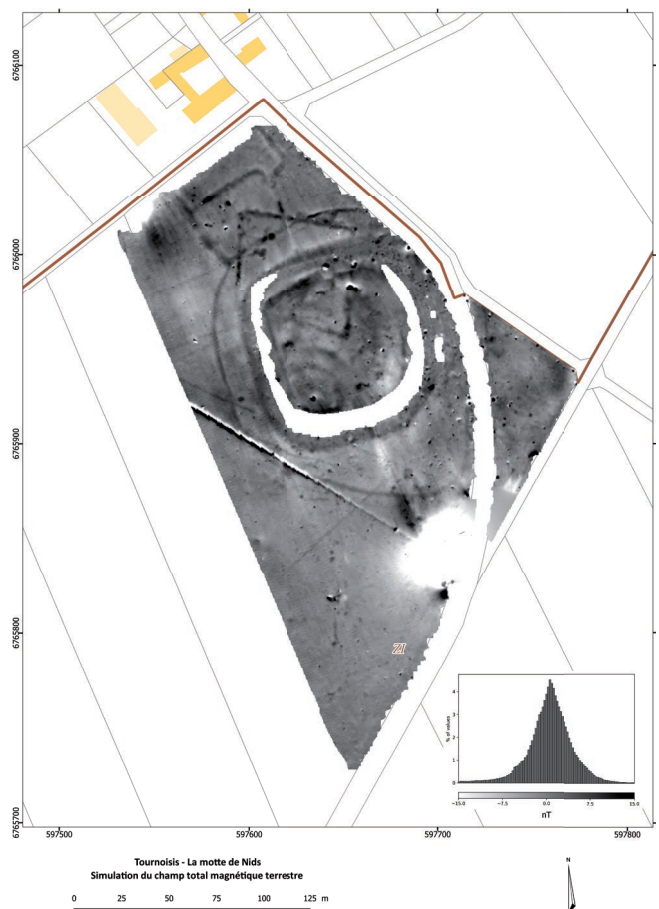
L'hypothèse est que la partie défensive, voire d'habitation, serait positionnée en hauteur et que la partie dédiée aux activités domestiques et artisanales correspondrait à la partie basse, au nord, à l'instar du schéma-type connu d'une motte castrale pour le milieu du Moyen Âge.

D'autres anomalies magnétiques restent à expliquer comme la présence de fossés, formant un probable enclos, à cheval sur la partie cultivée et la motte, selon une orientation différente de la trame parcellaire qui se dégage.

L'étude préliminaire des sources écrites révèle la présence d'un prieuré et d'une église dans le hameau de Nids au moins depuis les XII^e-XIII^e s. Si la motte existe

bien à cette période, la question du lien entre un potentiel espace défensif, le prieuré et le hameau de Nids est posée.

Amélie Laurent-Dehecq



Tournois (Loiret) la Motte du Nids : résultats de la prospection magnétique. (Amélie Laurent-Dehecq, Inrap, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en juillet 2022 à Traînou (Loiret), rue du Vieux-Moulin, en périphérie nord-est du centre-bourg, en amont du projet de lotissement de 3 lots à bâtir, a permis d'explorer un terrain de 1 764 m², dans un secteur où le contexte archéologique est assez bien renseigné. L'objectif du diagnostic était de vérifier la continuité ou non de l'habitat médiéval fouillé en 2013 au nord de la rue du Vieux Moulin, daté des X^e-XII^e s. (Vanderhaegen, Inrap, 2015).

Les vestiges découverts lors du diagnostic témoignent d'un établissement rural implanté au sud de la rue du Vieux-Moulin au travers d'une quinzaine de structures en creux :

- un probable bâtiment à architecture de poteaux plantés, partiellement reconnu dans les fenêtres extensives nord de la tranchée 2, auquel est associée une fosse ;

- des fosses correspondant probablement à d'anciennes haies dans la partie nord de la tranchée 1 ;

- un fossé parcellaire dans la partie sud de la tranchée 2, marquant potentiellement l'extension maximale sud de l'occupation ;

- la découverte de différents types de scories témoigne d'une activité de forge de service.

La datation des vestiges découverts lors du diagnostic est malaisée : le comblement de certaines fosses et trous de poteau a livré de la céramique médiévale très mal conservée et de la céramique moderne.

L'ensemble de ces éléments semble évoquer une occupation rurale probablement de l'époque moderne, avec des éléments céramiques médiévaux remobilisés. Il est néanmoins difficile de trancher avec certitude, entre une datation médiévale et une datation moderne, au vu de la faible quantité de vestiges découverts et de la ténuité du mobilier céramique mis au jour.

Séverine Chaudriller



Traînou (Loiret) rue du Vieux-Moulin. (Séverine Chaudriller, Inrap)

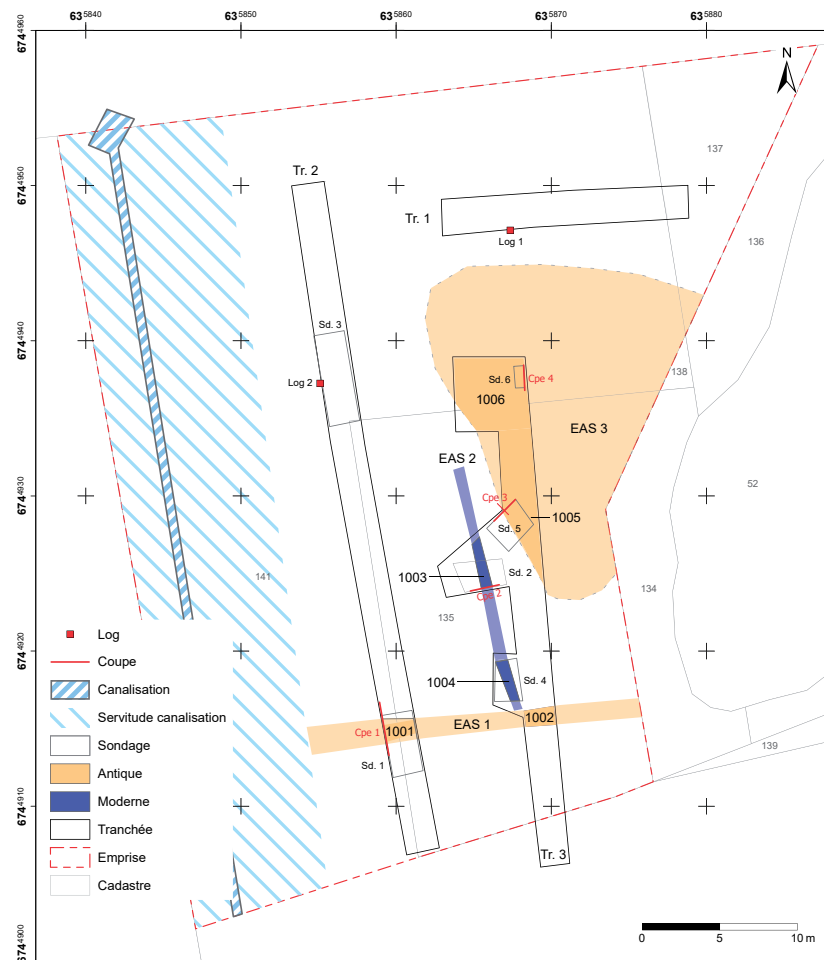
VIENNE-EN-VAL

La Monardière, le Chapeau-à-Trois-Cornes

Le diagnostic archéologique de Vienne-en-Val, aux lieux-dits la Monardière, le Chapeau-à-Trois-Cornes, s'est déroulé entre le 5 et le 7 avril 2022 et a concerné une surface de 1 775 m². L'étude de ces parcelles a permis la mise au jour de deux fossés et d'une possible mare, qui se prolongent hors de l'emprise. Les mobiliers issus de leur fouille ont montré que le fossé est-ouest (EAS 1) et la mare (EAS 3) étaient contemporains et pouvaient être datés de la première moitié du III^e s. ap. J.-C. Il convient de souligner que l'assemblage céramique se compose essentiellement de rejets domestiques suggérant donc la présence d'une habitation dans un périmètre proche. Le second fossé d'axe N-S est figuré sur le cadastre de 1833.

Les données de ce diagnostic, aussi modestes soient-elles, viennent apporter un complément d'information sur l'agglomération secondaire antique de Vienne-en-Val et ses abords.

Karine Payet-Gay



Vienne-en-Val (Loiret) la Monardière, le Chapeau-à-Trois-Cornes : plan synthétique de l'organisation des vestiges. (Karine Payet-Gay, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

VIENNE-EN-VAL

La Monardière, route de Tigy

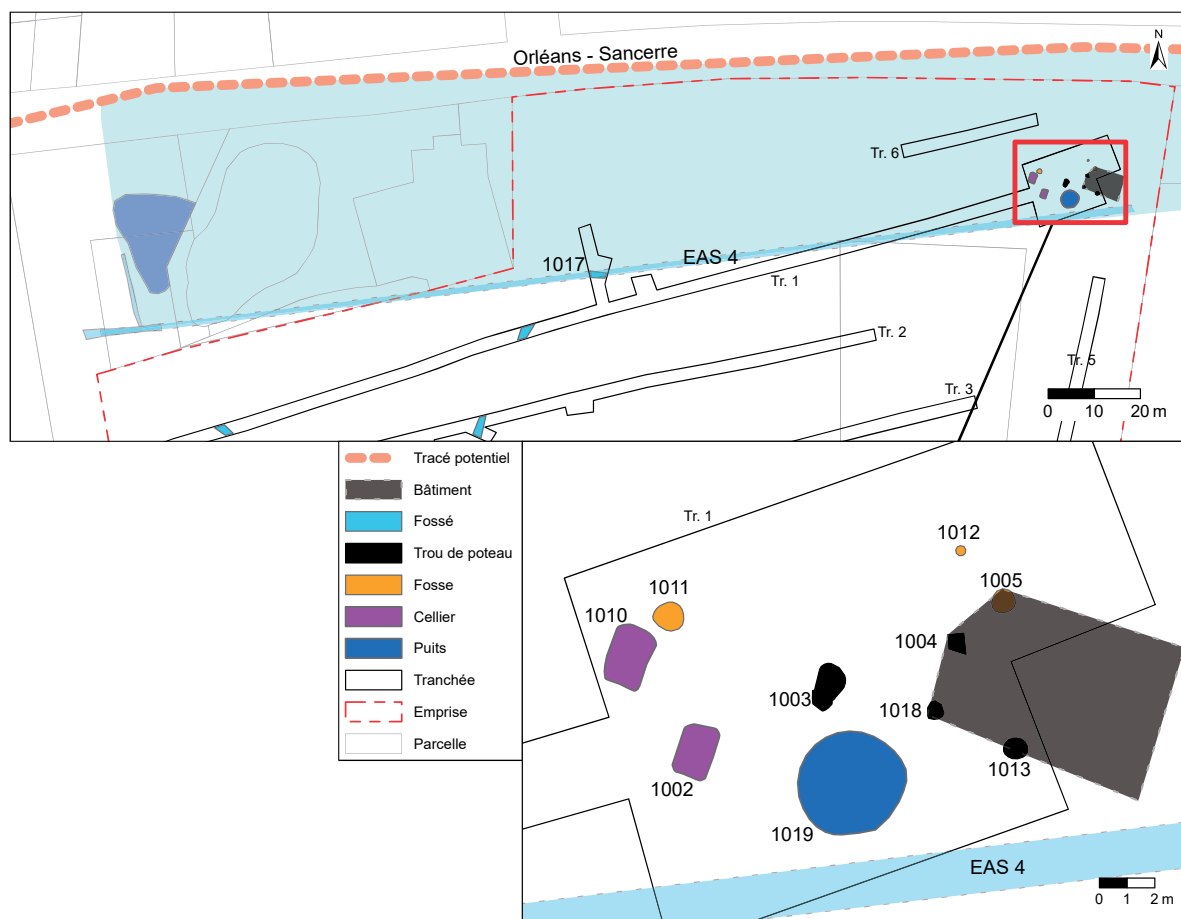
Le diagnostic archéologique réalisé à Vienne-en-Val, route de Tigy, au lieu-dit la Monardière, a permis la mise au jour d'une occupation domestique antique d'environ 50 m².

Celle-ci se concentre dans la partie nord-est de l'emprise sondée d'un peu plus de deux hectares, au sud de la voie Orléans-Sancerre dont le tracé est supposé correspondre à l'actuelle D13 (route de Tigy). Deux celliers, un probable bâtiment sur poteaux et un puits potentiellement à balancier, la caractérisent. Leur comblement a livré des mobiliers céramiques caractéristiques du III^e s. ap. J.-C. Ils ne diffèrent pas de ceux mis au jour lors du diagnostic contigu réalisé au printemps 2022 (Payet-Gay 2022). Ainsi, le mobilier atteste d'une occupation datée de la première moitié du III^e s. En effet, l'absence de vases caractéristiques de la fin du III^e-début du IV^e s. n'apporte aucun argument en faveur d'une occupation allant au-delà du milieu du III^e s. Enfin, la céramique provient de

rejets de type domestique comme l'attestent la fragmentation des tessons et la représentativité des formes typologiques. Ces dernières se composent de vaisselle de table (coupes en sigillée) et de céramique culinaire constituée pour l'essentiel de pots à cuire et de jattes. L'occupation antique pourrait être limitée au sud par un fossé parallèle à l'axe supposé de la voie. Partiellement identifié à l'ouest, il a livré quelques restes céramiques de datation similaire.

Un ensemble de fossés de datation inconnue et, pour partie, figurés au cadastre napoléonien de 1833, a été mis au jour dans la partie sud et ouest de l'emprise. Il est proposé de les interpréter comme des fossés parcellaires.

Dany Souchet



Vienne-en-Val (Loiret) la Monardière, route de Tigy : proposition d'interprétation de l'occupation antique. (Dany Souchet, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)



Vienne-en-Val (Loiret) la Monardière, route de Tigy : photographie aérienne géoréférencée avec superposition des levés topographiques des vestiges antiques. (Dany Souchet, Département du Loiret)

